



Orne 2014

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Chiffres marquants 2014

100 000 visiteurs venus dans l'Orne à l'occasion des événements de l'été

50 000 spectateurs aux Jeux équestres mondiaux au Haras national du Pin

2 000 collégiens à la découverte de Montormel

7,5 km de nouvelle route à 2 x 2 voies entre Sevrai et l'A88

10 télécentres Nomades 100

655 m² de panneaux photovoltaïques posés à l'Hôtel du Département

7 960 actes médicaux réalisés auprès de nourrissons

34 000 entretiens sociaux auprès de personnes en difficulté

1,2 million de repas servis par an dans les 45 collèges ornaï

2 325 collégiens à la 19^e édition du cross départemental

1 espace numérique de travail déployé dans plusieurs collèges de l'Orne

15 766 élèves transportés chaque jour

62 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation

1^{er} drive fermier lancé en 2014

14 500 documents acquis pour la Médiathèque départementale

2,8 millions de visites sur le site Internet des archives www.archives.orne.fr

20 ans de la Luciole

Orne 2014

[RAPPORT D'ACTIVITÉ]

➤ Sommaire

➤ Le mot du Président du Conseil départemental	p. 4
➤ Le mot du Directeur général des services	p. 5
➤ 2014, année d'exception !	p. 6
➤ Mission aménagement environnement	p. 8
➤ Mission jeunesse culture	p. 26
➤ Mission sanitaire sociale	p. 38
➤ Mission économie finances	p. 54
➤ Mission patrimoine logistique	p. 62
➤ Mission direction générale	p. 70
➤ Focus sur les nouvelles mutualisations avec l'État	p. 79
➤ Organigramme	p. 81
➤ Liste des sigles	p. 82



Le mot du Président du Conseil départemental

➤ Coopérer pour gagner

2014, une année d'exception pour l'Orne avec le 70^e anniversaire de la Bataille de Normandie, le 100^e anniversaire de la mobilisation de la Grande Guerre et les Jeux équestres mondiaux. Notre territoire a accueilli plus de 100 000 visiteurs lors de ces événements internationaux.

Un très beau succès que l'on doit à la mobilisation des savoir-faire, des compétences, des énergies, à une remarquable intelligence collective.

C'est cet esprit d'équipe, ce sens aigu de la coopération qui guide l'action de notre institution. En effet, si les élus déterminent et conduisent les politiques départementales, le savoir-faire et l'expérience des agents sont indispensables au moment de mettre en œuvre ces décisions.

2014 est un grand cru et parmi nos très nombreuses réalisations, je retiendrai notamment :

- une nouvelle carte de 21 cantons qui remplaceront les 40 existants ;
- les dix ans de lutte contre la désertification médicale et la volonté d'offrir aux Ornaises et aux Ornais un maillage optimal en matière de soins ;
- la création d'Ingénierie 61, agence départementale d'appui aux Communes et Intercommunalités avec l'idée d'apporter une expertise aux collectivités ornaises dans divers domaines comme la voirie ou l'assainissement ;
- l'installation de 665 m² de panneaux photovoltaïques à l'Hôtel du Département pour être exemplaires en termes d'économie d'énergie ;
- la mise en place d'Espace numérique de travail « l'Éduc de Normandie » dans cinq collèges ornaises ;
- l'ouverture des foyers de l'ADAPEI (Association départementale d'amis et de parents de personnes handicapées mentales) sur le site de Valframbert. Des structures qui s'inscrivent dans le Schéma départemental des personnes handicapées 2008-2013 qui prévoit d'adapter l'offre aux besoins de la population, notamment des familles.

Je vous souhaite une très agréable et instructive lecture de ce rapport d'activité. Il est le reflet de la relation de confiance et d'exigence qui nous unit.

Fidèlement

Alain Lambert,

Président du Conseil départemental de l'Orne

Le mot du **Directeur général** des services du **Conseil départemental**



Engagement et adaptation

Ce rapport d'activité 2014 (le dernier du Conseil général qui devient Conseil départemental) revient sur une année d'une exceptionnelle intensité, marquée par une conjonction d'événements et de manifestations de très haut niveau.

De nombreux services, mais aussi de nombreux agents du Département à titre bénévole, se sont pleinement investis dans leur organisation. L'implication de tous doit ici être saluée.

L'année 2014 fut riche aussi d'évolutions dans la vie interne du Département avec, suivant les orientations tracées par nos élus, l'internalisation au sein des services départementaux des organismes satellites : le Comité départemental du tourisme devenu Tourisme 61, Orne Développement et l'Office départemental de la culture. Sans oublier la création en 2014 de l'agence départementale Ingénierie 61 qui s'appuie sur les compétences des agents du Conseil départemental, et le toilettage de l'organigramme des services au 1^{er} janvier 2015.

Face aux difficultés budgétaires qui subsistent et s'annoncent du fait de l'augmentation continue des dépenses sociales et de la réduction de la dotation globale de fonctionnement de l'État qui ira en s'amplifiant, le Département a poursuivi en 2014 ses efforts de bonne gestion, en mettant de nouveau sous contraintes ses dépenses de fonctionnement maîtrisables.

Le rapport d'activité traduit l'engagement des agents du Département au quotidien pour remplir leurs missions de solidarité et de soutien sur leur territoire. L'administration départementale s'est trouvée durement éprouvée, en 2014, par des actes de violence inadmissibles, l'atteignant au cœur même de ses missions de service public. Le soutien de l'Institution à ses agents a été sans faille, la réponse de la Justice à ces agressions sans faiblesse.

Ce rapport d'activité, qui reflète toute la richesse de nos actions, porte témoignage de la reconnaissance que nous devons aux hommes et aux femmes qui s'engagent au quotidien, avec dévouement et compétence, au service des Ornais.

René Cornec

Directeur général des services

➤ 2014

Année d'exception !

2014 fut une année historique pour la Normandie, exceptionnelle pour l'Orne ! Ce fut d'ailleurs la signature qui a accompagné le logo du Conseil général durant toute l'année. 70^e anniversaire de la Bataille de Normandie, Centenaire de la Première Guerre mondiale, Jeux équestres mondiaux, ces événements exceptionnels organisés ou accompagnés par le Conseil général auront attiré dans l'Orne plus de 100 000 visiteurs, principalement durant l'été.

De nombreux services du Département ont été très investis dans ces opérations, nécessitant un important travail préparatoire, engagé pour certains dès 2013 voire même avant, afin de pouvoir assurer la livraison des travaux, de lisser les charges de travail et les dépenses exceptionnelles. Une très forte mobilisation du personnel (les agents directement concernés par les missions mais aussi des agents dits volontaires venant des services sociaux par exemple) a été observée durant les pics événementiels, du 20 août au 7 septembre.

La stratégie pour l'ensemble de ces grands rendez-vous ? Inscrire un maximum d'actions dans le temps, construire des offres pérennes, privilégier l'investissement au-delà de la dimension très événementielle et ponctuelle des opérations. En témoignent :

- la réalisation de la piste de cross (6 700 m) et d'une carrière de dressage (120 m x 60 m), équipements de haut niveau, nécessaires à l'accueil des épreuves des Jeux équestres et équipements structurants maintenant pour le Haras national du Pin ;
- des travaux réalisés dans l'espace muséographique du Haras national du Pin rendant désormais possible l'accueil d'œuvres de très grands maîtres ;
- les travaux d'aménagement et de signalétique réalisés à Montormel (cheminements, compteur de fréquentation...) facilitant les déplacements et le repérage sur le site ;
- les éditions de guides grand public (*Montormel, là où l'histoire bascula ; Cheval, la plus belle conquête de l'Orne*) ;
- le lancement d'une opération pédagogique à destination des collégiens à Montormel (éductour pour les enseignants, livret pédagogique) ;
- une sensibilisation des relais touristiques...

➤ Haras national du Pin - Jeux équestres mondiaux



➤ Haras national du Pin - JEM



➤ Labyrinthe 61



➤ Haras national du Pin - Spectacle équestre



➤ Inauguration de l'exposition « La Voie est libre »



➤ Montormel - Visite des collégiens



➤ Montormel - Cérémonie officielle du 70^e



➤ Chambois - Son et lumière



➤ Chambois - Inauguration du buste du général Maczek



Les faits MARQUANTS

- le travail très partenarial et transversal entre de nombreux services du Conseil général (imprimerie, logistique, Tourisme 61, transports, grands travaux, restauration, sport, archives, culture, présidence, communication...), les élus et les autres collectivités voisines. La mobilisation d'agents volontaires du Conseil général ;
- 6 juin à Montormel : le Président polonais Komorowski, premier chef d'État à venir visiter le Mémorial de Montormel ;
- un record de fréquentation du Mémorial de Montormel, avec 26 516 visiteurs en 2014 (19 473 en 2004) contre 10 937 visiteurs en 2013 (soit multiplié par 2,5 par rapport à 2013) ;
- 2 000 collégiens au Mémorial de Montormel ;
- plus de 300 acteurs du tourisme inscrits à l'éductour proposé à Montormel ;
- une sculpture qui inscrit Montormel dans la Voie européenne de la Paix et un buste en l'honneur du général Maczek ;
- six conférences historiques à l'Hôtel du Département ;
- 1 100 participants aux Randonnées de la Paix ;
- 800 spectateurs le 2 août à l'occasion de l'évocation historique de la mobilisation de 1914 ;
- plus de 2 000 spectateurs aux deux concerts « Messe pour la Paix » et « À la mémoire de nos pères » ;
- plus de 11 500 visiteurs à l'exposition *Allure*, co-organisée par le Conseil général ;
- trois expositions majeures à l'Hôtel du Département (3 700 visiteurs) et trois aux Archives départementales de l'Orne (2 200 visiteurs) ;
- 50 000 spectateurs aux Jeux équestres mondiaux au Haras national du Pin ;
- deux espaces de valorisation de l'Orne et de la Normandie, au Haras national du Pin et à Caen pour les Jeux équestres mondiaux ;
- deux aménagements majeurs au Haras national du Pin : une piste de cross, une carrière de dressage ;
- un spectacle équestre de la garde républicaine au Haras national du Pin ;
- plus de 10 000 visiteurs au Labyrinthe 61 ;
- un colloque national sur le thème du cheval ;
- + 46 % de nuitées dans les gîtes de France dans l'Orne durant les 15 jours des Jeux (comparé à la même période en 2013) ;
- 117 099 visiteurs à ces rendez-vous d'exception.

➤ Sées - Concert pour la Liberté



➤ Hôtel du Département - Centenaire de la guerre 14-18

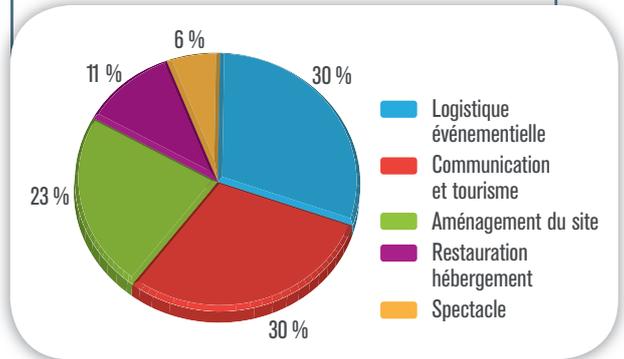


➤ Hôtel du Département - Exposition « Bulles de guerre »

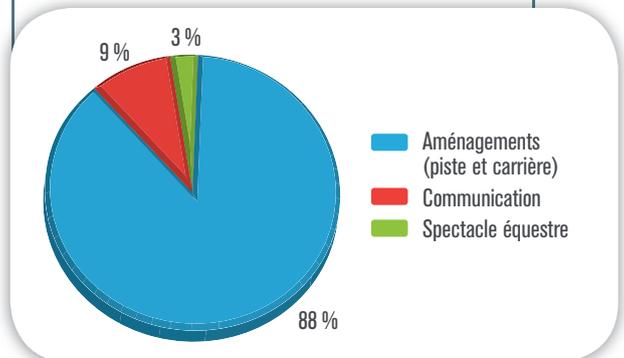


Budget des principaux événements

➤ BUDGET DU 70^e ANNIVERSAIRE À MONTORMEL : 496 763 €



➤ BUDGET DES JEUX ÉQUESTRES MONDIAUX : 1 434 663 €



➤ Montormel - 6 juin 2014 - Visite officielle du Président de la Pologne



➤ Montormel - 70^e randonnées de la Paix



➤ Argentan - Concert à la mémoire de nos pères



Mission Aménagement Environnement



Connecter les territoires avec des équipements très structurants pour l'Orne.

Les programmes

➤ RÉSEAU ROUTIER

- Développement du réseau routier départemental
- Entretien des chaussées, ouvrages d'art et dépendances
- Sécurité routière

➤ ACTION NUMÉRIQUE

- Plan numérique ornaïs
- Le Haut débit

➤ TRANSPORTS DE PERSONNES

➤ ENVIRONNEMENT

- L'eau au cœur de l'activité
 - Énergie
 - Développement durable
- Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées
- Espaces naturels sensibles (ENS)
 - Aides diverses

➤ AGRICULTURE ET CHEVAL

- Aides à l'agriculture
- Aménagement foncier
 - Filière équine
- Haras national du Pin

Les grandes tendances

L'année 2014 traduit la poursuite des investissements routiers issus du Plan routier ornaïs 2005 actualisé en 2009. La mise en service de 7,5 km de la RD 924 aménagée à 2x2 voies entre Sevrai et l'A 88 en est l'illustration. La poursuite des études et des procédures qui permettront le démarrage des travaux en 2015 du contournement nord-ouest de Flers et de la mise à 2x2 voies de la RD 924 section Landigou-Durcet prépare l'avenir.

L'effacement des passages à niveau n^{os} 104 et 105 sur la ligne SNCF Paris-Granville, pointés depuis de nombreuses années par la SNCF comme particulièrement dangereux, a été déclaré d'utilité publique en fin d'année, en conclusion des phases d'études et de concertation particulièrement longues.

Le Plan numérique ornaïs est entré dans sa phase opérationnelle avec les premiers kilomètres de fibre optique déployés le long des routes départementales. Le Conseil général a ainsi anticipé les accords de financement attendus de la Région, de l'État et de l'Europe. Il s'agit d'un projet d'envergure dont la première phase représente plus de 62 M€ d'investissement. Il s'étalera jusqu'en 2020 pour notamment permettre à plus de 11 000 abonnés d'accéder à un débit meilleur supérieur à 2 Mb/s et à 37 % des foyers ornaïs d'être raccordables à la fibre optique.

Le Département de l'Orne s'est mobilisé autour de deux événements majeurs en 2014 qui auront permis de faire connaître et d'ouvrir le territoire à l'international, de promouvoir la qualité de ses paysages et de son environnement ainsi que l'excellence de sa filière équine. Il s'agit du 70^e anniversaire de la Bataille de Normandie avec en particulier les manifestations autour du Mémorial de

Montormel les 22-23 août 2014, et les Jeux équestres mondiaux dont les épreuves de dressage et de cross du concours complet fin août se sont déroulées au Haras national du Pin. Cet événement constitue une référence de qualité pour le Département de l'Orne dans sa participation à la construction du projet de développement du site du Haras national du Pin avec la création de l'établissement public, inscrit dans la loi d'avenir 2014 sur l'agriculture et la forêt.

En matière d'énergie, le Département a commencé le déploiement de son Plan climat énergie territorial. Ce plan vise à réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie issues de la mise en œuvre des compétences départementales. Le soutien à la filière bois énergie s'est poursuivi avec la valorisation des haies le long des routes départementales, le subventionnement de 95 dossiers d'installation de chauffage au bois et la tenue d'un colloque bois-énergie en novembre 2014.

En matière d'environnement, le Département participe activement à la qualité environnementale et à l'économie locale en générant un volume de travaux de plus de 13,2 M€ pour la gestion des espaces naturels sensibles, la restauration des cours d'eau, l'eau et l'assainissement.

Enfin, Le GIP Labéo qui regroupe les anciens laboratoires départementaux de l'Orne, du Calvados et de la Manche a vécu sa première année d'existence. Le service rendu a été maintenu et consolidé, traduisant la pertinence du choix de mutualisation des outils voulu par les trois Départements bas-normands pour assurer la pérennité et la proximité d'un service public indispensable à l'économie locale.

➤ Réseau routier

Près de 6 000 km de routes sont gérés par le Département, avec quatre objectifs :

- développer le réseau départemental ;
- entretenir les chaussées, ouvrages d'art et dépendances ;
- participer à la sécurité routière ;
- accompagner le développement des autres réseaux routiers.

LES TEMPS FORTS 2014

La section de la RD 924 entre Sevrai et l'A 88 à Fontenai-sur-Orne modernisée à 2x2 voies sur 7,5 km, a été mise en service fin 2014. Il s'agit du plus important chantier routier jamais mis en service par le Département. Les travaux ont duré trois ans, pour une dépense totale d'environ 35 M€.



➤ RD 924

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	25 029 952	24 604 497
dont masse salariale	10 980 017	10 862 015
dont frais généraux	5 019 917	4 934 406
> INVESTISSEMENT	25 281 301	23 998 839
dont dépenses réelles	24 678 603	23 053 029
> TOTAL	50 311 253	48 603 336
Agents ETP au 31/12	282,85	277,25



➤ Passage supérieur RD 916

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

ÉTUDES

Les études routières conduites ou poursuivies en 2014 concernent principalement :

- la poursuite des études de projet du contournement nord-ouest de Flers avec l'enquête parcellaire, le projet des ouvrages d'art et les travaux préparatoires ;
- le suivi des procédures et les études de projet pour la suppression des deux passages à niveau de Nonant-le-Pin entre la voie ferrée Paris-Granville et les RD 926 et 438, avec la transformation de l'actuel carrefour à feux en carrefour giratoire ;
- le suivi des finitions d'aménagement sur le site universitaire de Montfoulon et le lancement de l'étude de la signalétique ;
- les études d'exécution des voiries et réseaux concernant la construction du centre de secours au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) d'Alençon (travaux préparatoires) ;
- les études de projet de l'aménagement des abords du collège de Gacé ;



➤ Alençon - RN 12

- les études de projet pour la sécurisation du passage à niveau n° 85 à Argentan ;
- diverses études d'opérations ponctuelles (accès, carrefours...).

ACQUISITIONS FONCIÈRES

Des accords ont été conclus pour l'achat de terrains, de deux propriétés bâties et le versement d'indemnités pour un montant d'environ 93 000 € pour les terrains nus, de 290 000 € pour les propriétés bâties, de 116 000 € pour l'ensemble des indemnités des exploitants et de 40 000 € pour les frais annexes (géomètres, frais de publication et frais d'actes notariés).

Ces dépenses ont concerné :

- l'acquisition d'une surface de terres d'environ 14 ha pour l'ensemble des opérations ;
- le préfinancement d'opérations par le canal de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) dans le cadre de la constitution de réserves foncières ;
- l'ensemble des frais ;
- l'indemnisation des préjudices accessoires subis par les propriétaires et les exploitants.

Différentes parcelles représentant une surface d'environ 13 ha 35 ca ont été rétrocédées par le Département dans le cadre de ventes ou d'échanges.

48 actes dont 42 actes administratifs et 28 conventions d'indemnisation ont ainsi été conclus en 2014.

GRANDS TRAVAUX

La section de la RD 924 entre Sevrai et l'A 88 à Fontenai-sur-Orne, modernisée à 2x2 voies sur 7,5 km, a été mise en service fin 2014.

Par ailleurs, des travaux préparatoires ont été poursuivis sur la section de la RD 924 Landigou-Durcet, dont les travaux principaux commenceront en 2015.

Environ 11,3 M€ ont été consacrés à ces grands travaux, aidés par la Région dans le cadre du contrat de partenariat signé en 2008.



Travaux de chaussées RD 924 Sevrai - A 88

ENTRETIEN DES CHAUSSÉES, OUVRAGES D'ART ET DÉPENDANCES



L'entretien du réseau routier vise à maintenir la qualité de la route et de ses équipements afin d'assurer à l'usager des conditions de sécurité et de confort optimales.

L'ensemble de ces missions est assuré par le Conseil général et ses services, ainsi que les quatre agences des infrastructures départementales, qui ont en charge la surveillance et l'entretien courant du réseau, le suivi des travaux réalisés par les entreprises, mais aussi la gestion administrative de la route (permissions de voirie, conventions d'autorisation de travaux, contentieux liés à la voirie, accidents, dégradation du domaine public).

Entretien des routes

RÉPARTITION DES DÉPENSES

L'entretien des routes départementales (5 820 km au total), les grosses réparations sur les chaussées, le fauchage, l'assainissement et les ouvrages d'art ont nécessité en 2014 un budget total de 16,10 M€, soit un peu moins de 55 € par habitant.

La répartition des dépenses se décompose comme suit :

- 6,3 M€ pour l'entretien courant au budget de fonctionnement ;
- 9,8 M€ pour les grosses réparations en investissement.

Les principales dépenses 2014 pour l'entretien et les grosses réparations du domaine routier ont concerné :

- les chaussées : entretien courant, renforcements, enduits et traverses 10,50 M€ ;
- les dépendances : assainissement et fauchage 1,80 M€ ;
- les ouvrages d'art : remplacements et réparations 1,50 M€ ;
- la sécurité et les équipements : sécurité, glissières et panneaux 2,00 M€ ;
- le service hivernal (hors matériel et personnel) 0,30 M€.

ENTRETIEN DES CHAUSSÉES

L'entretien des chaussées correspond au renouvellement des couches de surface et à la mise à niveau des accotements. Cet entretien programmé comprend les enduits superficiels, les renforcements des structures de chaussée (grave-bitume, enduits ou enrobés) et les traverses d'agglomérations.

En 2014, le Conseil général a investi 7,9 M€ décomposés comme suit :

- 3,3 M€ pour le renforcement de 40 km de routes ;
- 3,5 M€ pour le renouvellement de 375 km de couches de surface en enduit superficiel ;
- 1,1 M€ pour la reprise des couches de roulement en enrobé dans 25 agglomérations.

EXPLOITATION DE LA ROUTE

L'exploitation de la route est l'ensemble des actions de maintien de la viabilité, de gestion du trafic et d'information des usagers destinées à permettre, améliorer ou faciliter l'utilisation du réseau routier départemental dans toutes les situations.

Le maintien de la viabilité nécessite de très nombreuses interventions sur les routes après des accidents, des coups de vent ou des orages, 310 interventions ont eu lieu la nuit et le week-end en 2014.

414 arrêtés temporaires de circulation ont été rédigés en 2014 pour permettre la réalisation de travaux ou le déroulement de manifestations sportives.

Mais l'action la plus visible et sensible pour les usagers est la viabilité hivernale, c'est-à-dire le rétablissement ou le maintien de la circulation pendant les intempéries hivernales (salage et déneigement). L'hiver 2013-2014 a été peu

rigoureux et ces tâches ont représenté un coût de 0,3 M€, comprenant notamment l'épandage de 500 tonnes de sel.

Pour les usagers, le Conseil général propose sur son site www.orne.fr un service d'information en ligne sur les conditions de circulation des routes du département.



➤ L'information sur les conditions de circulation des routes du département est disponible sur le site Internet du Conseil général grâce au service info routes 61

OUVRAGES D'ARTS (PONTS, PASSAGES SOUTERRAINS, MURS DE SOUTÈNEMENT)

Le maintien de ce patrimoine est fondamental pour la circulation. Un outil de gestion du patrimoine ouvrages d'art permet de constituer une base de données partagées sur l'état des ouvrages, d'organiser la surveillance périodique de ce patrimoine et de prioriser les réparations.

Cette base est mise à jour régulièrement (modifications ou enrichissements).

Les ouvrages sont suivis périodiquement. En 2014, 84 ouvrages ont été inspectés d'une manière détaillée et 104 autres visites (diagnostics, visites simplifiées, contre-visites, prises de mesures...) ont été réalisées par le bureau Grands travaux et ouvrages d'art. Onze ont fait l'objet de visites subaquatiques par plongeurs sous-marins et 225 visites simplifiées ont été réalisées dans les agences. 424 ouvrages ont ainsi été examinés.

Hors ouvrages neufs construits pour la RD 924, ont été réalisées en 2014 les principales opérations d'investissement suivantes :

- les remplacements des ouvrages permettant le franchissement des ruisseaux le Livet par la RD 252 à Beaufai, Le Gripel par la RD13 à Saint-Symphorien-des-Bruyères, Le Foulbec par la RD 242 à Neauphe-sur-Dive ;
- les réparations des ouvrages permettant le franchissement d'un bief de la Thouanne par la RD 222 sur les communes de Montmerrei et Saint-Hilaire-la-Gérard, de la rivière le Don par la RD 438 sur les communes de Chailloué et Marmouillé, du ruisseau la Pisse par la RD 24 à Saint-Fraimbault ;
- le remplacement des joints de chaussée de l'ouvrage permettant le franchissement de la rivière l'Orne par la RD 958 à Argentan ;

- la reconstruction à l'identique d'un mur en maçonnerie soutenant la RD306 à Courgeon ;
- les remplacements des ouvrages permettant le franchissement de ruisseaux par la RD 2 à Cuissai, par la RD 876 aux Rotours, d'un affluent de la Maire par la RD 865 à La-Lande-de-Lougé, de fossés par la RD 11 à La Rouge.

Par ailleurs, les études concernant les ouvrages suivants ont été poursuivies :

- pont « Eiffel » permettant le franchissement de la voie verte par la RD 503 à Semallé ;
- pont métallique permettant le franchissement de La Sarthe par la RD 520 sur les communes de Mieuxcé et Hélop ;
- mur soutenant la RD 11 à Longny-au-Perche.

Environ 750 000 € TTC ont été consacrés à ces opérations d'investissement. 750 000 € ont été mandatés pour les autres travaux d'entretien sur ouvrages d'art.



➤ Pont sur l'Udon

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



OPÉRATION SÉCURITÉ

En 2014, le Département a réalisé des aménagements de voirie, mis en place ou renouvelé des glissières de sécurité et de la signalisation pour un montant total de 1,6 M€.

LE FONDS D'ACTION LOCALE (FAL)

Ce fonds, alimenté par les amendes de police perçues par l'État, permet de subventionner des opérations d'amélioration des transports en commun et de la circulation routière en faveur des groupements de communes ou communes de moins de 10 000 habitants. Il est piloté par le Département.

En 2014, la dotation de l'État est passée de 0,42 M€ à 0,43 M€. Depuis 2012, les règles de gestion de cette enveloppe - fixées par l'État - ne permettent plus de reporter l'éventuel reliquat d'un exercice sur le suivant. Néanmoins, comme l'année précédente, l'intégralité de la dotation 2014 a pu être engagée avant la fin de l'année.

Action numérique

PLAN NUMÉRIQUE ORNAIS

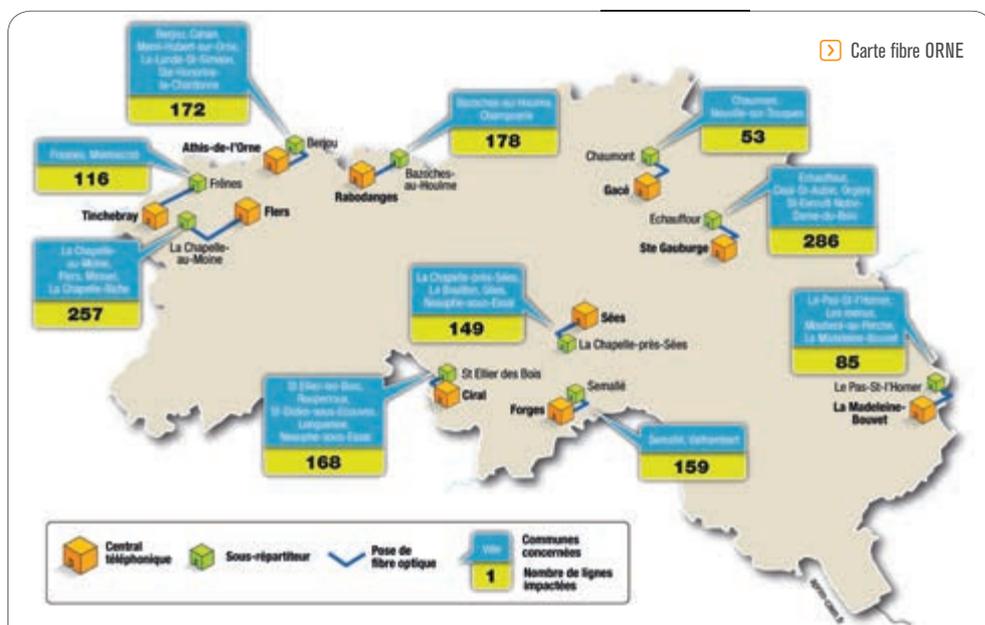
L'année 2014 a été marquée par l'attribution du marché en vue de réaliser les travaux des 56 sites stratégiques et des 109 sous-répartiteurs retenus dans la phase 1 du Plan numérique ornaïis.

Ce marché de travaux, à bons de commande, a été attribué selon une procédure d'appel d'offres et a été décomposé en trois lots. Le lot 1 permettant de réaliser les liaisons optiques et le lot 2 portant sur les travaux liés à l'aménagement des sites d'extrémité, ont été attribués à la société Orange. Le lot 3, qui concerne l'exploitation technique, la maintenance et la définition d'un catalogue de services pour des infrastructures mises en place à travers les lots 1 et 2 a été remporté par la société Axione.

Une première vague de dix sites stratégiques et de dix sous-répartiteurs a été engagée en 2014. Les travaux d'aménagement des sites d'extrémité ont débuté en toute fin d'année pour cinq sous-répartiteurs. Les travaux se poursuivront en 2015 avec notamment la réalisation des liaisons optiques afin de bénéficier dès l'été de la montée en débit de secteurs défavorisés.

Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	357 747	418 579
dont masse salariale	113 979	133 874
dont frais généraux	47 031	45 384
> INVESTISSEMENT	241 490	1 077 207
dont dépenses réelles	236 535	1 071 912
> TOTAL	599 237	1 495 786
Agents ETP au 31/12	2,65	2,55



SIGNATURE DE LA CONVENTION ORANGE

Dans le cadre du plan France Très haut débit, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) a lancé un appel à manifestations d'intentions d'investissement auprès des opérateurs privés. Orange a répondu favorablement pour le déploiement de la fibre optique sur la Communauté urbaine d'Alençon et la ville de Flers. La convention de programmation et de suivi des déploiements FttH (*Fiber to the home*, fibre optique jusqu'au domicile), signée le 7 juillet 2014, a formalisé l'engagement d'Orange avec l'État, la Région Basse-Normandie, le Conseil général de l'Orne, la Communauté urbaine d'Alençon et la ville de Flers.

SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC ERDF ET LE SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'ORNE

Signée le 28 novembre 2014 entre le Conseil général de l'Orne, ERDF et le Syndicat d'énergie de l'Orne, une convention permet de faciliter le partage des infrastructures existantes pour le déploiement de la fibre optique sur les supports de lignes électriques aériennes gérées par ERDF.



Travaux portant sur la pose de fibre optique



Pose de fourreaux



Alençon - Signature de la convention avec ERDF et le Syndicat d'énergie de l'Orne

LE HAUT DÉBIT POUR TOUS

L'opération lancée en octobre 2013, visant à aider les habitants ne bénéficiant pas d'un accès Internet à 2 Mbit/s via le réseau filaire, s'est poursuivie durant l'année 2014. Le Conseil général a ainsi permis à 348 foyers de bénéficier d'aides financières relatives aux frais d'acquisition et d'installation du kit de connexion au réseau Wimax (*Worldwide interoperability for Microwave Access*) ou satellitaire, pour un montant de 103 573 €.

AVANCÉE DE L'OPÉRATION PRIVÉE

En concertation avec le Conseil général, Orange continue à optimiser ses infrastructures et s'est engagé à réaliser des travaux de suppression de l'ensemble des multiplexeurs présents sur son réseau qui rendent aujourd'hui inéligible

l'accès à Internet. En 2014, Orange a ainsi réalisé des travaux permettant la suppression de quatre multiplexeurs au niveau des sous-répartiteurs de Landigou, Mauves-sur-Huisne, Dancé et Verrières. Cela a permis de rendre 352 foyers éligibles à un accès ADSL. Parallèlement, dans le but d'améliorer les débits sur son réseau cuivre, Orange a déployé fin 2014, 40 nœuds de raccordement d'abonnés (NRA) avec la technologie VDSL2. Cette technologie permet de disposer d'un débit théorique jusqu'à 100 Mbit/s. L'amélioration de cette technologie est toutefois limitée aux lignes situées à moins de 1,2 km d'un NRA. Enfin, après Alençon et Argentan en 2013, c'est au tour des communes de Flers et de L'Aigle d'être desservies en 4G en 2014.

➤ Transports de personnes

En 2014, 15 766 élèves ont été pris en charge au titre du transport scolaire sur les 900 circuits scolaires au total (3,9 millions de kilomètres par an) et 115 000 voyageurs ont utilisé les lignes régulières du réseau Cap Orne (1,5 million de kilomètres par an).

Les transports interurbains ont représenté une dépense globale de 19,5 M€.

Cette année 2014 a été marquée par le renouvellement de l'ensemble des marchés relatifs aux transports scolaires, pour quatre ans, et des contrats de délégation de service public (quatre lots géographiques) portant sur les lignes régulières du réseau « Cap Orne », pour huit ans. Ce réseau a été remanié pour tenir compte de l'évolution de la fréquentation et des besoins :

- six lignes, peu fréquentées par les voyageurs non scolaires, ont été transformées en circuits scolaires et dix services de marché ont été supprimés ;
- une ligne a été créée entre Mortagne-au-Perche, Longny-au-Perche et La Loupe ;
- cinq lignes ont été renforcées ou redéfinies ;
- quatre lignes sont désormais exploitées dans le cadre de marchés publics.

Concernant les circuits scolaires, de nombreuses modifications ont été réalisées pour :

- appliquer la réforme des rythmes scolaires dans l'enseignement primaire, (modification d'horaires de classe, rétablissement du mercredi matin) ;
- intégrer les scolaires des lignes régulières supprimées ;
- optimiser les services et économiser des autocars ;
- permettre la modification des horaires de classe sollicitée par les collègues d'Athis-de-l'Orne, Putanges-Pont-Écrepin, et Écouché.

L'ensemble de ces évolutions a pu être réalisé à budget constant.

La participation familiale au transport scolaire a augmenté d'un euro, à 91 € le plein tarif.

À noter l'instauration d'une réduction de 50 % pour les voyageurs non scolaires de moins de 26 ans sur les cartes mensuelles et annuelles.

Une étude est actuellement en cours pour évaluer la mise en œuvre d'une carte sans contact qui permettrait aux élèves d'utiliser à la fois, le transport, la cantine des collèges, les bibliothèques, etc. grâce à ce seul support.

Au 1^{er} septembre 2014, le parc de la régie départementale était composé de 40 autocars (+ sept en cas de panne) effectuant quotidiennement 169 circuits pour un budget de 2,25 M€.

Deux autocars neufs ont été achetés en 2014 pour un montant d'environ 390 000 €, répondant à la nouvelle norme environnementale Euro 6 visant à diminuer les gaz à effet de serre.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
➤ FONCTIONNEMENT	19 013 678	19 259 138
dont masse salariale	1 578 772	1 694 622
Agents ETP au 31/12	50,68	52,37



➤ Carte scolaire 2014



➤ Environnement



Le Service espace rural et agriculture (SERA) met en œuvre les actions du Conseil général dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture et de la filière équine. Il agit en tant que maître d'ouvrage dans des projets spécifiques liés à l'aménagement foncier agricole et forestier, aux espaces naturels sensibles, et vient également en appui aux maîtres d'ouvrages locaux.

➤ Barrière étang le Grais

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	3 070 953	2 959 301
dont masse salariale	804 597	764 533
dont frais généraux	302 597	299 891
> INVESTISSEMENT	6 045 354	5 185 567
dont dépenses réelles	5 966 092	5 105 753
> TOTAL	9 116 307	8 144 868
Agents ETP au 31/12	17,05	16,85

L'EAU AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ

Le Département aide les collectivités ornaïses à financer leurs actions en faveur de l'eau, soit en soutenant leurs investissements, soit en apportant un appui technique à la gestion des ouvrages.

En 2014, le Conseil général a accordé près de 4,2 M€ de subventions pour :

- des études et travaux en matière d'alimentation en eau et d'assainissement : 3 M€ ;
- des études et travaux pour la restauration des cours d'eau ou la lutte contre les inondations : 234 000 € ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) : 77 000 € ;
- les actions du Syndicat départemental de l'eau (SDE) : 841 000 €.

Ces financements, associés à ceux des agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie ont permis notamment :

- d'assainir collectivement deux nouvelles communes et plusieurs hameaux représentant 336 nouvelles habitations ;
- de construire une nouvelle usine de traitement d'eau par le Syndicat mixte de production d'alimentation en eau potable (SMPEP) du Domfrontais (subvention accordée 582 000 €).

En attribuant ces aides qui contribuent à la bonne gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau, le Département participe au développement de l'économie locale en générant un volume de travaux de 12,3 M€ pour l'eau et l'assainissement et 0,5 M€ pour la restauration de cours d'eau et la lutte contre les inondations.



➤ Travaux d'assainissement collectif à Silly-en-Gouffern.
98 habitations raccordées



➤ Bagnolles-de-l'Orne.
Réhabilitation du réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales



➤ Lutter contre les inondations :
PAPI Orne-Seulles - Le pont de Guichaumont

Programmes d'actions de prévention contre les inondations (PAPI)

L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Le Département avec son Service d'appui technique aux traitements des eaux et des milieux aquatiques (SATTEMA) apporte un appui technique aux collectivités en matière d'assainissement. Le financement de cette activité est en partie assuré par les collectivités et les agences de l'eau.

Par ailleurs, par délibération du 4 avril 2014, le Département, en tant qu'échelon de proximité de l'action publique, a décidé de renforcer ses engagements envers les communes et intercommunalités en matière de solidarité et de services, et de s'impliquer davantage dans le domaine du conseil technique. Il a ainsi créé une Agence technique départementale dénommée Ingénierie 61. Dans le but d'optimiser les moyens humains et financiers, le Département a délégué la réalisation des missions réglementaires à cette agence technique.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La capacité de traitement des eaux usées du département est, au 31 décembre 2014, d'environ 400 000 équivalents habitants (EH) pour 227 stations (capacité comprise entre 30 et 75 000 EH).

La protection des cours d'eau passe par une exploitation rigoureuse des stations et du réseau de collecte. Globalement, le fonctionnement des stations de traitement est satisfaisant. Cependant la collecte des eaux usées reste problématique. Les réseaux collectent des eaux claires parasites qui perturbent le bon fonctionnement des stations, et se déversent parfois dans les rivières, dégradant ainsi leur qualité.



↳ Gaprée - Lits plantés de roseaux



↳ Disques biologiques



↳ Inspection caméra d'un système d'assainissement non collectif



↳ Mesure de la hauteur des boues

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Les 30 communautés de communes ornaises, gestionnaires de service public d'assainissement non collectif (SPANC), ont bénéficié de l'appui technique et administratif du SATTEMA pour le suivi des 52 000 dispositifs d'assainissement non collectif recensés sur le territoire.

LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

Dans le département, deux réseaux de mesures permettent de suivre l'évolution de la qualité des eaux :

- ↳ un réseau géré par les Agences de l'eau Seine Normandie et Loire Bretagne avec pour but de donner une image générale des eaux, à l'échelle européenne,
- ↳ un réseau complémentaire géré par le Conseil général avec pour but d'assurer un suivi plus fin à l'échelle départementale et d'orienter nos politiques dans le domaine de l'eau.

La qualité est globalement satisfaisante dans le département.



↳ La rivière « la Rouvre » après travaux de restauration.

ÉNERGIE

Plan climat énergie territorial

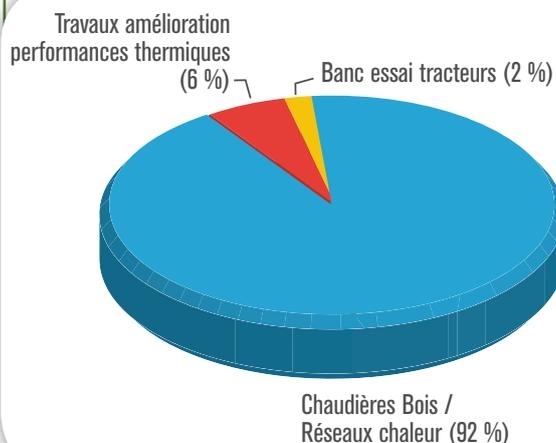
Le Conseil général a adopté son plan climat énergie territorial (PCET) en avril 2014. Ce plan vise à réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie issues de la mise en oeuvre des compétences départementales. Ainsi, six grandes thématiques ont permis de structurer les actions prévues jusqu'en 2020 qui concernent le quotidien des agents départementaux ou les acteurs du territoire en lien avec les compétences départementales (mobilité durable des agents et des Ornaïs, sobriété et efficacité énergétique, territoire durable et lutte contre la précarité énergétique).

Bois énergie

En 2014, 95 dossiers d'installation de systèmes de chauffage à bois, émanant principalement de particuliers, notamment dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, ont été subventionnés pour un montant de 107 218 €, correspondant à une puissance totale installée de 1 986 kW.

Le moratoire sur le soutien à la méthanisation a réduit les dépenses de l'enveloppe énergie de moitié. 2014 a également été la dernière année durant laquelle les travaux de renforcement des réseaux électriques ont été subventionnés.

➤ RÉPARTITION DES AIDES DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE (117 195 €)



➤ Janvier 2014

Signature d'une convention de mise à disposition de bois issus de bords de routes départementales entre le Conseil général et la commune d'Aube. Cette première initiative visant à optimiser la gestion des bords de routes, dans un souci d'économies, et à valoriser localement une ressource renouvelable, a permis de mener une opération de communication d'envergure pour développer ces pratiques.



➤ Novembre 2014

Organisation d'un colloque sur le bois énergie en partenariat avec la commune d'Aube. Cette opération, qui visait à rassurer les élus sur la ressource bois et ses développements potentiels, a connu un grand succès. Près de 200 participants ont participé activement aux démonstrations de matériels proposées le matin, ou aux échanges nourris avec les spécialistes de la filière réunis en table ronde, l'après-midi.

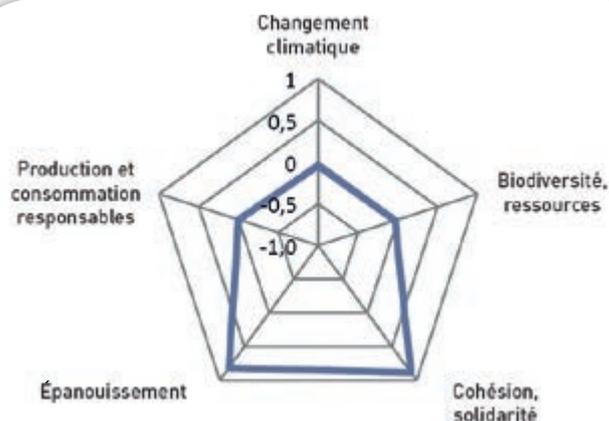


DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le quatrième rapport sur la situation en matière de développement durable (DD) a proposé une nouvelle approche afin d'analyser l'impact de l'ensemble de l'activité des services départementaux, en interne comme en externe, au regard des finalités du développement durable.

Ainsi, un panorama global sous forme de radar permet de situer la collectivité au regard du DD et d'effectuer un suivi de l'évolution au fil des ans. En fonction de l'enveloppe financière allouée à chaque action, l'impact en termes de développement durable est quantifié pour chacune des cinq finalités (cf. graphique ci-contre). Ainsi, par exemple, le budget important consacré par le Conseil général à l'action sociale (plus de 50 % au total) permet d'améliorer fortement les deux finalités épanouissement et cohésion, solidarité. En revanche, des axes d'améliorations sont apparus sur d'autres missions d'aménagement du territoire plus impactantes mises en œuvre par le Conseil général.

> BUDGET « ACTION SOCIALE »



Création d'une estampille pour accompagner l'ensemble de la démarche développement durable :



PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES (PDIPR) ET AIDES À LA RANDONNÉE

En 2014, l'acquisition de la voie ferrée Briouze-Bagnoles-de-l'Orne a été finalisée. Cette transaction va permettre au syndicat mixte en cours de constitution d'envisager l'aménagement de cet axe de développement touristique majeur qui reliera Briouze à la station thermale de Bagnoles-de-l'Orne où passe déjà la Véloscénie, voie verte qui relie Paris au Mont-Saint-Michel.

36 200 € ont été versés à la Communauté de communes du Haras-du-Pin pour la réédition d'un guide de randonnées pédestres et à la commune de Vimoutiers pour un projet de réalisation de voie verte sur son territoire.

ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) ET TERRAINS MESURES COMPENSATOIRES (MC)

La politique en faveur des ENS a pour objectif la préservation du patrimoine naturel et paysager remarquable du département et l'ouverture au public des sites. Elle est financée par la taxe d'aménagement perçue sur les permis de construire.



Sortie « papillons » au coteau de la Bandonnrière

Inauguration du parcours tout public sur le site des Vallées et Marais de Bretoncelles

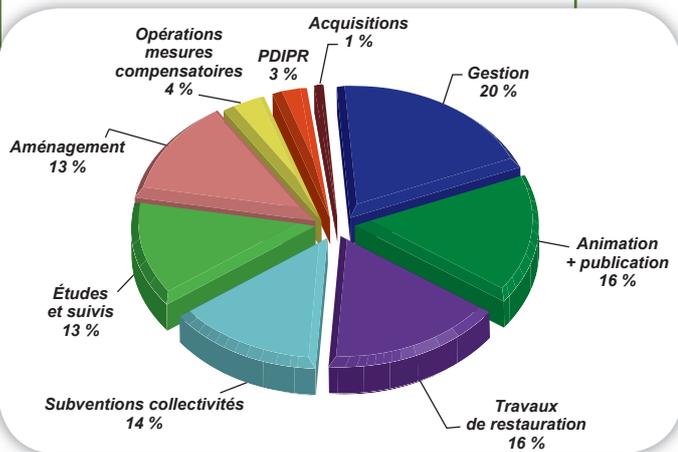
Le schéma départemental des ENS adopté en 2008 comprend 40 sites.

Par ailleurs, le Conseil général gère pour le compte de l'État et des sociétés autoroutières 174 ha de terrains acquis au titre des mesures compensatoires (actions visant à compenser les impacts sur l'environnement des travaux de la RN 12, l'A 28 et de l'A 88).

En 2014, l'action du Département a concerné 38 sites (34 ENS et quatre MC) et a été marquée par :

- l'aménagement et l'ouverture au public de trois nouveaux sites :
 - les coteaux historiques de la Bataille de Normandie, en lien avec les manifestations organisées à Montormel pour le 70^e anniversaire de la bataille de Normandie, avec la réalisation d'un circuit de 6 km, utilisé lors des Randonnées de la paix par plus de 1 000 personnes et la finalisation de la restauration écologique de la « Prairie du souvenir », lieu d'implantation de « l'Arbre de la liberté » inauguré le 2 juin ;
 - le camp historique de la Courbe dans les méandres de l'Orne où une boucle de 2 km a été créée, balisée et valorisée par l'édition d'un dépliant-guide ;
 - les vallées et marais de Bretoncelles, site « d'intérêt local » pour lequel le Département a apporté son soutien financier à la commune de Bretoncelles. L'inauguration du parcours de découverte à vocation pédagogique et intergénérationnelle, accessible à tout public, a eu lieu le 20 septembre.
- une fréquentation record notamment au mois d'août sur certains sites comme la Roche d'Oëtre : 105 885 visiteurs (+ 20 %) et les gorges de Villiers : 13 500 visiteurs (+ 16 %) ;
- la rétrocession par l'État au Département de 150 ha de terrains « mesures compensatoires RN 12 » en vue de leur gestion ;
- la validation de deux nouveaux périmètres ENS sur lesquels des actions ont été engagées : « les pertes et résurgence du Guiel » (57 ha) (Heugon et Monnai) et « La prairie tourbeuse du Bel Érable » (8 ha 60 a) (Moulins-la-Marche).

➤ RÉPARTITION DES DÉPENSES ENS (435 420 €)



Le bilan synthétique des actions menées sur les ENS et les terrains MC est le suivant :

- 0,56 ha de terrain a été acquis : une ancienne carrière sur la commune de La Courbe (ENS des méandres de l'Orne) ;
- 2 900 m de nouveaux sentiers de découverte ont été créés sur trois sites (coteaux historiques Bataille de Normandie, Méandres de l'Orne à la Courbe et lande du Terre Bizet) ;
- 28 km de chemins ont été entretenus (par les équipes d'insertion) sur l'ensemble des sites ouverts au public ;
- 27 sites ont fait l'objet d'études et de suivis scientifiques avec notamment la découverte de 11 espèces nouvelles pour l'Orne ;
- 26 sites ont fait l'objet de travaux (gestion, aménagement, entretien) pour un total de 84 chantiers dont 57 chantiers réalisés avec les associations et entreprises d'insertion et un avec un public de personnes handicapées dans le cadre d'ateliers protégés (soit 1 220 journées) ;
- 21 conventions de gestion ou d'autorisation de travaux ont été établies avec des partenaires ou des particuliers ;
- une réunion de bilan a été organisée avec les sociétés autoroutières Alis et Alicorne (A28 - A88), les services de l'État et la commune de Sarceaux concernant les travaux de restauration des terrains MC au marais de Grogny ;
- 21 sites ont bénéficié d'animations ;
- 502 animations (1/2 journée) au total ont été effectuées avec une fréquentation de 9 969 personnes : dont 157 pour le grand public regroupant 1 774 personnes et 345 pour les scolaires et centres de loisirs, pour 8 195 personnes ;
- 137 532 personnes ont été comptabilisées en visites libres sur huit sites témoins, avec une augmentation de 19 % sur les sites majeurs équipés d'appareils de comptage ;
- l'édition d'un nouveau guide « le carnet du petit naturaliste » pour le marais du Grand-Hazé.



➤ Plantation de haies avec les élèves de Giel Don Bosco sur le parking du camp de la Courbe



➤ Restauration de la Prairie du souvenir à Montormel



AIDES DIVERSES

DÉCHETS

Plan déchets du BTP

L'élaboration du plan de prévention et de gestion des déchets du BTP s'est poursuivie en 2014 : l'état des lieux a été réalisé et validé par la Commission consultative en mars. Huit réunions (comité technique, groupe de travail et commission consultative) se sont déroulées, permettant d'aboutir à des propositions de scénarii.

Actions contre le gaspillage alimentaire dans un collège « pilote »

L'année 2014 a été marquée par le lancement d'actions visant à lutter contre le gaspillage alimentaire, dans le collège de Domfront, en partenariat avec le CREPAN (Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature). Un diagnostic, réalisé en juin, a permis d'établir un premier bilan des quantités de déchets alimentaires provenant du restaurant scolaire. Fin 2014, une réunion a permis de proposer à l'établissement un plan d'actions, en l'intégrant dans les projets pédagogiques du collège. Pour cela, sont associés : l'équipe dirigeante du collège, le personnel du restaurant scolaire, l'équipe enseignante, les élèves...

L'objectif de cette opération est de réduire le gaspillage alimentaire et de valoriser les déchets organiques produits. Cette opération pilote va se poursuivre en 2015, avec la mise en œuvre des actions. Elle sera étendue ensuite à d'autres établissements.

Opération Foyers témoins

Dans le cadre de sa politique en faveur de la réduction de la production de déchets et en partenariat avec le Syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères (SIRTOM) de la région Flers-Condé, le Conseil général a décidé d'initier une opération « Foyers témoins ». Cette démarche a pour objectif de mesurer l'impact d'un changement de comportement de ménages volontaires, sur leur production de déchets, en adaptant leur mode de consommation et en convainquant les autres habitants, par l'exemple.

➤ AIDES À LA PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES



La forte chute du linéaire planté en 2014 est due à la fin de la programmation des crédits européens qui permettaient avec la participation du Conseil général de financer les opérations collectives de plantation de haies à 80 %.



☒ Plantation sur limite de parcelle : fermeture du maillage bocager

> Agriculture et cheval

Depuis plusieurs années, le Conseil général soutient l'activité agricole avec pour priorités d'accompagner l'installation des jeunes agriculteurs, de participer à la modernisation des bâtiments d'élevage, d'apporter un appui aux agriculteurs en difficulté, et de soutenir l'élevage en développant les actions de prophylaxie.

AIDES À L'AGRICULTURE

AIDES EN FAVEUR DES AGRICULTEURS

Le Conseil général aide à l'installation des jeunes agriculteurs (JA), en allouant une subvention maximale de 7 600 € pour financer une partie des premiers investissements.

Après une chute du nombre des installations de JA de 2010 à 2012, la tendance est à la reprise, ce qui impacte directement le montant des aides allouées par le Conseil général de l'Orne.

AIDE À LA RÉDUCTION DES CHARGES DE MÉCANISATION

Les dépenses liées à la mécanisation font partie des charges les plus lourdes de l'exploitation agricole. Afin d'inciter les jeunes agriculteurs à limiter leurs investissements, le Conseil général leur accorde une aide de 1 500 € s'ils font appel à du matériel de coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) et/ou à des entreprises de travaux agricoles.

MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE

Le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) vise à conforter les exploitations au niveau économique dans un contexte d'adaptation à la réforme de la politique agricole commune (PAC) et, d'une façon générale, à favoriser l'adaptation des filières d'élevage. Il s'agit d'un dispositif national, auquel le Conseil général a décidé de s'associer aux côtés de l'Europe, de l'État et du Conseil régional pour deux filières d'élevage différentes : avicole et bovine-ovine-caprine.

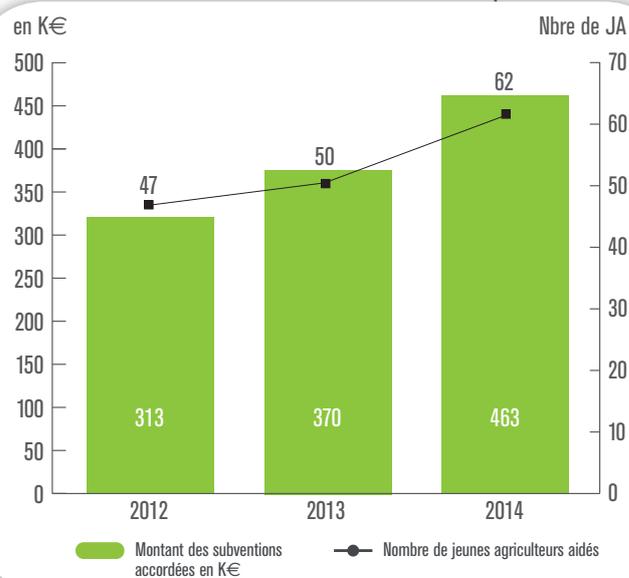
Le dispositif s'est achevé fin 2013.

Il a été prorogé en 2014 dans l'attente de l'approbation du Plan de développement rural régional (PDR) bas-normand par la Commission européenne.

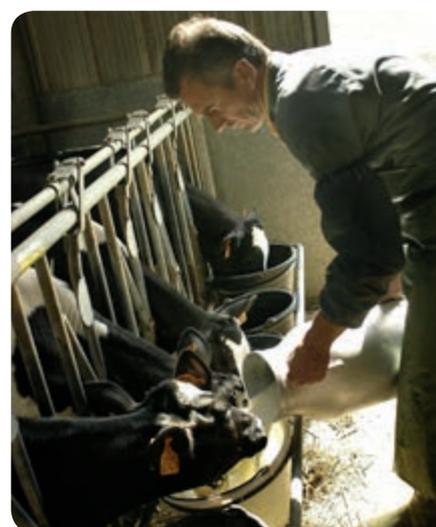
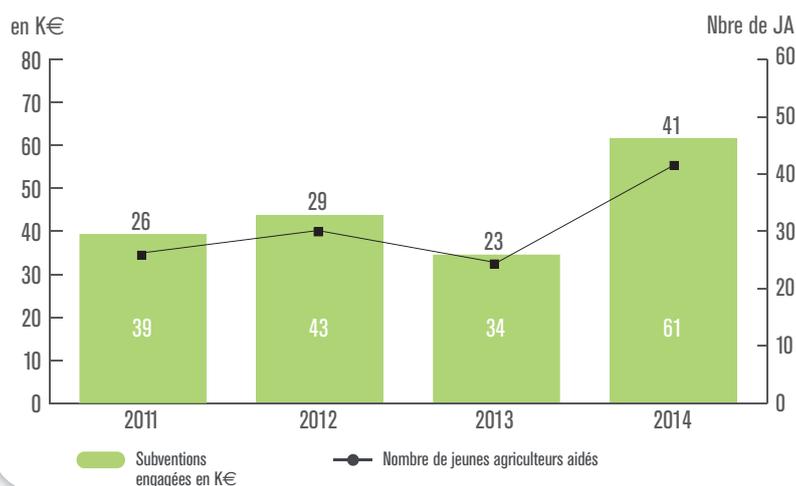
> Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	3 023 255	2 868 248
dont masse salariale	281 840	293 648
dont frais généraux	108 261	105 896
> INVESTISSEMENT	2 252 266	2 105 599
dont dépenses réelles	2 193 476	2 048 419
> TOTAL	5 275 521	4 973 847
Agents ETP au 31/12	6,10	5,95

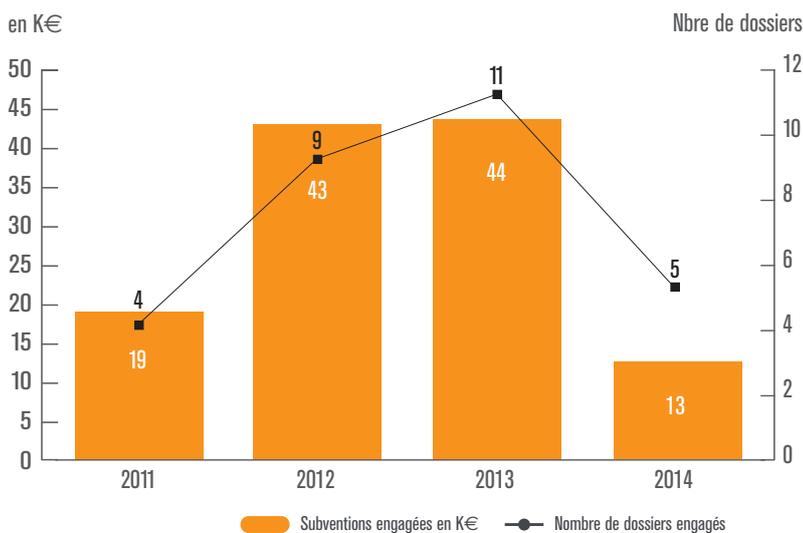
> ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'ATTRIBUTION DE L'AIDE À L'INSTALLATION



> AIDE À LA RÉDUCTION DES CHARGES DE MÉCANISATION



> PMBE AVICOLE



PMBE AVICOLE

Profitant des modalités d'aides du PMBE, le Conseil général, depuis 2009, a mis en œuvre un dispositif d'aide spécifique pour soutenir la filière avicole afin de permettre la reprise, la rénovation, ou la construction de bâtiments pour redynamiser la filière en régression dans le département.

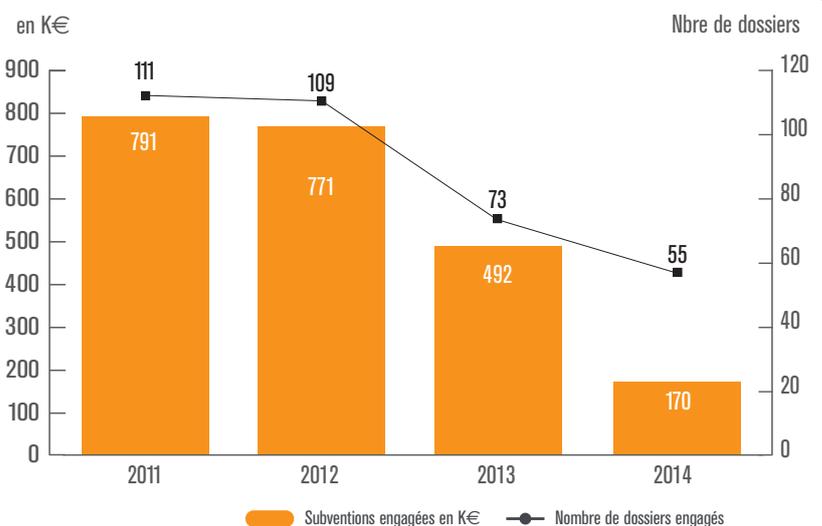
Depuis sa mise en œuvre, 53 000 m² de bâtiments ont été construits et 22 270 m² ont fait l'objet d'une rénovation.

PMBE BOVIN-OVIN-CAPRIN

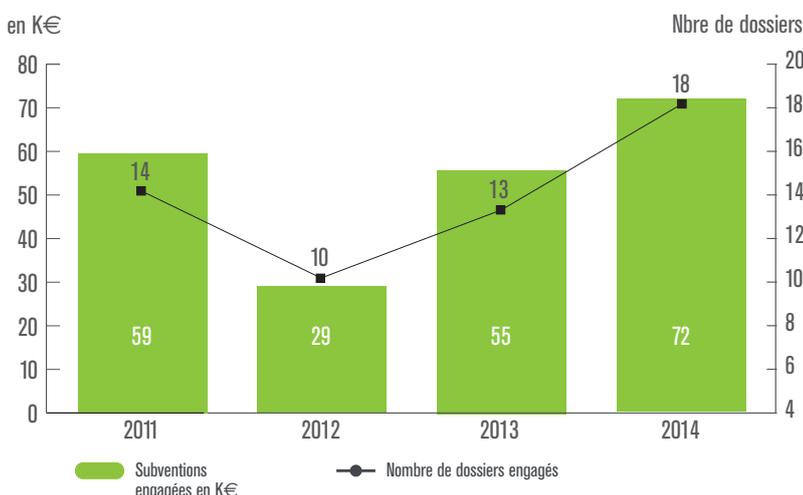
Le PMBE s'est achevé en 2013. Un nouveau dispositif issu du PDR bas-normand devait lui succéder.

En raison du retard pris dans l'approbation de la nouvelle programmation régionale, le PMBE a fait l'objet d'une reconduction pour 2014. La communication tardive de la prorogation du dispositif, couplée à une modification des règles d'éligibilité n'a pas permis de mobiliser suffisamment l'intérêt des agriculteurs, d'où la chute importante du nombre de dossiers financés.

> PMBE BOVIN-OVIN-CAPRIN



> PLAN VÉGÉTAL POUR L'ENVIRONNEMENT



PLAN VÉGÉTAL POUR L'ENVIRONNEMENT (PVE)

L'objectif du PVE est d'apporter une aide financière pour la réalisation d'investissements permettant la reconquête de la qualité des eaux. Bénéficiaire de ce dispositif les exploitants agricoles, les CUMA pour l'achat de matériel permettant de lutter contre l'érosion des sols, la pollution par les produits phytosanitaires ou les fertilisants.

Dans l'attente de l'approbation du PDR bas-normand, le Conseil général a décidé de poursuivre seul le financement de ces investissements.

SOUTIEN À L'ÉLEVAGE

Le Conseil général finance les actions destinées à lutter contre les maladies animales en accompagnant les campagnes conduites par le Groupement de défense sanitaire du cheptel ornaï (GDSCO), et dans la mise en œuvre du plan de détection et d'assainissement des cheptels infectés par l'IBR (rhinotrachéite infectieuse bovine).

Il participe également financièrement aux coûts des analyses de prophylaxie et à l'abattage partiel des cheptels atteints de bovine virale diarrhée (BVD) et para-tuberculose.

Le montant alloué à ces actions s'élève à 499 700 € dont 176 000 € pour l'aide aux frais d'abattage.

Le Conseil général soutient les actions en faveur de la filière apicole en octroyant une aide de 35 150 €.

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DE LA MORTALITÉ DES BOVINS ET ÉQUINS

L'autopsie est parfois indispensable pour connaître les causes de la mortalité d'un animal pour mettre en œuvre des actions de prophylaxie permettant de protéger le cheptel.

À cet effet, le GDSCO s'est équipé, grâce à l'aide du Conseil général (15 000 €), d'un véhicule permettant de transporter les animaux pour être autopsiés vers le GIP Labéo qui réalise les analyses.



DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ (CIRCUITS COURTS)

Agrilocal61



Convaincu que la commande publique peut jouer un rôle essentiel dans la structuration et le renforcement des filières locales de production, le Conseil général a décidé de mettre en œuvre, à l'instar d'une vingtaine d'autres départements, une plateforme Internet gratuite, qui met en relation les producteurs locaux et les acheteurs de la restauration collective.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS AGRICOLES ET AUX AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ

Chaque année, le Conseil général finance des associations, des syndicats professionnels ou des établissements publics qui œuvrent pour le développement de l'agriculture ornaï (20 en 2014).

Par ailleurs, une convention avec la Chambre d'agriculture définit les actions à engager par elle et avec les organisations professionnelles agricoles (OPA). Le Conseil général apporte son concours financier à ces partenaires.

Le budget 2014 consacré à ces actions s'est élevé à 700 550 € dont 537 100 € pour la Chambre d'agriculture et 163 450 € pour les autres structures.

Concernant le soutien aux agriculteurs en difficulté, le Conseil général a financé la cellule Agri-aide en allouant une aide de 90 000 € (110 dossiers ont été traités), et les activités de l'association Solidarité paysans Basse-Normandie en versant une subvention de 2 500 € (25 exploitants ornaï ont profité du soutien des bénévoles de l'association).



Drive fermier

À l'image de la grande distribution, une association regroupant une dizaine de producteurs locaux a décidé de créer le premier drive fermier ornaï. Les commandes sont passées par Internet sur le site de l'association avant le mardi minuit. Les commandes sont à récupérer tous les vendredis après-midi.

Le Conseil général a financé ce projet à hauteur de 7 000 €.

COMICES AGRICOLES, LA VITRINE DU MONDE AGRICOLE ET RURAL

Le Conseil général contribue depuis de nombreuses années au financement de ces manifestations qui permettent de mettre en valeur le savoir-faire des éleveurs ornaï et les exploitations des cantons.

Pour 2014, 34 comices ou concours d'animaux ont été organisés, au cours desquels 2 113 animaux ont concouru. La participation du Département s'est élevée à 63 000 €.



AMÉNAGEMENT FONCIER ET FORESTIER (AFAF)

Quatre commissions intercommunales d'aménagement foncier (CIAF) sont opérationnelles pour les travaux routiers suivants :

- modernisation de la RD 924 (liaison Argentan-Flers) : CIAF de Briouze-Sainte-Opportune ;
- modernisation de la RD 962 (liaison Flers – Condé-sur-Noireau) : CIAF de Montilly-sur-Noireau – Saint-Pierre-du-Regard ;
- déviation de Flers / prolongement de la RD 924 : CIAF de Saint-Georges-des-Groseillers – Cerisy-Belle-Étoile - Caligny - La Bazoque ;
- commune de Saint-Ouen-le-Brisoult : commission communale d'aménagement foncier de Saint-Ouen-le-Brisoult.

L'année 2014 a été marquée par la publication le 4 novembre 2014, au service de la publicité foncière d'Argentan, de l'aménagement foncier d'Écouché-Loucé-

Sevrai, première opération achevée par le Département depuis le transfert de compétence par l'État le 1^{er} Janvier 2006. Un programme de travaux connexes associé à cette opération est engagé pour un montant de 300 000 €.

Le Conseil général a décidé le 30 juin 2014 une politique d'aide en faveur des procédures d'échanges et de cessions amiables d'immeubles ruraux. Cette politique soutient à la fois les échanges en l'absence de périmètre (échanges multilatéraux) mais également des opérations à l'intérieur d'un périmètre d'aménagement.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, le contrôle des autorisations de division des parcelles remembrés est réalisé. Dans le cadre du secrétariat de la Commission départementale d'aménagement foncier, 35 dossiers ont été instruits en 2014, 75 en 2012 et 2013, 265 en 2011. La baisse des transactions se confirme.

FILIÈRE ÉQUINE

La politique « cheval » du Département concerne deux domaines : le domaine sportif et le domaine de l'élevage pour un montant global de 568 102 €.

Cette dépense correspond :

- à l'encouragement aux manifestations équestres, à l'aide aux deux comités d'équitation ainsi qu'aux grands concours internationaux (les rendez-vous de l'attelage, un concours de saut d'obstacle international au Haras national du Pin, un concours international d'endurance) et aux bourses aux sportifs en partenariat ;
- à l'aide apportée au fonctionnement du GIP Jeux équestres mondiaux FEI Alltech TM 2014 en Normandie d'un montant de 267 598 € en 2014 correspondant au solde d'une aide financière directe de 700 000 € votée lors du Budget primitif (BP) 2008, à laquelle s'ajoutent 800 000 € de frais d'investissement pour la création d'une piste de cross et d'une carrière de dressage sur le site du Haras national du Pin.
La participation du Département pour l'organisation des Jeux équestres mondiaux s'établit ainsi à 1 500 000 € ;

- au soutien au fonctionnement annuel de six sociétés de courses et des associations de races ainsi que la participation au fonctionnement de la structure de gouvernance du pôle de compétitivité ;
- au soutien à l'association pour le développement et le rayonnement du Pin ;
- à l'aide pour la rénovation et/ou la création de huit établissements équestres et à l'aide à la création d'une infrastructure dans le cadre du schéma régional des pistes et marcheurs ;
- au soutien accordé à hippodrome d'Alençon pour des travaux d'élargissement de sa piste.

➤ Haras-du-Pin - Chantiers © Jean Chevret



HARAS NATIONAL DU PIN

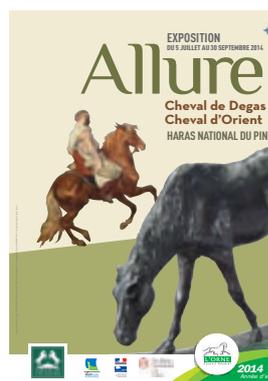
L'action du Conseil général pour le Haras national du Pin a porté sur l'accueil des Jeux équestres mondiaux FEI Alltech TM en Normandie 2014, le devenir du site et sur le grand projet envisagé pour celui-ci.

ACCUEIL DES JEUX ÉQUESTRES MONDIAUX FEI ALLTECH 2014 EN NORMANDIE

Outre l'organisation de l'épreuve de cross, le Haras national du Pin a été le lieu du concours de dressage du concours complet d'équitation. Les épreuves de cross et de dressage du concours complet ont donné entière satisfaction aux concurrents venant de 24 nationalités différentes qui ont reconnu unanimement la qualité des terrains. Ces deux épreuves ont rassemblé plus de 50 000 spectateurs sur trois jours. L'organisation de ces épreuves a nécessité l'implication totale et permanente des services du Conseil général, et la réalisation de travaux importants, en collaboration avec le Comité d'organisation et l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), gestionnaire du domaine. Ainsi, ont été réalisés, en 2013 et 2014 :

- la réhabilitation d'un étang servant de réserve d'arrosage ;
- la création de la piste de cross et de ses aménagements connexes ;
- l'aménagement d'une carrière de dressage face au château ;
- la réalisation des installations provisoires dans la cour d'honneur du château pour les inspections vétérinaires lors de l'épreuve.

Les dépenses réalisées en 2014 pour tous ces travaux par le Département s'élèvent à environ 932 000 €. Celles de la piste sont remboursées par le Comité d'organisation des Jeux, celles pour l'étang sont aidées par l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), propriétaire du Haras national du Pin.



Un « projet territorial » à 15 mois a permis, dans l'esprit des valeurs qui sont celles des Jeux : exploit, respect, transmission, ouverture, de proposer sur le territoire ornaïis une vingtaine de manifestations sportives, ludiques ou culturelles pour un montant de près de 180 000 € tous services confondus. Dans le cadre plus particulier de l'exposition « Le cheval de Degas », le Département a réalisé les travaux d'aménagement de l'espace muséographique, pour environ 100 000 €.

GRAND PROJET DU PIN

Le Conseil général a poursuivi avec ses partenaires (Conseil régional, État, IFCE) les études et réflexions relatives à la reprise du site par une nouvelle structure, porteuse du grand projet.

La loi d'avenir 2014 sur l'agriculture et la forêt a acté la création d'un nouvel établissement public administratif de l'État (EPA) chargé de la gestion et de la mise en valeur du Haras national du Pin.

Préservation et valorisation du patrimoine du Haras national du Pin, création d'un pôle international dédié au sport équestre, appui à la filière équine et promotion des métiers du cheval, développement de l'offre touristique, culturelle et de l'offre de formation, coopération avec le Haras national de Saint-Lô, telles seront les missions du futur établissement public.

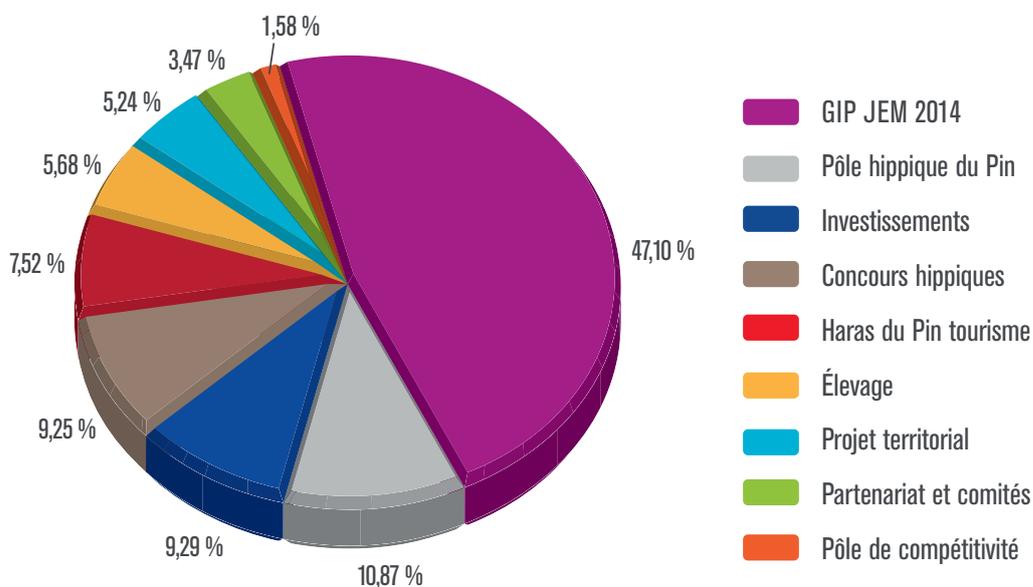
Ce dernier sera placé sous la tutelle du ministère de l'agriculture. Le projet de décret d'application prévoit la mise en place d'un conseil d'administration, composé de six représentants de l'État, cinq représentants de la Région Basse-

Normandie, cinq représentants du Conseil général de l'Orne ainsi que deux représentants du personnel du nouvel établissement. Le Président sera un élu de la Région ou du Département.

La création d'une Académie du cheval initiée par la Société d'encouragement à l'élevage du Cheval Français (SECF) s'inscrit dans ce contexte. Ce projet d'investissement ambitieux de 5,4 M€ consiste en la création d'une école internationale des métiers du cheval et d'une pépinière d'entreprises destinée aux jeunes entraîneurs avant installation.

Le plan de financement est bouclé et comprend quatre partenaires intervenant chacun à hauteur de 25 % du coût du projet : la SECF, le Fonds d'encouragement aux projets équestres régionaux ou nationaux (EPERON), le Conseil régional et le Conseil général. Ce dernier a acté le principe de participation à cette opération lors de la réunion du Conseil général du 20 juin 2014 à hauteur de 1 350 000 € sur les budgets 2015 et 2016.

> AIDES À LA FILIÈRE ÉQUINE





tech FEI WORLD EQUESTRIAN GAMES
2014 IN NORMANDY

Mission Jeunesse Culture



Adapter les collèges ornaux aux nouvelles exigences pédagogiques.

Les programmes

► COLLÈGES FORMATION INITIALE JEUNESSE

- Collèges publics
- Collèges privés
- Autres établissements privés
- Site universitaire de Montfoulon
- Aides à la poursuite des études
- Accompagnement pédagogique
 - Aides à la jeunesse

► SPORT

► ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- Équipements culturels
 - Diffusion
 - Animation
 - Création
- Enseignement artistique : musique, théâtre et danse
- Médiathèque départementale de l'Orne (MDO)

► PATRIMOINE CULTUREL

- Inventaire et enrichissement des collections
- Conservation, restauration et valorisation du patrimoine

Les grandes tendances

Au 1^{er} février 2014, le Conseil général s'est réorganisé en fusionnant au sein d'un même pôle la gestion de plusieurs missions : jeunesse (formation initiale et sport), patrimoine (bâtiments et propriétés départementales) et logistique (équipements et services).

L'année 2014 est marquée par la poursuite du plan collège avec la mise en réhabilitation de la tranche 2 du collège d'Athis-de-l'Orne (2,9 M€), la construction d'une demi-pension au collège de Gacé (6 M€) et au collège du Mêle-sur-Sarthe (2 M€).

La restauration du collège Charles Léandre de la Ferrière-aux-Étangs a été reprise en gestion directe par le Conseil général en septembre 2014 et les premiers déploiements des usages de l'espace numérique de travail des collèges ont été opérés.

Concernant le sport, le championnat du monde de karting s'est déroulé sur le circuit d'Aunay-les-Bois pendant trois jours et a regroupé plus de 1 000 spectateurs passionnés.

Le Département a poursuivi en 2014 sa politique de soutien à la création, à l'animation et à la diffusion culturelle.

De nouveaux partenariats ont été mis en place afin que la Médiathèque départementale poursuive sa mission de développement et de soutien au réseau de lecture publique sur le département. Des conventions ont été passées avec les collectivités gestionnaires et l'action de la médiathèque départementale s'effectue désormais auprès de bibliothèques « partenaires ».

Concernant le patrimoine culturel, la restauration des façades nord et de la cour des communs du Palais d'Argentré à Sées et la construction du Centre de conservation et d'étude des collections archéologiques à Alençon se sont achevées en 2014.

2014 a également été marquée par l'engagement du processus d'internalisation de l'Office départemental de la culture au sein des services du Département pour renforcer la lisibilité de la politique culturelle du Département.

Collèges • formation initiale • jeunesse

Le Département souhaite offrir un cadre de vie et d'exercice adapté à la communauté éducative. Depuis 2010, un programme ambitieux de rénovation des collèges a été lancé. En 2014, 8,6 M€ ont été encore investis, ce qui porte le programme à 45,8 M€ et une dépense annuelle moyenne en gros travaux qui s'élève à 32 € par habitant.

COLLÈGE - FORMATION INITIALE - JEUNESSE
109,18 € par habitant
 en 2014

Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	20 812 336	21 244 248
dont masse salariale	8 824 140	9 074 642
dont frais généraux	4 681 647	4 757 319
> INVESTISSEMENT	8 512 198	10 515 202
dont dépenses réelles	8 018 999	9 960 148
> TOTAL	29 324 534	31 759 450
Agents ETP au 31/12	263,79	267,30

COLLÈGES PUBLICS

	2013	2014	Évolution
Dotations de fonctionnement versées aux collèges	3 116 339 €	3 159 771 €	+ 1,39%
Effectifs dans les collèges	10 846	10 633	- 1,96%
Dotation par élève	287,33 €	297,17 €	+ 3,42%

Les dépenses de remplacement des personnels adjoints techniques des collèges (ATEC) se répartissent entre des remplacements courts nécessaires pour ne pas affecter la qualité du service et des remplacements longs sur une année scolaire, liés à des absences pour longue maladie. Le coût 2014 des remplacements s'élève à 355 883 € dont 140 975 € en contrats courts. Pour mémoire, le coût en 2013 était de 337 448 € dont 245 575 € en contrats courts, soit une augmentation de 5,46 % sur l'ensemble des remplacements entre ces deux années. Le coût moyen mensuel des remplacements 2014 sur 10 mois s'élève à 35 588 €.



Collège Jacques Prévert (self)

RESTAURATION

Sur les 31 collèges publics, deux restaurations sont externalisées jusqu'à la rentrée scolaire de septembre 2014. À partir de cette date, la restauration du Collège Charles Léandre de la Ferrière-aux-Étangs a été mise en régie.

Le partenariat engagé avec la Chambre d'Agriculture afin de développer les circuits locaux d'approvisionnement pour les restaurations des collèges s'est poursuivi en 2014. Une réflexion commune avec le pôle aménagement environnement a conduit à la mise en place de la plate-forme web agrilocal qui sera mise en test dans quatre collèges (Le Theil-sur-Huisne, Sées, Bellême, La Ferté-Macé) début 2015. Elle a pour objectif de mettre en relation directe agriculteurs et restaurations collectives tout en garantissant le respect des procédures d'achat public.

La politique d'harmonisation du prix de la restauration, afin de parvenir à horizon de cinq ans à une tarification unique dans l'ensemble des établissements, s'est poursuivie.

TRAVAUX, MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

560 demandes de travaux et signalements de pannes techniques ont été enregistrés et 501 ont été traités, soit une augmentation de 11,83 % par rapport à l'année 2013, pour un taux de résolution en progression, atteignant 89,46 % en 2014 (83,90 % en 2013) en raison de la mise en place d'une nouvelle organisation technique à partir de l'été 2014.

Athis-de-l'Orne

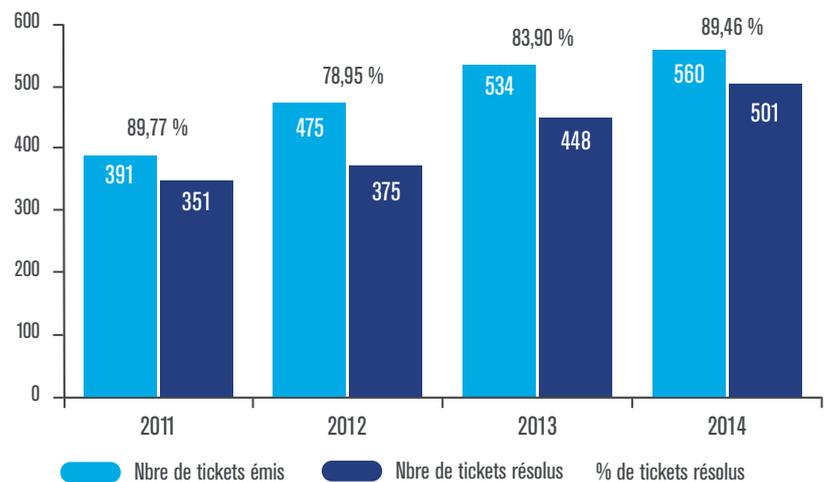


Gacé - Demi-pension



Le Mêle-sur-Sarthe - Façades cour avec terrain de sport

DEMANDES D'INTERVENTIONS



Le montant des travaux programmés et inopinés sur les bâtiments des collèges s'élève à 1 071 786 € en 2014 contre 635 224 € en 2013 et les travaux d'entretien à 233 652 € (82 490 € effectués par des entreprises contre 127 579 € en 2013 et 151 162 € par les agents d'entretien dans les collèges et l'équipe mobile (EMAT), contre 95 154 € en 2013). Les travaux réalisés ont notamment concerné la rénovation des cours de récréation et l'accessibilité handicapés du collège Albert Camus de Tinchebray, la rénovation des voiries extérieures au collège Jacques Prévert de Domfront, la rénovation de 13 logements de fonction, la mise en place d'une plate-forme pour personne à mobilité réduite au collège Balzac d'Alençon ainsi qu'une mise en conformité électrique au collège Yves Montand au Theil-sur-Huisne.

ÉQUIPEMENT, MOBILIER ET MATÉRIEL

406 097 € de crédits ont été affectés aux équipements mobiliers et matériels des collèges, dont :

- ▶ 125 378 € pour les opérations de restructuration des collèges René Cassin d'Athis-de-l'Orne (84 256 €), Jean Moulin de Gacé (30 732 €), Louis Grenier du Mêle-sur-Sarthe (10 390 €) ;
- ▶ 100 953 € pour du matériel de restauration : Jacques Brel de La Ferté-Macé, Jean Monnet de Flers, Félix Leclerc de Longny-au-Perche, Molière de L'Aigle ;
- ▶ 179 766 € pour des mobiliers et matériels divers dont cinq collèges dotés de défibrillateurs (12 collèges sur 31 sont désormais équipés).

MUTUALISATIONS COLLÈGES-DÉPARTEMENT

Dans un souci d'optimisation des crédits, le Département propose aux collèges des mutualisations dans le cadre de ses procédures de marchés publics afin d'obtenir de meilleurs prix et une sécurité juridique dans la passation des marchés.

Ainsi, en 2014, un groupement pour l'achat de gaz a été constitué avec 19 collèges. Un autre groupement d'achat est en préparation pour l'électricité.



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ÉDUCATION (TICE)

Le déploiement de l'espace numérique de travail académique, l'Éduc de Normandie s'est déroulé dans les cinq premiers collèges choisis sur appel à projet (Racine à Alençon, Molière à L'Aigle, Jean Monnet à Flers, Gaston Lefavrais à Putanges-Pont-Écrepin et Paul Harel à Rémalard). L'ENT, ou espace numérique de travail, est un portail destiné à la communauté éducative de chaque établissement (collège ou lycée), donnant accès à un grand nombre d'outils et contenus numériques, qu'il s'agisse de services administratifs, pédagogiques, éducatifs, d'orientation ou offrant une ouverture sur le monde.

En raison de l'augmentation des usages numériques, le développement des raccordements en fibre optique des établissements est commencé : six collèges étaient en cours de raccordement fin 2014. Les débits de collecte ont été portés à 160 Mbits fin 2014.

Le technicien chargé de la maintenance a réalisé 32 interventions de dépannage et a continué de suivre en collaboration avec le Centre départemental de documentation pédagogique une expérimentation relative à l'utilisation de tablettes numériques dans trois collèges (Le Mêle-sur-Sarthe, Jean Rostand et François Truffaut à Argentan).

Les achats de matériels informatiques se sont élevés à 393 390,74 € en 2014 (487 037 € en 2013), soit 37 € par élève.

En ce qui concerne l'équipement en PC et tableaux interactifs, les ratios 2014 s'établissent à :

- 2,93 élèves par PC pour une moyenne nationale de 4,55 élèves/PC,
- 4,18 élèves par PC de moins de 5 ans,
- 1 tableau interactif pour 89,6 élèves (moyenne nationale = 1 tableau pour 90,91 élèves).

COLLÈGES PRIVÉS

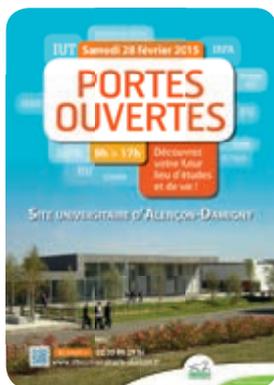
Les nouvelles modalités de calcul des aides au fonctionnement versées par le Conseil général aux collèges privés de l'Orne sous contrat avec l'État ont été officialisées par une convention signée en 2011 entre le Département et l'enseignement catholique pour les années 2012 à 2014. Les modalités de calcul de ces aides, transitoires de 2012 à 2013, ont été pleinement appliquées en 2014.

Les aides au fonctionnement aux collèges privés sont en progression de 7,84 % par rapport à 2013 s'élevant ainsi à 2 292 042 €. En revanche, seules subsistent les aides à l'investissement en informatique pour 138 262 €.

Une nouvelle convention a été adoptée lors de la réunion du 3^e trimestre du Conseil général pour les années 2015 et suivantes sur la base de modalités de calcul identiques à 2014.

AUTRES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

L'aide aux collèges ruraux et aux maisons familiales rurales a été de 79 783 € au titre du fonctionnement et 348 000 € au titre de l'investissement, comme en 2013.



SITE UNIVERSITAIRE DE MONTFOULON

Le site universitaire, par son environnement et son aménagement et grâce à l'action de communication et d'animation menée par l'Association pour la promotion et la gestion du site universitaire (APGSU), est devenu attractif. Les formations qu'il propose et son nombre d'étudiants en font aujourd'hui l'un des sites décentralisés de l'université de Caen les plus importants de Basse-Normandie.

Les effectifs de rentrée de l'antenne de droit sont toujours en augmentation passant à 204 étudiants lors de la rentrée 2014-2015.

Grâce au financement du Conseil général (169 200 €), l'APGSU a notamment pu continuer l'action relative au renforcement gratuit des cours de langue anglaise.

AIDES À LA POURSUITE DES ÉTUDES

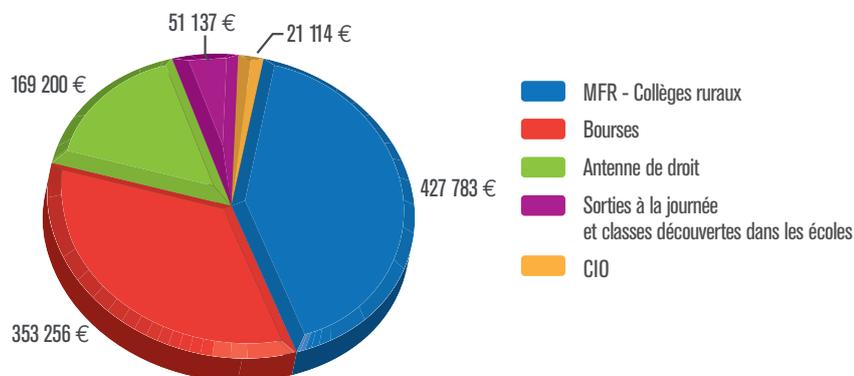
En 2013, le Département a souhaité faciliter les démarches des familles pour l'obtention des bourses d'enseignement secondaire en créant au niveau de chaque collège un guichet unique pour le dépôt des dossiers de demande des bourses départementales et d'État. Cette initiative a conduit à une modification des barèmes d'attribution qui sont désormais identiques pour le département et l'État. Ce nouveau dispositif a été mis en place dès la rentrée 2013-2014 pour les bourses à verser début 2014.

Les bourses versées en 2014 se sont élevées 353 256 € réparties comme suit :

- Enseignement secondaire : 249 206 € (3 070 jeunes) pour les collèges publics ornaï et 33 264 € pour les collèges privés (411 jeunes) ;
- Enseignement agricole : 367 jeunes Ornaï ont bénéficié de la bourse pour 25 690 € ;
- Enseignement supérieur, secteur sanitaire et social et prêt d'honneur : 45 096 €.

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

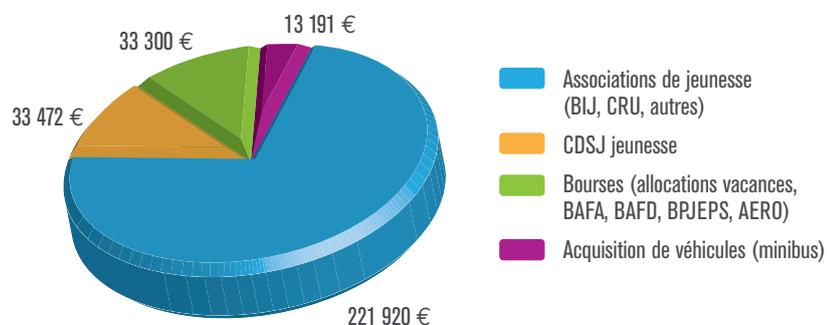
➤ ÉDUCATION - AIDES DIVERSES EN 2014 - TOTAL : 1 022 490 €



AIDES À LA JEUNESSE

Les aides à la jeunesse se sont élevées à 301 883 € en 2014 (292 670 € en 2013). Elles comprennent les aides au fonctionnement (du Bureau information jeunesse (BIJ), du Centre régional d'information jeunesse (CRIJ), des grandes associations de jeunesse, des bourses pour les jeunes et les subventions diverses.

➤ BUDGET JEUNESSE 2014 - TOTAL : 301 883 €



Suite à la modification des rythmes scolaires, les collectivités ont dû recruter des animateurs pour proposer de nouvelles activités périscolaires. Le Département les a accompagnées en modifiant sa politique d'aide au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA) et en doublant le montant de l'aide (200 €) qu'il octroie aux jeunes afin de les inciter à suivre ces formations.

Sport

En 2014, le Département a fortement soutenu le mouvement sportif au travers des :

- comités sportifs : 181 128 € ;
- équipes de clubs en division nationale : 143 000 € ;
- sections sportives des collèges : 54 250 € ;
- manifestations sportives d'envergure : 95 089 € dont le championnat du monde de karting sur le circuit d'Aunay-les-Bois ;
- manifestations sportives locales : 28 950 € ;
- l'association de gestion de la Maison départementale des sports : 73 983 € ;
- sportifs de haut niveau : 28 400 €.

SPORT
4,23 € par habitant
en 2014

Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	895 924	822 699
dont masse salariale	136 855	134 671
dont frais généraux	58 212	56 953
> INVESTISSEMENT	606 889	408 983
dont dépenses réelles	546 842	362 387
> TOTAL	1 502 813	1 231 682
Agents ETP au 31/12	3,28	3,20

Le cross des collégiens du Conseil général qui s'est déroulé le 5 novembre 2014, à l'hippodrome de la Bergerie au Haras national du Pin a regroupé 1 808 participants (761 filles et 1 047 garçons). Le coût de cette manifestation est de 24 513 € soit 13,56 € par élève.



➤ Cross - 5 novembre 2014 - Haras national du Pin



➤ Karting - Aunay-les-Bois

Action culturelle et enseignement artistique



Affirmer une offre culturelle de qualité, valoriser les patrimoines historiques et environnementaux sont les axes de la politique culturelle du Département. Au-delà de cette mission, le Conseil départemental souhaite favoriser

le soutien aux projets émergents, novateurs, qui donnent la part belle à l'innovation et au risque artistique.

ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
13,38 € par habitant
 en 2014

Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	3 480 741	3 501 254
dont masse salariale	777 550	796 489
dont frais généraux	375 007	391 549
> INVESTISSEMENT	346 367	391 467
dont dépenses réelles	306 861	345 784
> TOTAL	3 827 108	3 892 721
Agents ETP au 31/12	21,13	22,00

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

1 % du budget de l'action a été consacré à la construction et la restauration des salles de spectacles.

DIFFUSION



51 % du budget ont été affectés à la diffusion et attribués à l'Office départemental de la culture (ODC), la Scène nationale 61 et La Luciole. L'Orne peut être fière d'avoir sur son territoire et notamment sur Alençon, deux établissements aux labels nationaux (Scène nationale et Scène de musiques actuelles) structurants qui mobilisent à eux deux 215 000 €.

Grâce au soutien du Département (787 000 €), l'ODC est chargé d'élaborer un programme d'animation culturelle sur l'ensemble du département. Les principales actions en 2014 se sont articulées autour des thématiques suivantes : arts plastiques, musique, cinéma, théâtre, littérature, danse, diffusion en milieu rural « *Printemps de la chanson* ». Ce sont plus de 60 artistes ou compagnies qui ont été reçus lors de la saison culturelle.

ANIMATION



24 % du budget ont été consacrés à l'accompagnement des festivals, des musiques actuelles, des associations culturelles départementales et régionales. Le Département a soutenu 28 manifestations en 2014 réparties comme suit :

MANIFESTATIONS	NOMBRE	MONTANTS ATTRIBUÉS
Musiques classiques	5	100 000 €
Musiques actuelles	7	21 700 €
Musiques du monde et traditionnelles	4	10 800 €
Cirque	4	10 000 €
Théâtre	3	4 000 €
Danse	1	4 300 €
Cinéma	1	1 000 €
Arts plastiques	1	1 000 €
		155 800 €

CRÉATION



9 % du budget permettent d'aider les compagnies de théâtre professionnelles pour leurs créations artistiques.

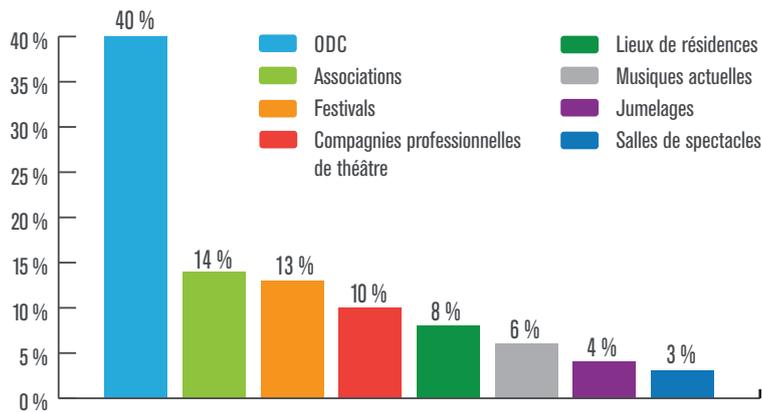
En 2014, plusieurs compagnies ont bénéficié de cette aide départementale pour un montant global de 89 200 €. Cinq compagnies ornaises ont ainsi été soutenues pour la création. Huit compagnies ont reçu une aide au fonctionnement.

Le Conseil général favorise également les lieux de création en aidant les lieux de résidences associatifs à accueillir des créations et des artistes. Ils sont aujourd'hui au nombre de quatre sur le territoire, bénéficiant d'un montant total d'aide de 60 000 €.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE

15 % du budget sont affectés à l'enseignement artistique dans le cadre du schéma départemental d'enseignement artistique (SDEA). 20 structures musicales ont été soutenues au titre du fonctionnement pour un montant global de 199 700 € et huit en investissement pour des acquisitions de matériel de musique à hauteur de 9 512 €.

➤ ACTION CULTURELLE : RÉPARTITION PAR POLITIQUE CULTURELLE - TOTAL :



De plus, grâce à un partenariat renforcé avec la CUA et le Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) d'Alençon, le Conseil général bénéficie de la mise à disposition d'un professeur du CRD. Ce dernier est ainsi intervenu à mi-temps sur la création, le suivi et la mise en place du nouveau SDEA. Grâce à ce travail, deux secteurs ont été rapidement créés, ayant chacun une école référente (Flers et L'Aigle). Un pôle ressources a de plus été défini autour de certaines actions du CRD d'Alençon. Ces trois établissements (le pôle ressources et les deux établissements référents) ont bénéficié d'aides pour un montant total de 22 000 €.

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ORNE (MDO)

Ayant pour mission de développer et soutenir le réseau de lecture publique dans les communes et communautés de communes de moins de 10 000 habitants du département, la MDO intervient tant au niveau des investissements (création, structuration et constitution des collections), que du fonctionnement (prêt de documents, formation, animation et conseils techniques) auprès des bibliothèques du réseau.

DIFFUSION

Collections documentaires

Les acquisitions de documents s'élèvent à 260 412 € pour l'année 2014, ce qui représente une dépense de 1,55 € par habitant du territoire à desservir (167 501 habitants).

Ce budget est consacré pour 67 % aux acquisitions de livres, 9 % à l'achat de CD, 15 % au fonds DVD et 9 % à d'autres supports (textes lus, jeux, partitions et ressources numériques).

La MDO poursuit la diversification de son offre documentaire en proposant à nouveau des ressources numériques, des partitions mais aussi pour 2014 des jeux permettant aux médiathèques d'organiser des temps d'activités périscolaires.

Prêt des documents

La MDO échange deux à trois fois par an une partie du fonds documentaire des bibliothèques de son réseau.

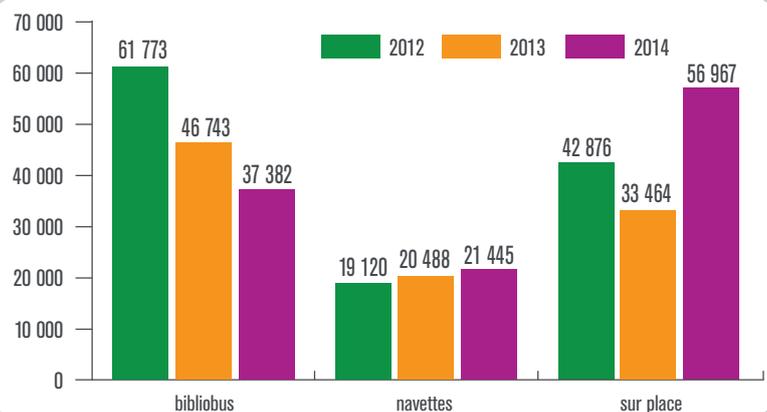
> 267 340 documents au total
14 496 documents acquis en 2014

Les prêts par bibliobus, inadaptés aux besoins actuels du réseau, continuent à diminuer au profit d'échanges sur place qui ont bénéficié de la création de plusieurs sites en 2014 (Céaucé, Courtomer, Trun, Lonlay-l'Abbaye)

L'augmentation importante des prêts sur place est due en partie à l'ouverture de ces sites qui nécessitent un complément de collections beaucoup plus conséquent que des échanges courants. De plus, les échanges des bibliothèques sur au moins trois sites ne se font plus qu'à la MDO depuis 2014 en raison des capacités documentaires limitées d'un bibliobus.



➤ ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRÊTS



ANIMATION

Formation et rencontres professionnelles

Un budget de 28 304 € a permis de proposer aux salariés et bénévoles du réseau 20 stages ayant permis de former 186 stagiaires, soit 39 journées de formation dont 14 assurées par les agents de la MDO.

Plusieurs rencontres professionnelles adressées aux salariés et bénévoles du réseau de lecture publique se sont déroulées en 2014 : deux réunions de secteurs, une réunion inter-secteur sur le thème « *De l'ado au jeune adulte, quelle place à la médiathèque ?* » et la rencontre annuelle du festival des Racont'arts ont totalisé 181 personnes.

D'autre part, trois présentations de libraires et un échange de pratiques informatiques ont réuni 109 personnes.

Conseils techniques et accompagnements de projets

En 2014, la MDO a développé ses conseils techniques et accompagnements de projets et de partenariats auprès de son réseau afin d'en assurer un meilleur suivi :

- > 13 collectivités ont pu bénéficier de conseils techniques sur différentes thématiques, pour un total de dix journées d'informations,
- > Le renouvellement des conventions de partenariat avec les collectivités a permis de rencontrer les élus de 27 communes ou communautés de communes,
- > Des rencontres annuelles avec chacune des bibliothèques du réseau ont été mises en place, permettant de faire le point sur la vie de la structure, le partenariat avec la MDO et recenser les besoins spécifiques en matière de formation et conseils techniques (31 rencontres en 2014).

Animation

Avec un budget de 55 692 € dont 14 637 € pour le festival de contes, des actions d'animations ont été menées auprès de 38 bibliothèques de l'Orne.

L'impact de ces animations auprès du réseau et de son public est le suivant :

	2012	2013	2014
Budget animation	50 395 €	67 034 €	55 692 €
Nombre de spectateurs	3 084	4 743	4 729
Prix moyen par spectateur	16,34 €	14,13 €	11,77 €

Le programme d'animations autour du thème « *Famille : c'est quoi ta tribu ?* » a décliné lectures, spectacles, expositions, ateliers de généalogie, rencontres d'auteurs, projections et débats. La 8^e édition du festival des Racont'arts s'est déroulée du 10 au 18 octobre 2014. L'année s'est clôturée avec l'exposition « *Bulles de guerre* » à l'Hôtel du Département, dans le prolongement des grandes commémorations de l'année 2014 (centenaire de la Première Guerre mondiale et 70^e anniversaire de la Bataille de Normandie).

> Visite des collégiens à l'exposition « *Bulles de guerre* »



CRÉATION

Subventions et développement du réseau de lecture publique

Dix collectivités ont bénéficié des aides à la création et au développement du réseau de lecture publique accordées par le Conseil général. Ces aides se sont élevées à 282 830 €, répartis entre l'investissement (travaux et équipement mobilier et informatique) pour un total de 255 668 €, et le fonctionnement (acquisition de documents, animation, emploi et formation) pour 27 162 €.

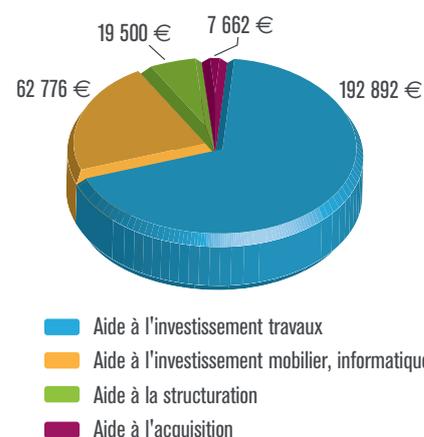
Les principales collectivités soutenues sont Mortagne-au-Perche, Montsecret, Tourouvre, et aussi la CDC des Courbes de l'Orne (création site de Rânes), la CDC de la Vallée de la Haute Sarthe (création site Courtomer), la CDC du Bocage de Passais (création site de Céaucé) ainsi que la CDC du Domfrontais (création site de Lonlay l'Abbaye).

ÉVOLUTION DU RÉSEAU

L'année 2014 a été marquée par une évolution importante du réseau de la MDO :

- > plusieurs bibliothèques ont quitté le réseau de la MDO en raison de la réforme de la carte intercommunale qui a vu leur intégration à des collectivités supérieures à 10 000 habitants. Cela se traduit par une diminution du nombre de bibliothèques (entités) et de sites dans le réseau MDO ;
- > de nouveaux partenariats ont été mis en place afin que la MDO poursuive sa mission de développement et soutien au réseau de lecture publique sur le département, y compris auprès des structures ayant quitté son réseau. Des conventions ont été passées avec ces collectivités et l'action de la MDO s'effectue désormais auprès de bibliothèques « partenaires » ;
- > deux centres de ressources bénéficient également de l'action de la MDO : la maison des sports et l'Institut français du cheval et de l'équitation.

> RÉPARTITIONS DES SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2014



		2013	2013	évolution
Réseau MDO	Bibliothèque (entités)	54	46	-8
	Bibliothèque (sites)	58	54	-4
	Prêts directs	9	9	=
Bibliothèques partenaires	Collectivités partenaires		2	
	Sites partenaires		12	
Centres de ressources			2	

► Patrimoine culturel

INVENTAIRE ET ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

L'accroissement net des collections des Archives départementales s'élève à 418 mètres linéaires, contre 185 en 2013 (238 en 2012), ce qui porte le métrage total conservé à 21 887 ml. Parmi les versements d'archives publiques (368 mètres), les minutes notariales représentent 160 mètres, les archives des syndicats primaires d'électrification dissous 128 mètres. Parmi les entrées de fonds privés peuvent être relevées les archives des entreprises Carrier et L'Imprimerie de Montligeon, liquidées, des archives de la banque alimentaire, du Comité des œuvres sociales de la Résistance. Les fonds iconographiques se sont enrichis d'un ensemble de photographies aériennes et d'un fonds de photographe professionnel de La Ferté-Macé.

Une étude de cadrage de la politique d'archivage électronique a été engagée en étroite association avec la direction des systèmes d'information et de l'informatique, avec le soutien financier du service interministériel des Archives de France. Ses résultats sont attendus au 1^{er} semestre 2015.

Le Musée départemental d'art religieux a acquis auprès des Clarisses d'Alençon un chemin de croix du XVI^e siècle, classé au titre des Monuments historiques. Parmi les autres acquisitions, il convient de signaler une aiguière en cristal aux armes de la Trappe et une collection de 75 images d'Épinal de grand format.

Le travail de classement et de description des fonds d'archives a permis d'inventorier 550 mètres linéaires, principalement des minutes de notaires (244 ml), des archives des syndicats d'électrification (122 ml), des archives administratives des XIX^e et XX^e siècles, et des registres d'état civil du XX^e siècle.

Le Département a été retenu dans le cadre d'un appel à projets du ministère de la Culture pour l'encodage en XML des inventaires. Cette opération va permettre de publier en ligne en 2015 l'inventaire des 36 000 cotes d'archives communales déposées aux Archives départementales.

CONSERVATION, RESTAURATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

La restauration des façades nord et de la cour des communs du Palais d'Argentré à Sées s'est achevée cette année. Cette tranche, d'un montant de 905 000 €, (dont 53% financé par la DRAC et ALICORNE), concernait principalement la réfection des enduits, le remplacement d'ensembles de pierres de taille et la rénovation des menuiseries bois.



► Palais d'Argentré, façade nord



► Palais d'Argentré, façade est

Par ailleurs la construction du Centre de conservation et d'étude des collections archéologiques à Alençon s'est achevée en janvier 2014. Ce projet, d'un coût global de 380 000 €, a été subventionné par la DRAC à hauteur de 45%. Il a été inauguré en avril à l'occasion de la tenue des Journées archéologiques régionales à l'Hôtel du Département.

PATRIMOINE CULTUREL
14,53 € par habitant
en 2014

► Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	2 442 806	2 519 152
dont masse salariale	1 104 477	1 142 286
dont frais généraux	518 763	511 683
> INVESTISSEMENT	811 641	1 706 209
dont dépenses réelles	636 163	1 274 972
> TOTAL	3 254 447	4 225 361
Agents ETP au 31/12	29,23	28,75

Le Département est intervenu pour la restauration du patrimoine architectural, immobilier et mobilier protégé et non protégé appartenant à des personnes privées et publiques. En 2014, 33 restaurations ont été aidées : 11 églises, quatre bâtiments publics (hors église), 15 bâtiments privés (hors église) et trois communes pour la restauration de mobiliers artistiques religieux. Six communes ont bénéficié de subventions pour la sauvegarde d'urgence, la sécurité et les études préalables à la restauration des objets d'art.

Un tableau, un cadre, une bannière et une dalmatique du Musée départemental d'art religieux ont fait l'objet d'une restauration.

La restauration des collections des Archives départementales a porté sur 16 471 feuillets ou documents. 76 169 pages et 12 261 documents iconographiques (photographies, affiches, plans) et 75 heures d'archives sonores ont été numérisés. Cette campagne porte à 5 075 000 pages et 56 981 images le nombre de documents numérisés, dont 4 650 000 sont accessibles sur Internet.

COMMUNICATION, ACTION CULTURELLE



⇒ Le site Internet www.archives.orne.fr a reçu 2 833 566 visites en 2014 (plus de 90 millions de pages consultées), soit une augmentation de 25 % par rapport à 2013.

La fréquentation totale des Archives départementales s'élève à 5 780 visiteurs en 2013. Le nombre des communications de documents d'archives en salle de lecture, en diminution constante depuis 2008, a augmenté légèrement (12 569 contre 12 475 en 2013). La fréquentation par le public scolaire est passée de 638 à 1 218 élèves de 2013 à 2014, en raison principalement de la dynamique des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale et de la Bataille de Normandie. L'ouvrage *L'Orne, des territoires, une histoire* a été diffusé à tous les élèves de 6^e pour la quatrième année consécutive.



Les Archives départementales ont produit l'exposition *Un village de l'arrière dans la Première Guerre mondiale* et apporté leur concours à de nombreux projets éditoriaux ou d'expositions dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre et du 70^e anniversaire de la Bataille de Normandie. 83 documents ont été prêtés à sept institutions et collectivités pour des expositions.

⇒ La première journée Gérard Burel sur la réutilisation des édifices patrimoniaux organisée à l'Hôtel du Département a attiré une centaine de participants, parmi lesquels de nombreux élus et spécialistes du patrimoine.



⇒ Le Musée départemental d'art religieux

a présenté durant l'été l'exposition *Fleurs de sacristie*, en conclusion du cycle de formation des sacristains initié en 2013.



⇒ L'Écomusée du Perche,

financé à hauteur de 472 737 € par le Département, a présenté différentes manifestations, des conférences ainsi que des animations pour le jeune public. Il a accueilli 23 305 visiteurs en 2014, soit + 5,96 % par rapport à 2013.

⇒ Le Mémorial de Montormel,

qui propose, en plus de son espace muséographique, des spectacles et la diffusion de films en plein air, a été financé à hauteur de 222 906 € par le Département. Il a vu sa fréquentation augmenter très fortement (26 516 visiteurs contre 10 516 en 2013) en lien avec les commémorations de la Bataille de Normandie.

⇒ Les Muséales de Tourouvre

ont été financées à hauteur de 45 000 €. Le site a accueilli 6 535 visiteurs en 2014.

MÉMORIAL DE MONTORMEL

NORMANDIE · ORNE

UN SITE DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE

AOÛT 1944 / POCHÉ DE FALAISE-CHAMBOIS

LE MUSÉE DE LA DERNIÈRE BATAILLE DE NORMANDIE



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

« Les 3 jours d'Agata »

UN VOYAGE RACONTÉ AU CŒUR DES LIEUX ET
SCÈNES DE LA DERNIÈRE BATAILLE DE NORMANDIE



70^e
ANNIVERSAIRE
BATAILLE DE NORMANDIE
TERRE DE LIBERTÉ

www.memorial-montormel.org



2014
Année d'exception

Mission Sanitaire sociale

Adapter notre accompagnement au plus près des besoins des Ornais.

Les programmes

➤ ENFANCE FAMILLE

- Aide sociale à l'enfance (ASE)
- Protection maternelle et infantile
 - Foyer de l'enfance
 - Centre maternel

➤ DÉPENDANCE HANDICAP

- Maintien à domicile des personnes âgées
 - Maintien à domicile de personnes handicapées
- Accueil familial des personnes âgées ou des personnes adultes handicapées
 - Accueil en établissement des personnes âgées dépendantes
 - Accueil en établissement des personnes handicapées

➤ COHÉSION SOCIALE

- Revenu de solidarité active (RSA)
 - Dispositifs d'insertion
- Aides à la pierre et politique de la ville

➤ SANTÉ

- Prévention
- Opérations de santé publique
 - Dépistage des cancers

Les grandes tendances

L'année 2014, dans le domaine social, a été placée sous le signe d'une efficacité renforcée. Dans un contexte socio-économique tendu, majoré par de nombreuses incertitudes financières et réglementaires, le respect des contraintes budgétaires au sein d'un périmètre offrant peu de marges de manœuvre, a mobilisé l'ensemble des directions et des services qui ont revisité l'intégralité des dépenses de fonctionnement.

Tous les leviers permettant d'atteindre l'objectif d'équilibre budgétaire ont été activés :

- vérification de la juste allocation des prestations, aides et subventions ;
- renforcement des contrôles de l'attribution à l'effectivité des mesures ;
- simplification et rationalisation des processus de gestion...

De même, toute proposition visant l'optimisation des ressources a été explorée, sans écarter les coopérations et mutualisations possibles.

Dans le domaine de la protection de l'enfance, l'accroissement préoccupant du nombre de placements judiciaires avait été à l'origine en 2013 de la mise en œuvre de la mission éducative intensive en milieu ouvert (MEIMO). Prévenir le placement, responsabiliser les familles, préserver le lien familial sont autant d'objectifs atteints dans 90% des situations traitées dans ce dispositif en 2014. La volonté du Département de limiter la durée des placements et de favoriser le retour du mineur dans sa famille s'est traduite par le lancement d'un dispositif expérimental d'accompagnement au retour.

Par ailleurs, l'activité de la cellule de recueil et de traitement d'informations préoccupantes est demeurée soutenue en 2014, ce qui atteste d'un bon niveau de repérage, mais appelle une vigilance particulière sur le respect de ses attributions.

Un regard attentif a également été porté par le Département sur l'accueil et la prise en charge des mineurs étrangers isolés (MEI) dont le nombre a continué d'augmenter en 2014.

Le maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie demeure l'objectif majeur de la politique du Département en direction des personnes âgées et des personnes handicapées. Concernant les personnes âgées, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile a connu en 2014 une diminution de la charge financière en lien avec les mesures de maîtrise des dépenses décidées par le Département en 2013. L'année 2014, a été marquée par un travail partenarial intense centré sur le bilan des schémas d'accompagnement des personnes âgées et du handicap, sur la conclusion d'une convention de mutualisation avec la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Normandie relative aux évaluations APA. L'offre d'accueil en établissement a été développée en 2014 grâce essentiellement à deux ouvertures d'établissements.

Le Département, en matière de Revenu de solidarité active (RSA), afin de compléter un panel de mesures visant l'allocation du juste droit, a adopté un plan de prévention des indus et de maîtrise des charges en fin d'année 2014 dont les effets devraient être perceptibles dès 2015.

Dans les circonscriptions d'action sociale, plus de 34 000 entretiens sociaux ont été réalisés par les travailleurs sociaux (assistants sociaux de polyvalence et référents RSA à titre principal) en faveur de personnes rencontrant des difficultés dans leur quotidien. Dans un souci de proximité et de prise en compte des problèmes de mobilité, plus de 7 000 visites à domicile se sont déroulées sur l'ensemble du département.

➤ Enfance famille

La Direction enfance famille œuvre pour la protection de l'enfance et de la petite enfance à travers le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE), le service de la protection maternelle et infantile (PMI) et deux établissements non autonomes mais disposant d'un budget annexe, le Foyer de l'enfance et le Centre maternel. L'ensemble de ces services travaille en étroite collaboration avec les quatre circonscriptions d'action sociale (prévention primaire, dépistage des situations à risque, mise en œuvre des mesures d'accompagnement socio-éducatif).

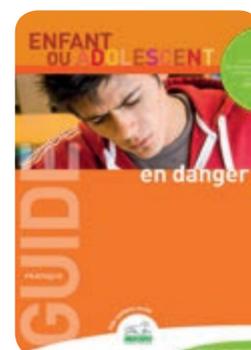
Les objectifs opérationnels du programme « enfance famille » sont les suivants :

- soutenir la création de places de petite enfance ;
- élaborer un schéma départemental de la petite enfance ;
- développer le repérage des enfants en risque de danger ;
- adapter la prise en charge des enfants ;
- améliorer l'embauche des assistants familiaux employés par le Conseil général.

Le Département entend assumer pleinement ses missions et responsabilités dans le domaine de la prévention et de la protection de l'enfance et du soutien aux familles.

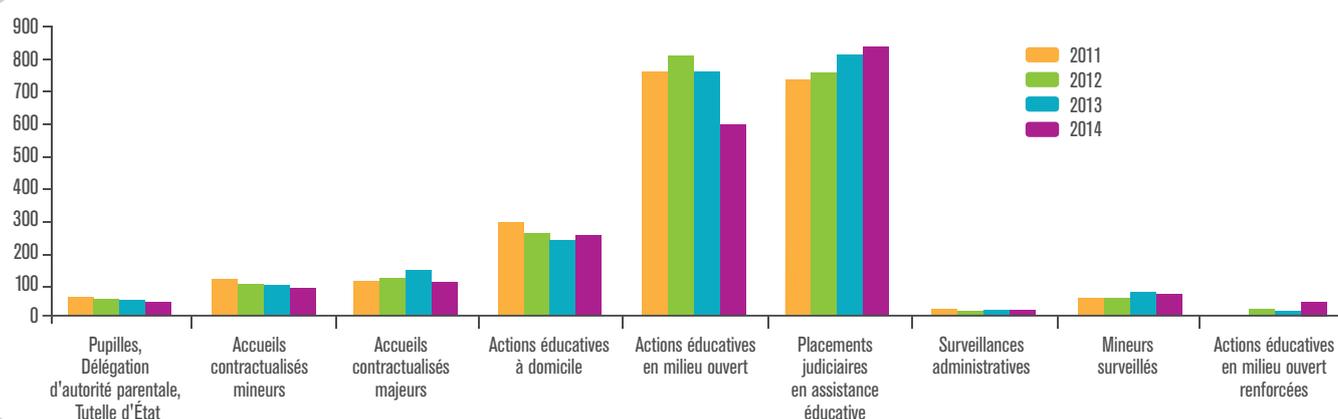
➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	38 769 015	40 042 120
dont masse salariale	4 287 133	4 869 008
dont frais généraux	1 877 699	1 935 497
> INVESTISSEMENT	697 852	297 580
dont dépenses réelles	26 673	17 942
> TOTAL	39 466 867	40 339 700
Agents ETP au 31/12	105,80	108,75



AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE)

➤ NOMBRE DE MESURES DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

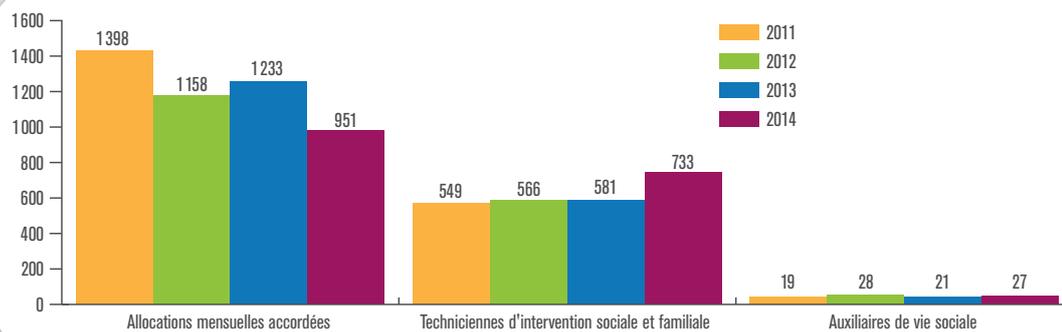


En 2014, le nombre de bénéficiaires des mesures de l'aide sociale à l'enfance a diminué de 2 % par rapport à 2013, soit 1 879 bénéficiaires en moyenne mensuelle en 2014 (1 928 en 2013). Cette baisse est liée à la diminution des accueils avec l'accord des familles (- 10 %), des accueils jeunes majeurs (- 6 %) et du nombre d'AEMO (- 12 %).

L'année 2014 est marquée par une hausse des placements judiciaires (+ 4 %), notamment en raison de l'accueil de mineurs étrangers isolés (MEI) suite à la « circulaire Taubira » du 31 mai 2013. Le nombre global de placements (administratifs et judiciaires) a augmenté de 2 %, soit un infléchissement par rapport à 2013 (+ 6 % en 2013).

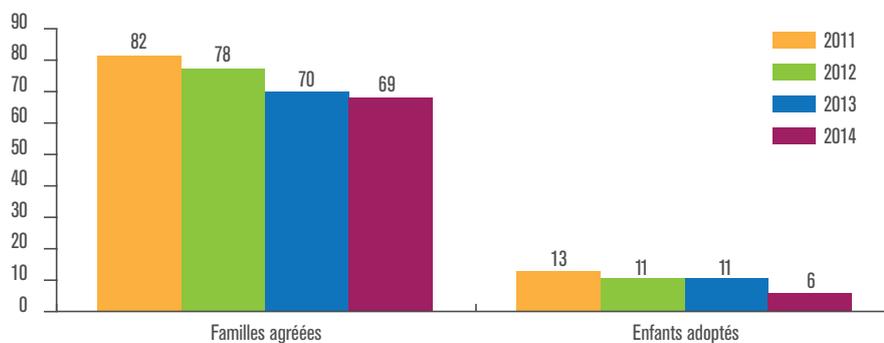
En 2014, 38 jeunes ont bénéficié de la mission éducative intensive en milieu ouvert (MEIMO). Le taux de réussite en termes d'alternatives au placement est de 90 % en 2014 (78 % en 2013).

> NOMBRE DE DOSSIERS D'ALLOCATIONS MENSUELLES, TISF/AVS



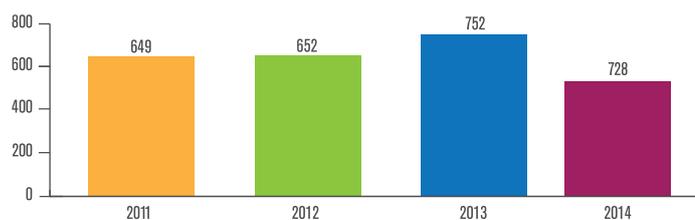
Le nombre de bénéficiaires d'allocations mensuelles a diminué de 23 % en 2014. Les interventions de techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF) ou d'auxiliaires de vie (AVS) sont quant à elles en forte augmentation (+ 26 %). Cette augmentation résulte notamment d'un accroissement des demandes d'intervention dans le cadre judiciaire.

> ADOPTIONS



En matière d'adoption, le nombre de familles agréées en 2014 est stable par rapport à 2013. Le nombre d'enfants adoptés est en baisse (-45%) du fait d'une diminution du nombre de pupilles de l'État.

> NOMBRE D'INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES



En 2014, l'activité de la Cellule de recueil et de traitement des informations préoccupantes (CRIP) demeure soutenue même si une baisse du nombre d'informations préoccupantes est notée par rapport à 2013. L'activité de la CRIP reste supérieure à celle des années 2011 et 2012 témoignant d'un bon niveau de repérage, mais appelle une vigilance particulière sur le respect de ses attributions.

LES ENJEUX EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Le nombre de placements reste très important au regard de la population des jeunes de 0 à 20 ans. Par ailleurs, les enfants confiés sont placés plusieurs années. Le placement est un traumatisme tant pour les enfants que pour leur famille. Si certaines situations peuvent être abordées dans le cadre d'une rupture ou séparation durable, la plupart des placements doivent être envisagés pour un court terme dans le cadre d'un accompagnement familial et amical élargi, adapté aux besoins de l'enfant ou du jeune.

LE PARTENARIAT

Dans ce cadre, des rencontres de la protection de l'enfance réunissant l'ensemble des partenaires (Maisons d'enfants, lieux de vie, juges des enfants, Parquet, secteur associatif...) se sont tenues avec pour objectif le renforcement de la concertation partenariale et une meilleure coordination des dispositifs.

OFFRE DE SERVICE EN MATIÈRE D'ACCUEIL

907 places en famille d'accueil (422 assistants familiaux au 31 décembre 2014) et 313 places dans les établissements ornaux (Foyer de l'enfance et Centre maternel compris) permettent d'accueillir les enfants confiés.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Le service de la PMI est en charge de l'instruction des demandes d'agrément et du suivi des assistants maternels (pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans) et des assistants familiaux (qui interviennent, dans le cadre de la mission de protection de l'enfance). Il met en œuvre des actions de formation à leur profit.

Accueil individuel

La baisse du nombre d'agréments ne crée pas de tensions pour l'accueil de la petite enfance, le nombre de places étant important dans le département. Les maisons d'assistants maternels sont au nombre de 7 dans le département pour 88 places.

NOMBRE D'ASSISTANTS MATERNELS ET FAMILIAUX AGRÉÉS		2011	2012	2013	2014
Assistants maternels	Agréments	2 003	2 016	1 997	1 937
	Places	6 870	7 089	7 012	6 939
Assistants familiaux	Agréments	615	609	580	559
	Places	1 302	1 311	1 232	1 192



Accueil collectif

La capacité d'accueil de la structure multi-accueil de Vimoutiers a augmenté de 8 places suite à la construction de nouveaux locaux. Une nouvelle structure multi-accueil a ouvert à Saint-Georges-des-Groseillers proposant 16 places en 2014.

Le nombre total de places se décompose ainsi :

- 847 places en accueil collectif ;
- 539 places en structure multi-accueil ;
- 87 places en halte-garderie ;
- 39 places en micro-crèches ;
- 71 places en crèches collectives.

Relais assistants maternels

Les 17 relais assistants maternels assurent plusieurs missions et services auprès des parents, des professionnels de l'accueil à domicile, des acteurs de la petite enfance, sur un territoire donné. Ce sont des lieux d'écoute, d'information et d'animation.



Maison d'assistantes maternelles - Alençon

FOYER DE L'ENFANCE

L'année 2014 a été marquée par une diminution du nombre de journées d'accueil effectuées par le Foyer de l'enfance. 6 194 journées ont été réalisées contre 6 838 en 2013. Cependant 111 mineurs ont été accueillis en 2014 (84 en 2013). La durée de séjour est stable et approche les 5 mois de placement en moyenne. L'activité 2014 s'est traduite par une nette augmentation du nombre de jeunes préadolescents et adolescents accueillis, conduisant à une nouvelle hausse de la moyenne d'âge en constante évolution depuis plusieurs années (14 ans et 8 mois en 2014 et 12 ans et 6 mois en 2011).

Le pourcentage de mineurs accueillis dans un cadre judiciaire reste au-delà

des 85 % et le pourcentage de mineurs ornaïens avoisine, comme les années précédentes, les 80 %.

La plupart de ces jeunes présentent des carences importantes sur le plan éducatif, social et affectif. Certains souffrent également de problématiques et de pathologies sévères sur le plan psychologique et psychiatrique. Ces situations nécessitent un travail en partenariat avec les services ou structures spécialisées. Cette collaboration émergente en 2014, reste à développer et consolider dans les années à venir. Cette année, 20 (3 en 2013) mineurs étrangers isolés ont également été accueillis au Foyer de l'enfance.

CENTRE MATERNEL

L'activité du Centre maternel est en baisse par rapport aux années précédentes, 9 673 journées contre 9 972 en 2013) ont été effectuées. 39 personnes ont été accueillies au cours de l'année 2014 dont 19 en urgence (35 admissions dont sept en urgence en 2013). Au total, 100 personnes ont été prises en charge dont 48 mères et 52 enfants. Nous constatons pour 2014 une baisse des durées de séjour liée à la fois à une diminution des accueils dans le cadre de décisions judiciaires et à un nombre important de résidentes qui font le choix de quitter l'établissement après quelques jours d'accueil. Différentes actions et ateliers à l'extérieur du Centre maternel, et à destination des résidentes et de leurs enfants ont été mis en place au cours de l'année : un atelier cuisine une fois par mois, un atelier socio-esthétique, deux fois par mois et chaque semaine, une activité piscine mères/enfants. L'intervention d'un

psychothérapeute une fois par trimestre auprès des résidentes afin de travailler sur la parentalité s'est poursuivie.

Afin d'améliorer nos missions, différents supports ont été réactualisés au cours de l'année 2014 (livret d'accueil, règlement de fonctionnement interne, contrat de séjour, référentiels d'observation).

Le service d'astreinte

869 situations ont été traitées en 2014 dans le cadre de ce service (754 en 2013 et 834 en 2012). 70 situations concernaient le Centre maternel (29 en 2013). 415 situations relevaient du Foyer de l'enfance (307 en 2013). 384 situations relevaient des autres dispositifs de l'Aide sociale à l'enfance (419 en 2013).

➤ Dépendance handicap



➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	86 199 819	87 676 838
dont masse salariale	2 355 302	2 647 363
dont frais généraux	1 125 022	1 096 337
> INVESTISSEMENT	3 402 572	1 604 883
dont dépenses réelles	3 000 435	1 446 485
> TOTAL	89 602 391	89 281 721
Agents ETP au 31/12	63,39	61,60

La Direction dépendance handicap met en œuvre les politiques en direction des personnes âgées et des personnes handicapées, en vue de permettre un maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie, et d'offrir des formes d'hébergement et d'accompagnement adaptées.



➤ EHPAD - Couterne

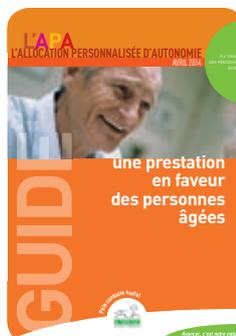
L'année 2014 a été marquée par la réalisation des bilans du schéma du handicap et du schéma d'accompagnement des personnes âgées, qui ont été travaillés avec les partenaires.

Par ailleurs, une convention avec la CARSAT Normandie, relative à l'accès aux droits des personnes âgées en perte d'autonomie, a été signée le 9 septembre 2014, pour effet au 1^{er} novembre 2014. Elle vise, pour l'essentiel, à la reconnaissance mutuelle des évaluations faites lors des demandes d'allocations personnalisées d'autonomie (APA) ou des demandes de plans d'actions personnalisés (PAP), permettant ainsi de simplifier les démarches et réduire les délais. Cette démarche préfigure aussi la future loi d'adaptation de la société au vieillissement qui va notamment réformer l'APA.

D'autre part, concernant les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), on notera l'ouverture de celui de Putanges-Pont-Écrepin et l'extension de celui de Glos-La-Ferrière. Concernant les structures pour personnes handicapées, il est à noter l'ouverture d'un Foyer d'accueil médicalisé à Argentan, d'un foyer de vie et d'un accueil de jour à Valframbert.

Favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie.

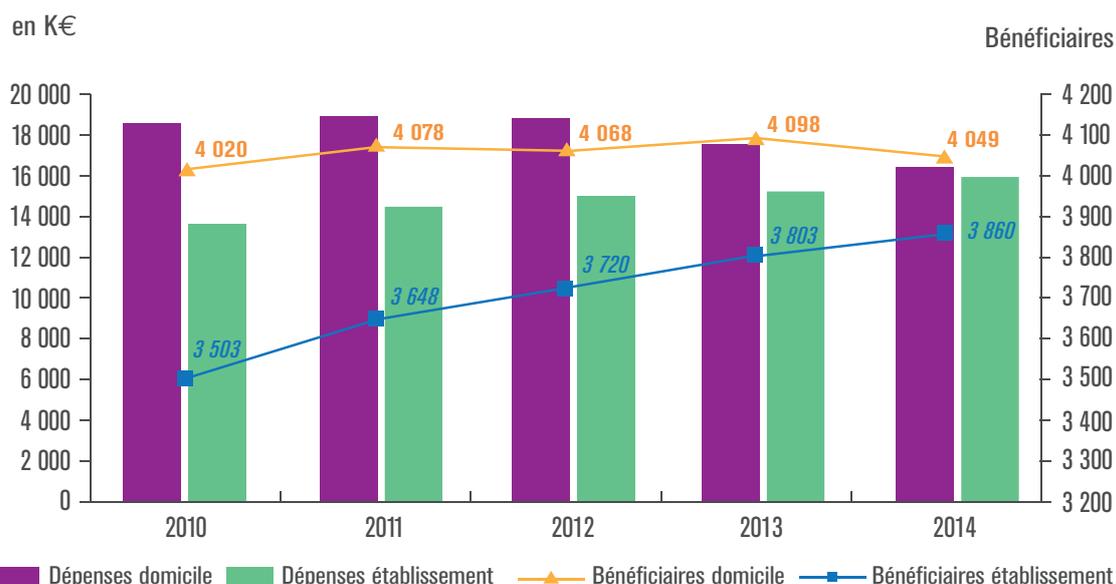
MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES



L'APA permet d'assurer le maintien à domicile de personnes âgées ayant besoin d'une aide pour les actes de la vie courante. L'instruction des demandes est effectuée par une équipe médico-sociale composée d'un médecin, d'une infirmière (1/2 temps) de la Direction dépendance handicap et de 15 travailleurs sociaux « APA » du service de la coordination des circonscriptions d'action sociale.

L'APA a connu un léger recul du nombre de bénéficiaires payés : de 4 078 en 2013 à 4 049 en 2014 (- 0,71 %), alors que l'évolution avait été de + 0,25 % en 2013. La charge financière pour 2014 (déduction faite des indus) a diminué de 6,50% par rapport à 2013 (passant ainsi de 17,54 M€ à 16,39 M€). Cette baisse est directement liée aux mesures de maîtrise des dépenses décidées par le Conseil général en 2013.

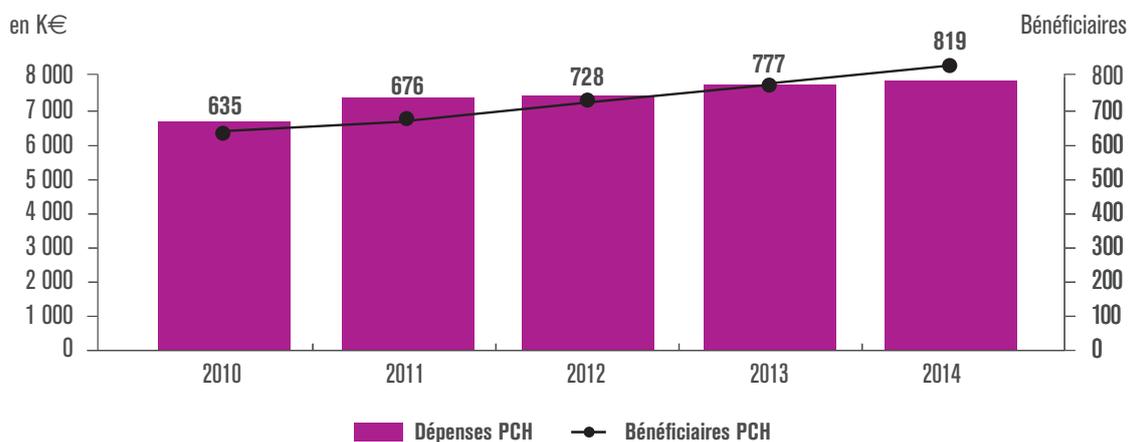
➤ ÉVOLUTION DE L'APA DE 2010 À 2014



MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les principales aides sont la prestation de compensation du handicap (PCH) et l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP). La montée en charge de la PCH s'est poursuivie en 2014, avec une hausse du nombre de bénéficiaires payés + 5,4 % (contre + 6,7 % en 2013). La charge financière de la PCH a augmenté modérément de + 1,7 % en 2014 (contre 5,3 % en 2013) passant de 7,21 M€ à 7,33 M€. Elle est compensée, en partie, par la baisse de la dépense d'ACTP (- 5,17 %).

➤ ÉVOLUTION DE LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP DE 2010 À 2014



TARIFICATION DES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

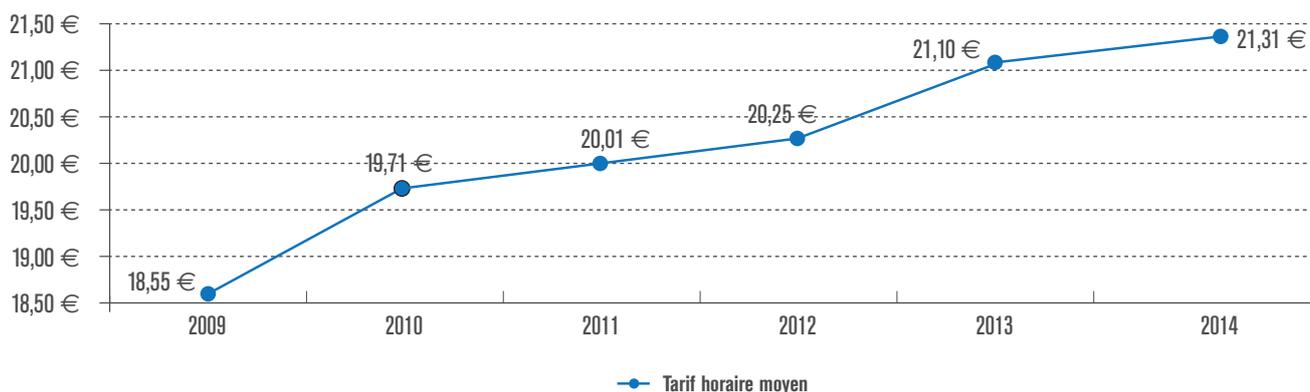
Le Conseil général contribue au financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile qui interviennent tant chez des personnes handicapées que chez des personnes âgées. Les services prestataires d'aide et d'accompagnement à domicile, autorisés par le Président du Conseil général (ADMR, Mutualité française, Union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile -UNA-), couvrent l'ensemble du territoire départemental.

En 2014, l'activité globale prévisionnelle est en baisse de 7,70 % en moyenne par rapport à celle de 2013. Les heures d'intervention de ces services dans le cadre de l'APA représentent 63 % de leur activité totale, contre 62 % en 2013.

Revalorisé de 1 % en tenant compte de la participation du Département à la mise en œuvre de la télégestion, le tarif horaire moyen global 2014 s'est ainsi établi à 21,31 € (21,10 € au 01/06/2013).

Compte tenu de la baisse d'activité, les dépenses nettes allouées à ces services ont baissé de 6,80 % par rapport au montant alloué en 2013.

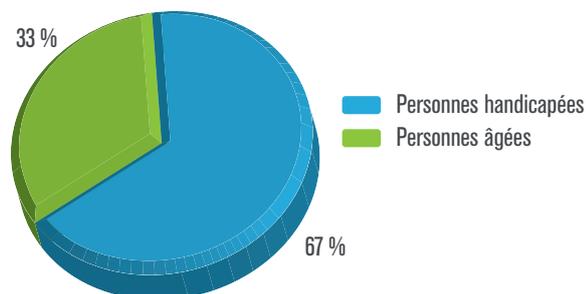
ÉVOLUTION DU TARIF HORAIRE MOYEN



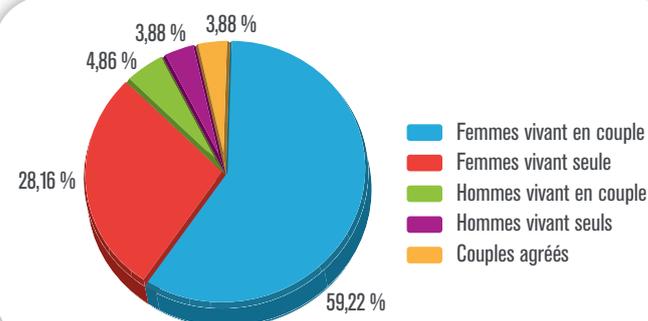
En 2014, dans le cadre de la convention pour la professionnalisation et la modernisation des services d'aide à domicile, le Département a apporté son appui, avec le concours de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), à la mise en œuvre de la télégestion au sein de l'ensemble des services au 31 décembre 2014.

ACCUEIL FAMILIAL DE PERSONNES ÂGÉES OU DE PERSONNES ADULTES HANDICAPÉES

PERSONNES ACCUEILLIES



SITUATION DES ACCUEILLANTS FAMILIAUX



Le Conseil général délivre l'agrément des accueillants familiaux, organise leur formation, et assure le suivi social et médico-social des personnes accueillies. Ce mode d'accueil constitue une alternative intéressante à une entrée en établissement.

Au 31 décembre 2014, le Département comptabilise 103 accueillants familiaux agréés, nombre équivalent à 2013, représentant un total de 168 places d'accueil. 11 nouveaux accueillants ont été agréés.

En 2014, l'assistante sociale en charge du suivi des accueillants familiaux et des accueillis a effectué 190 visites à domicile et animé trois réunions d'information sur l'accueil familial et 25 entretiens individuels au bureau.

2014 a aussi été l'année de la mise en place de permanences dans les locaux des associations tutélaires : six à l'Union départementale des associations familiales (UDAF) et trois à l'Association tutélaire des majeurs protégés de l'Orne (ATMPO). Ce sont des temps de rencontre avec les mandataires judiciaires qui permettent de favoriser des échanges d'informations et de coordinations sur des situations communes.

L'offre d'accueil se diversifie de plus en plus, sous forme d'accueil à temps complet, à temps partiel, à caractère permanent ou temporaire. L'accueil temporaire est favorisé, il correspond à un objectif du schéma départemental du handicap.



➤ Affiche « Accueil familial »

Offrir des formes d'hébergement et d'accompagnement adaptées

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENTS DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Le nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement a augmenté (3 860 en 2014 contre 3 803 en 2013, soit + 1,5 %) et la charge financière, déduction faite des indus, est en progression de + 4,13 % sur un an (de 15,24 M€ à 15,87 M€). Cette augmentation s'explique par l'accroissement du nombre de bénéficiaires (ouverture de l'EHPAD d'Aube, fin 2012 mais chambres progressivement occupées en 2013 et 2014, de l'EHPAD «le Diamant» à Alençon début 2013 et «Pierre Noal» à Putanges-Pont-Écrepin en mars 2014) mais aussi par l'évolution de la dépendance moyenne en établissement d'hébergement, alors que les tarifs des établissements ornaux sont maîtrisés.

Les personnes âgées peuvent par ailleurs bénéficier de l'aide sociale à l'hébergement versée par le Département lorsque leurs revenus ne leur permettent pas de faire face au coût des frais de séjour en établissement. 1 000 personnes étaient concernées en décembre 2014 (1 001 en décembre 2013), pour une dépense de 11,38 M€ (11,79 M€ en 2013). La diminution de la charge (- 3,5 %) résulte de la maîtrise des tarifs et de l'application du nouveau barème d'obligation alimentaire (participation plus importante des enfants des personnes hébergées) depuis le 1^{er} mai 2013. Les recettes (les recours sur succession, puisque l'aide sociale peut faire l'objet d'une récupération sur l'actif successoral, et les participations des personnes tenues à l'obligation alimentaire) sont de 2,15 M€, soit un recul de 0,63 M€ par rapport à 2013, dont recours sur succession: - 0,41 M€.



➤ Maison de retraite - Chanu

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les établissements d'accueil pour personnes handicapées sont les foyers d'hébergement des travailleurs en établissements d'aide par le travail (ESAT), les foyers de vie et les foyers d'accueil médicalisés (FAM). Le Département accompagne aussi les jeunes adultes handicapés maintenus après 20 ans en Institut médico-éducatif (IME) (amendement Creton) et les adultes en sections annexes d'ESAT.

On compte 631 personnes handicapées dans ces structures au 31 décembre 2014 contre 601 au 31 décembre 2013 (+ 5 %).

Le montant total payé par le Département est de 25,79 M€ en 2014 contre 23,83 M€ en 2013 (+ 8,22 %). Une partie importante de l'augmentation de la charge financière est liée à l'ouverture du foyer de vie de La Lande-Patry le 1^{er} octobre 2013, du foyer d'accueil médicalisé d'Argentan en février 2014 et des foyers de Valframbert en septembre 2014.

TARIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS ET SOUTIEN AUX PROJETS

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

58 budgets de fonctionnement ont été analysés, correspondant à la tarification de 4 794 lits et places en EHPAD, en unités de soins longue durée (USLD), en accueil de jour et en unités de vie pour personnes handicapées vieillissantes, sur les 4 829 places autorisées. Il convient de rappeler que l'Orne se caractérise par un taux d'équipement en lits d'EHPAD parmi les plus élevés au niveau national.

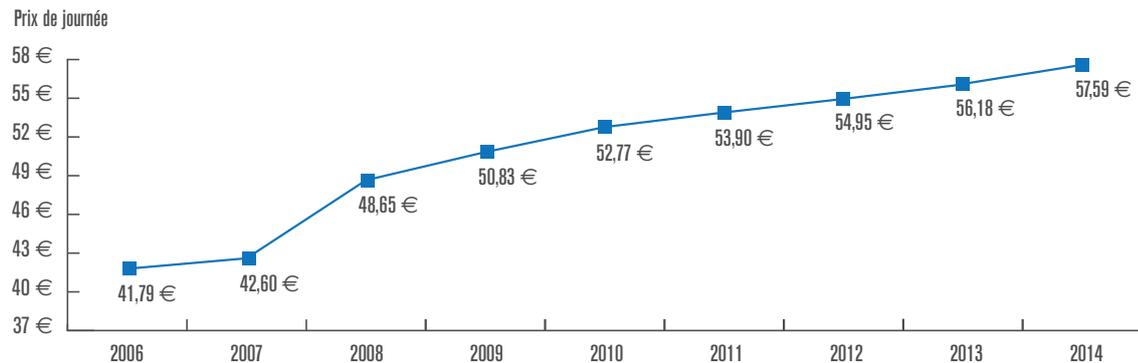
L'année 2014 a été marquée par l'ouverture d'un nouvel EHPAD à Putanges-Pont-Écrepin le 3 mars avec 80 places habilitées à l'aide sociale dont 22 pour l'hébergement de personnes handicapées vieillissantes. De plus, 7 nouvelles

places d'hébergement ont été ouvertes par extension à l'EHPAD de Glos-la-Ferrière, portant temporairement sa capacité à 40 places (à terme, fin 2015, la capacité sera de 50 places).

En 2014, une expérimentation de sortie de la tarification administrée a été mise en œuvre au sein de l'EHPAD «Résidence la Forêt» à Bagnoles-de-l'Orne. L'établissement établit un tarif hébergement pour les résidents payants. Le Président du Conseil général fixe le tarif hébergement afférent à l'aide sociale à l'hébergement. Toutefois l'établissement reste habilité à l'aide sociale sur l'ensemble de sa capacité mais peut pratiquer un tarif supérieur au tarif départemental.

Les dépenses nettes financées par le Département au titre de la section dépendance représentent plus de 26 M€ et évoluent de 3,87 %. Les tarifs moyens journaliers supportés par le résident sont en hausse de 2,51 %, soit + 1,41€ par jour en moyenne, et s'élèvent à 57,59 €.

> PRIX DE LA JOURNÉE EN MOYENNE



Par ailleurs, le Conseil général a versé en 2014, 1,4 M€ de subventions pour les opérations de modernisation des EHPAD.

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

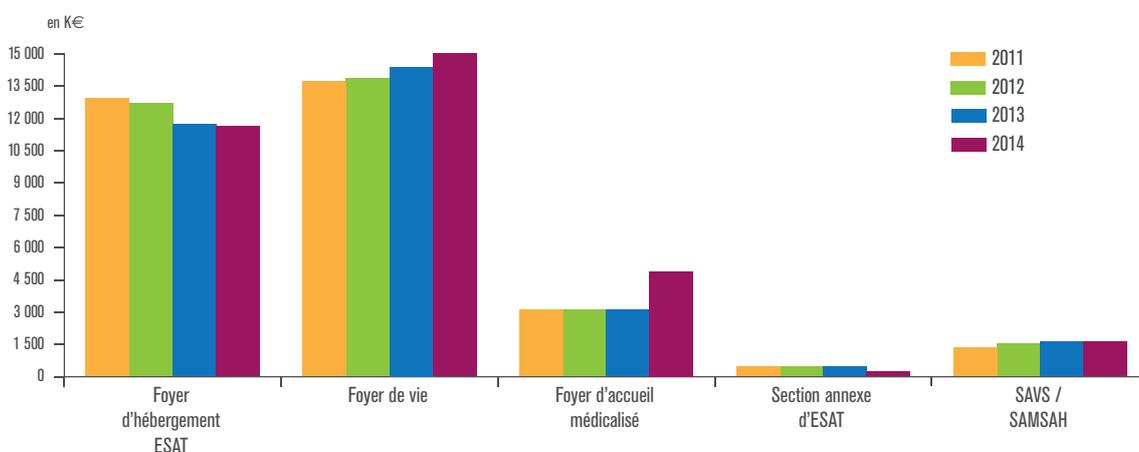
26 budgets de fonctionnement ont été examinés, correspondant à la tarification de 368 places de foyers d'hébergement annexés aux établissements d'aide par le travail (ESAT), 382 places de foyers de vie, 84 places de FAM et 258 places en services d'accompagnement social à domicile (service d'accompagnement à la vie sociale [SAVS] et service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés [SAMSAH]).

L'année 2014 a été marquée par :

- > l'ouverture, en février 2014, d'un foyer d'accueil médicalisé (FAM) pour adultes autistes à Argentan de 26 places dont une place d'accueil de jour et une place d'hébergement temporaire ;
- > l'ouverture au 1^{er} septembre 2014 d'un foyer de vie de 44 places dont 19 places d'hébergement et 25 places d'accueil de jour sur la commune de Valframbert ;
- > la restructuration du foyer d'hébergement d'Alençon qui passe de 66 à 42 places dont 27 dans un nouveau bâtiment sur le site de Valframbert au 1^{er} septembre 2014 (fermeture, au 31 août 2014, des foyers d'hébergement « Les heures claires » et « Marguerite de Navarre » à Alençon) ;
- > la fermeture, au 31 août 2014, de la section annexe d'ESAT d'Alençon.

Au total, les dépenses nettes allouées s'élèvent à plus de 34 M€ et progressent de + 9,61 % par rapport à 2013. Cette évolution tient compte des places nouvelles et du fonctionnement en année pleine du foyer de vie de La Lande-Patry ouvert en octobre 2013.

> ÉVOLUTION DES DÉPENSES NETTES PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT



ACTIVITÉS TRANSVERSALES

LE SCHÉMA D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES ET LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DU HANDICAP

La mise en œuvre de ces schémas s'est poursuivie en 2014.

Ils ont été prorogés pour permettre d'élaborer un nouveau schéma d'organisation médico-sociale commun aux deux champs, qualifié de schéma de l'autonomie, effectif au 1^{er} janvier 2017.

SOUTIEN AUX CENTRES LOCAUX D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

L'enveloppe financière allouée aux cinq CLIC du Département a été reconduite sur la même base qu'en 2012, soit 236 000 € au total. Parfaitement identifiés par les usagers, les professionnels et reconnus par l'ensemble des partenaires (établissements et services à domicile), les CLIC voient leur activité progresser régulièrement. Dans le cadre d'une transversalité des missions, ils participent à la construction d'une politique cohérente et complémentaire de soutien aux seniors. Les CLIC ont été réunis à trois reprises au cours de l'année, sur les sujets suivants : l'évaluation interne et externe, le nouveau règlement départemental d'aide sociale, les aménagements de l'APA, le projet de recensement des listes d'attente en EHPAD, la sécurité routière des seniors.

MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LE BÉNÉVOLAT EN EHPAD

Sous l'égide du Comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA), un groupe de travail, réunissant des membres du CODERPA et des directeurs d'EHPAD a commencé à réfléchir au développement de l'accompagnement par des bénévoles au sein des EHPAD. À cet effet, une charte est actuellement en cours d'élaboration.

POURSUITE DE LA PUBLICATION DES PAGES SENIORS 61

En collaboration avec des représentants du CODERPA et les membres du comité de rédaction, deux numéros ont été publiés et diffusés cette année : le numéro de mars portant sur le logement et le numéro d'octobre relatif à la maladie d'Alzheimer.



Publication Seniors 61



Jaquette : Odette et alzheimer



Sécurité routière Seniors

Cohésion sociale

Les missions relatives à la cohésion sociale portent principalement sur la gestion des allocations RSA, le droit à l'accompagnement, la mise en œuvre d'une politique d'insertion adaptée, la gestion des fonds d'aides financières individuelles et la conduite d'une politique de logement et d'habitat coordonnée avec les services de l'État. L'année 2014 s'est inscrite dans une volonté de répondre au besoin de rationalisation des dépenses publiques et de renforcement de la relation partenariale avec l'État et la Région dans le cadre de l'animation territoriale copilotée autour des politiques d'emploi, de formation et d'insertion.

Les points forts de l'année 2014 sont :

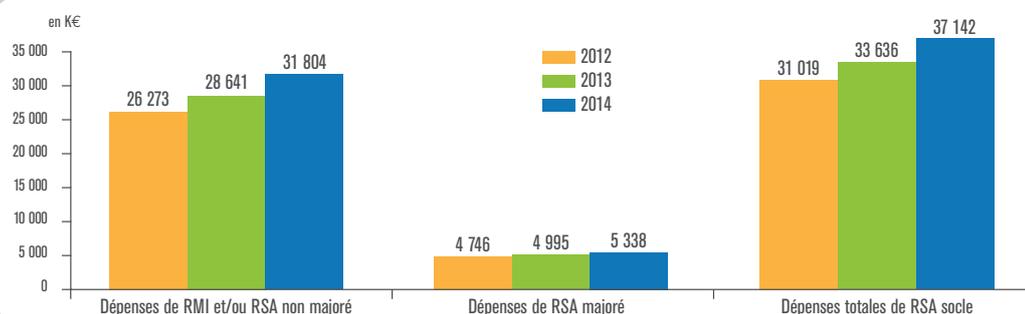
- la finalisation du plan de prévention des indus et de maîtrise des charges RSA ;
- l'élaboration du guide du droit à l'accompagnement et à la contractualisation ;
- le lancement de la réforme de la politique de la Ville ;
- la création du poste de référent Pôle emploi ;
- la réforme de l'Insertion par l'activité économique ;
- la préparation de la révision des règlements intérieurs des fonds d'aides ;
- la signature de la Charte de l'animation territoriale avec l'État et la Région.

Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	47 602 491	49 769 109
dont masse salariale	5 510 292	4 894 932
dont frais généraux	2 155 804	2 099 236
> INVESTISSEMENT	2 180 258	1 087 462
dont dépenses réelles	1 409 671	784 167
> TOTAL	49 782 749	50 856 571
Agents ETP au 31/12	121,47	117,95

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

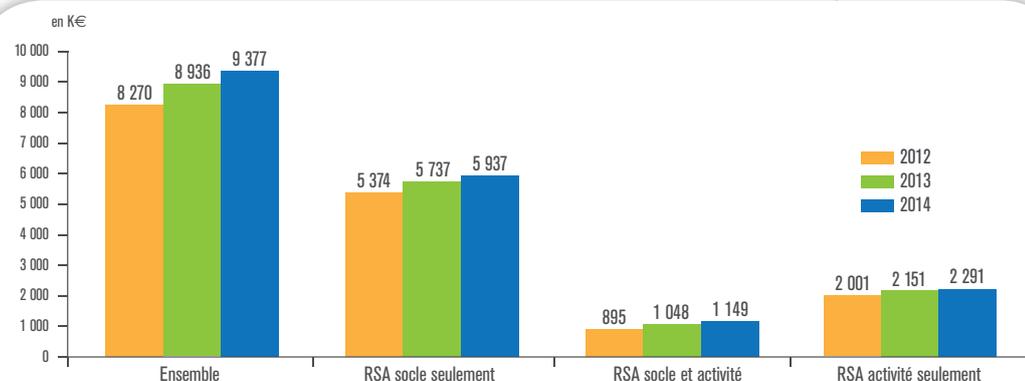
ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE RSA



La dépense globale d'allocation continue sa progression avec une forte hausse de 10% en 2014.

Cette augmentation touche en grande partie les dépenses relatives au RSA majoré ou (RSA socle).

RÉPARTITION DES MÉNAGES ALLOCATAIRES SELON LE TYPE DE RSA PERÇU



La forte hausse constatée en 2013 s'est ralentie au cours de l'année 2014 avec 5% contre 8% en 2013.

En outre la hausse constatée en 2014 serait surtout liée à une plus importante augmentation du nombre de ménages ne percevant que du RSA activité.

3 221 dossiers contre 3 525 en 2013 ont été examinés par le Conseil général en vue de permettre l'examen d'un droit éventuel, soit une baisse de 9%. On observe en 2014 une augmentation de 5% des recours administratifs alors que le contentieux devant le tribunal administratif stagne, il en est de même pour les dossiers relevant de fraude, qui augmentent de 3%. En revanche la baisse des indus relevant d'une suspicion de fraude se poursuit. Enfin, la hausse constatée en 2013 des indus pris en charge par le Département ne s'est pas poursuivie en 2014. En effet, le montant de ces indus en 2014 est resté au même niveau qu'en 2013. Le nombre des notifications d'orientation sociale ou professionnelle est passé de 1 980 en 2013 à 2 369 en 2014 soit une forte augmentation de 20% sur un an. Ces notifications ont concerné 46% des orientations professionnelles contre 54% des orientations sociales.

S'agissant des commissions RSA, le nombre de dossiers examinés est passé à 5 001 contre 4 948 en 2013 soit une stabilisation, même si ce chiffre cache une montée en charge des réductions du RSA liées au défaut d'insertion.

DISPOSITIFS D'INSERTION

Chaque allocataire du RSA, soumis à des droits et devoirs, doit se voir proposer l'accès à un dispositif d'insertion adapté à ses besoins. Les personnes relevant d'une orientation sociale sont accompagnées par un référent social (circonscription d'action sociale, CCAS ou CIAS), alors que Pôle emploi et ses co-traitants que sont Cap emploi et les missions locales proposent leur offre de service aux allocataires du RSA en orientation professionnelle.

Le Département décline son offre d'insertion sociale et professionnelle dans le programme local d'insertion et de cohésion sociale (PLICS), dont les chiffres clés du bilan pour 2014 sont les suivants :

- Actions d'insertion sociale :
 - nombres de personnes accueillies : 303 (83 % de femmes) ;
 - 64 % habitent dans des quartiers prioritaires de la politique de la Ville.
- Ateliers de formation de base :
 - nombre de personnes accueillies : 180 (59 % d'hommes) ;
 - 43 % ont moins de 35 ans ;
 - 23 % ont bénéficié de sorties emploi et formation.
- Actions mobilité :
 - nombre de personnes entrées sur l'action permis de conduire : 98 ;
 - 69 personnes présentées au code de la route : 93 % de réussite ;
 - 41 personnes présentées à la conduite : 78 % de réussite ;
- Insertion par l'activité économique :
 - ateliers et chantiers d'insertion : 469 entrées sorties formation et emploi : 41 % ;
 - associations intermédiaires :
 - L'Aigle aide emploi services,
 - Argentan solidarité insertion,
 - association Phénix de La Ferté-Macé : 143 entrées sorties formation et emploi : 79 %).
- Marchés publics « accompagnement vers l'emploi » :

Ce marché a débuté le 1^{er} janvier 2014.

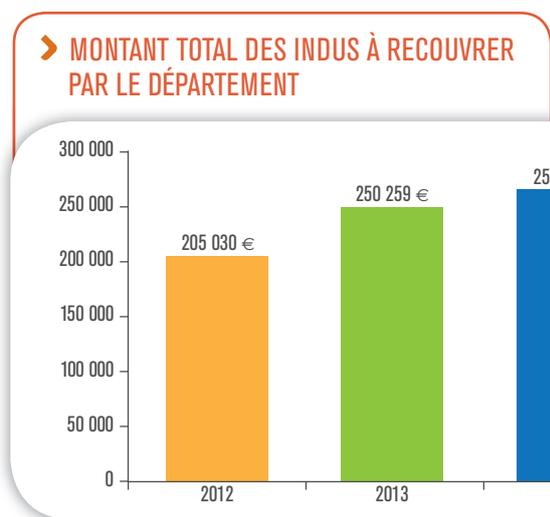
Nombre de personnes entrées sur l'action : 121 dont 48 % de femmes :

 - 60 % ont une ancienneté dans le dispositif RSA supérieure à 24 mois ;
 - 49 % de sorties positives (emploi, formation).
- Marchés publics « primo insertion ». Ce marché a été lancé de manière différenciée sur les quatre territoires de Commission RSA.

Ce dispositif est une réelle plus-value, il permet aux personnes de sortir de l'isolement, reprendre un rythme de vie, retrouver une motivation, s'inscrire dans une démarche de soins, acquérir une méthodologie de recherche d'emploi, se remettre à niveau.

Nombre de personnes entrées sur l'action : 158 dont 66 % de femmes

 - 88 % ont un niveau de formation V et VI ;
 - 72 % ont une ancienneté dans le dispositif RSA de plus de 24 mois.
- Contrats :
 - Conventions CIE conclues : 13 dont cinq en contrat en durée indéterminée ;
 - Conventions CAE conclues hors Insertion par l'activité économique (IAE) : 47 dont 17 renouvellements.



FONDS D'AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES

Ils regroupent les aides du Fonds de solidarité pour le logement (FSL), du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), du Fonds social d'insertion (FSI), de l'Aide pour le retour à l'emploi (APRE) et le financement d'accompagnements sociaux liés au logement.

Le nombre de dossiers reçus en 2014 dans le cadre des fonds d'aides a légèrement baissé de 0,65 %. Des évolutions contrastées sont cependant constatées entre les différents fonds (baisse de 6,47 % pour le FSL, et a contrario augmentation de 10,08 % pour le FAJ, de 19,31 % pour l'APRE et 17,33 % pour le FSI).

Les dépenses 2014 : FSL : 1 014 808 € FSI : 91 040 € FAJ : 219 680 € APRE : 163 027 €

La dépense totale a, quant à elle, diminué de 6,28 %. La baisse des dépenses a été de 7,80 % pour le FSI et de 17,15 % pour l'APRE, elle-même due à la diminution des crédits délégués par l'État, impliquant la nécessité d'une réforme du règlement intérieur. La diminution de la dépense du FAJ (- 2,47 %) s'explique, quant à elle, par l'instauration d'un quotient familial plafond dans le calcul des ressources du foyer, fixé à 500 €.

Concernant les accompagnements sociaux liés au logement, ils sont réalisés par des structures externes et en interne par les circonscriptions d'action sociale. En 2014, 92 mesures ont été conduites par les structures externes et 207 par les conseillers Accompagnement social lié au logement (ASLL) des circonscriptions d'action sociale ; ces accompagnements se soldent par 36 % de sorties positives du dispositif et seulement 5 % par un recours à une mesure plus contraignante (accompagnement judiciaire).

AIDES À LA PIERRE ET POLITIQUE DE LA VILLE

LE LOGEMENT

Les aides à la pierre

Le service de la cohésion sociale est en charge des aides à la pierre à travers différents dispositifs :

	2012	2013	2014
AIDE À LA RÉHABILITATION			
Nombre de logements	135	198	59
Montants engagés	202 500 €	284 750 €	88 000 €
ACQUISITION-AMÉLIORATION			
Nombre de logements	22	8	0
Montants engagés	130 000 €	49 000 €	0
PROJET DE TERRITOIRE			
Nombre de logements			24
Montants engagés			106 000 €
PRÊT LOCATIF AIDÉ À L'INTÉGRATION (PLAI)			
Nombre de logements	13	17	0
Montants engagés	71 500 €	93 500 €	0
PRIME DÉPARTEMENTALE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (PDAH)			
Nombre de logements	81	16	Arrêt de la politique
Montants engagés	123 341 €	24 419 €	
PROGRAMME SOCIAL THÉMATIQUE (PST)			
Nombre de logements	12	5	Arrêt de la politique
Montants engagés	55 000 €	21 210 €	

Dans le cadre de l'adhésion du Département au programme national « habiter mieux » avec la signature du contrat local d'engagement le 28 juin 2011, le Conseil général verse une aide complémentaire à l'aide de solidarité écologique de l'ANAH (Agence nationale de l'amélioration de l'habitat). La montée en charge de ce dispositif, qui s'inscrit dans une perspective de maîtrise des dépenses d'énergie, s'est poursuivie en 2014 et a fait l'objet de la signature d'un avenant actant sa prolongation.

	2012	2013	2014
AIDE DE SOLIDARITÉ ÉCOLOGIQUE			
Nombre de logements	71	115	255
Montants engagés	17 750 €	28 750 €	85 250 €

Le programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement (PDIHL)

Le Conseil général s'est investi, en partenariat avec l'État, sur les thématiques suivantes :

- > précarité énergétique : mise en place d'ateliers collectifs de lutte contre la précarité énergétique ;
- > mise en place d'heures de médiation à domicile ;
- > participation active au pôle de lutte contre l'habitat indigne ;
- > participation à la mise en œuvre des commissions de coordination des actions de prévention des expulsions (CCAPEX) ;
- > copilotage de l'axe 2 et l'axe 3 du plan pluriannuel de Lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale lancé par l'État en 2013 : ces axes concernent respectivement l'isolement des personnes en zone rurale (axe 2) et les jeunes en difficulté sociale (axe 3) ;
- > lancement du diagnostic 360 °C du « mal logement au sans-abrisme » initié par l'État pour recenser l'offre et les besoins en logements, identifier les ruptures de parcours et mieux coordonner l'action sociale, ce diagnostic servira de préalable à la révision du PDIHL.

En 2014, 15 projets ont été soutenus dans le cadre de ce PDIHL pour un montant total de 342 053 €.

Les gens du voyage

Dans le cadre du schéma d'accueil des gens du voyage, le Département a piloté des groupes de travail partenariaux portant sur :

- > l'accès aux droits et à la santé ;
- > l'insertion sociale et professionnelle ;
- > la scolarisation et l'accompagnement scolaire.

Le Conseil général a participé également aux réflexions locales portées par les collectivités (accompagnement des familles, projet d'habitat adapté...).



POLITIQUE DE LA VILLE

Le Conseil général accompagne les opérations de rénovation urbaine et les contrats urbains de cohésion sociale.

Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU)

Reconstruction Agence nationale de la rénovation urbaine					
Années	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de logements	116	23	69	209	69
Montants engagés	580 000 €	115 000 €	379 500 €	1 045 000 €	310 000 €

Les opérations de rénovation urbaine se sont achevées, à l'exception de celle d'Alençon qui a généré encore des dépenses en 2014.

Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)

En 2014, au titre des CUCS, 15 projets ont été soutenus par le Conseil général sur les crédits de fonctionnement dans le cadre de l'enveloppe politique de la ville pour un montant global de 31 000 €.



Santé



Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	3 801 368	3 912 187
dont masse salariale	2 066 549	2 210 891
dont frais généraux	653 113	654 954
> INVESTISSEMENT	233 454	94 627
dont dépenses réelles	0	0
> TOTAL	4 034 822	4 006 814
Agents ETP au 31/12	36,80	36,80

PRÉVENTION

DÉPISTAGE ET ACCOMPAGNEMENT DES DIFFICULTÉS D'ÉVOLUTION DU JEUNE ENFANT



Bilans de dépistage en école maternelle

(pour les enfants nés entre le 1^{er} juillet 2009 et le 30 juin 2010) :

- > 539 séances ont eu lieu dans les écoles maternelles publiques et privées du Département ;
- > 2 715 enfants sur 2 886 inscrits à l'école ont été vus par le médecin de PMI ou la puéricultrice.

Au cours de ces bilans ont été dépistés

- > 401 problèmes de langage : 14,76% des enfants ;
- > 325 problèmes ophtalmologiques : 11,97% des enfants ;
- > 147 problèmes d'audition : 5,41% des enfants ;
- > 67 problèmes de comportement nécessitant une consultation
au centre médico-psychologique (CMP) : 2,46% des enfants.

L'organisation de ces bilans de dépistage reste une priorité du service de PMI. Le nombre important de consultations spécialisées demandées rend compte du rôle fondamental d'un dépistage précoce des difficultés d'évolution du jeune enfant, afin de permettre à l'enfant de poursuivre une scolarité dans les meilleures conditions possibles. Le médecin PMI va en priorité dans les écoles rurales, les puéricultrices se rendent dans les écoles urbaines. En cas de difficulté dépistée, elles peuvent plus facilement proposer aux familles une rencontre avec le médecin dans une consultation de nourrissons.

Suivi des enfants en consultation de nourrissons

- > 19 lieux de consultation répartis sur l'ensemble du Département ;
- > 921 demi-journées d'ouverture ;
- > 7 960 actes médicaux réalisés.

Statistiques naissances 2014

Nombre total enregistré à partir des avis de naissance et des certificats de santé arrivés au service PMI : 2 653.

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE DES DIFFICULTÉS DES TRÈS JEUNES ENFANTS AU CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE POLYVALENT DE L'ORNE (CAMSPP)

En 2014, 608 enfants ont été suivis au CAMSPP dont 141 adressés par le service de PMI, ce qui constitue une très légère augmentation par rapport à l'année précédente (134).

OPÉRATIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

CENTRE DE LUTTE ANTITUBERCULEUX

Consultation de lutte antituberculeuse :

Nombre de déclarations de tuberculose dans le département : sept.

Le service départemental a effectué trois enquêtes épidémiologiques dans l'environnement proche des patients.

CONSULTATIONS DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT DU VIRUS DE L'IMMUNODÉFICIENCE HUMAINE (VIH) ET DES HÉPATITES

Nombre de dépistages réalisés :	2013	2014
Dépistage VIH	849	1 049 (2 positifs)
Dépistage hépatite C	819	950 (0 positif)
Dépistage hépatite B	721	567 (1 positif)
Total	2 389	2 566

DÉPISTAGE DES CANCERS

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



	2011	2012	2013	2014
Mammographies réalisées	12 133	13 975	11 628	13 721
Taux de participation population cible 50/74 ans	52,7%	60,1%	49,5%	57,7%

Participation population cible 50 / 74 ans (source INSEE)

Sur deux ans, soit une campagne, le taux de participation est le suivant :

- 2011-2012 : 56,40%
- 2012-2013 : 54,74%
- 2013-2014 : 55%

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

	2011	2012	2013	2014
Nombre de tests réalisés	15 177	16 364	14 306	14 643



Participation population cible 50 / 74 ans hommes-femmes (source INSEE)

Sur deux ans, soit une campagne, le taux de participation est le suivant :

- 2011-2012 : 38,50%
- 2012-2013 : 37,30%
- 2013-2014 : 34,60%.

Mission **Économie Finances**



Faciliter le développement et le maintien des activités, renforcer l'attractivité de l'Orne.

Les programmes

➤ DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE

- Zones d'activité
- Ingénierie territoriale
- Démographie médicale
- Service d'incendie et de secours (SDIS)

➤ ACTION ÉCONOMIQUE

- Aides aux entreprises
- Partenariat économique

➤ ACTION TOURISTIQUE

- Aides au tourisme
- Partenariat touristique

➤ ÉQUILIBRE FINANCIER

Les grandes tendances

Soucieux du développement harmonieux de son territoire, qui implique de garantir aux Ornais un bon accès aux soins, le Conseil général mène de nombreuses actions en matière de démographie médicale. Accompagné d'un cabinet spécialisé, il a favorisé en 2014 l'installation de huit professionnels de santé (six médecins et deux dentistes). Arrivé à échéance, ce marché a été reconduit pour deux années avec pour objectif d'installer près de 20 médecins ou dentistes dans l'Orne. Le Conseil général a, par ailleurs, poursuivi son soutien au développement des Pôles de santé libéraux ambulatoires et au logement des internes en médecine libérale.

Un travail partenarial a été conduit, en 2014, avec les opérateurs touristiques (Comité départemental du tourisme) et économique (Orne Développement) du Conseil général, dans une optique de mutualisation des moyens et d'efficacité dans l'action. Ces travaux ont abouti à l'intégration de ces deux opérateurs au sein des services du Département, avec effet au 1^{er} juillet 2014 pour le Comité départemental du tourisme, devenu Tourisme 61, et au 1^{er} janvier 2015 pour Orne Développement.

Afin de soutenir l'activité en ces temps difficiles, 11 opérations ont été aidées au titre du fonds de développement économique contre 19 en 2013. Ce repli dans le nombre de dossiers s'explique

en partie par l'effet de la crise sur les investissements des entreprises. Un montant de 1,1 M€ a été consacré à ces dossiers avec une prévision de création de 88 emplois et le maintien de 290 emplois.

Au titre du fonds d'aide aux très petites entreprises, 68 avances remboursables ont été accordées en 2014 pour un montant de 1,2 M€, concernant 24 emplois créés et 42 emplois repris.

En matière de finances, l'année 2014 a été placée sous le signe des objectifs de maîtrise de l'endettement, de stabilisation des dépenses de fonctionnement, de priorisation des investissements et de réexamen de nos politiques pour dégager de nouvelles marges de manœuvre. La question des dépenses sociales, très largement prescrites par l'État, demeure cruciale, même si les mesures de maîtrise des dépenses décidées par la collectivité ont permis d'en contenir l'évolution. Du côté des recettes, le Conseil général a bénéficié de nouveaux fonds de péréquation, qui ne règlent pas toutefois le problème structurel du financement des allocations individuelles de solidarité. 2014 a été, aussi, l'année du passage à la dématérialisation complète de la chaîne comptable, processus complexe qui a fortement mobilisé les services du Département, en lien avec la paierie départementale.

➤ Développement harmonieux du territoire

ZONES D'ACTIVITÉ

Deux dossiers présentés en 2014 ont fait l'objet d'un accord de principe pour une aide maximale de :

- 87 092 € pour la zone de Launay à Croisilles qui concerne une première tranche de 3 ha ;
- 200 000 € pour la zone de La Foucardière sur les communes de Saint-Ouen-sur-Iton et L'Aigle pour 10 ha environ.

Le montant des paiements pour 2014 s'est élevé à 114 622 € (360 598 € en 2013).

L'implication du Département s'est également traduite à hauteur de 158 091 € au titre de sa participation aux trois syndicats mixtes d'aménagement de zones d'activités (campus industriel de recherche et d'innovation appliquées aux matériaux - CIRIAM de Caligny -, syndicat mixte du parc d'activités de Sées et syndicat mixte pour la promotion des parcs d'activités de Cerisé-Arçonny).

INGÉNIERIE TERRITORIALE

Dans le cadre de l'accompagnement du programme européen « Liaison entre actions de développement économique » (LEADER) 2007/2013, 21 projets ont été financés en 2014, pour un montant de 79 333 €.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le Conseil général a modifié son règlement d'attribution des subventions pour les travaux sur les bâtiments des mairies en recentrant ses aides sur les travaux d'accessibilité aux personnes handicapées. sept subventions ont été accordées en 2014, pour un montant de 32 581 € contre 23 881 € en 2013. Le montant des paiements pour 2014 s'est élevé à 325 480 €.

Le Conseil général soutient également les syndicats mixtes de formation. En 2014, 201 515 € ont été versés au Centre multi professionnel de formation des apprentis de l'Orne (CMFAO) et 51 158 € à l'Institut supérieur de formation (ISF).

Les cinq pays de l'Orne ont bénéficié du soutien du Conseil général au titre des crédits « animateurs » et « animations », à hauteur de :

- 56 236 € pour le pays d'Alençon ;
- 52 857 € pour le pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs (PAPAO) ;
- 62 266 € pour le pays du Bocage ;
- 52 254 € pour le pays du Perche ;
- 33 400 € pour l'association pays d'Ouche développement.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	11 005 610	11 130 621
dont masse salariale	102 209	120 288
dont frais généraux	39 400	76 530
> INVESTISSEMENT	1 542 463	852 281
dont dépenses réelles	1 538 312	843 352
> TOTAL	12 548 073	11 982 902
Agents ETP au 31/12	2,22	4,30

Le montant des paiements inclut pour chaque action les sommes dues au titre des dossiers antérieurs.

OBSERVATOIRE TERRITORIAL

L'activité quotidienne de l'observatoire territorial se concentre sur :

- la fourniture de données statistiques et cartographiques ;
- la réalisation d'études ;
- l'animation.

L'observatoire répond aux demandes des élus et des services du Département. Il s'appuie également sur les données (statistiques, études cartographiques et autres analyses), issues des pôles du Conseil général et des organismes ou partenaires : Tourisme 61, Orne Développement, Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE), Office départemental de la culture (ODC), services de l'État, Région, Chambres consulaires, Pays, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

L'activité 2014 a été marquée par l'aboutissement des travaux spécifiques portant sur la filière équine en partenariat avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), la réforme des collectivités territoriales, les finances, l'attractivité du territoire ainsi que la préparation des programmes européens 2014-2020.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

➤ Mission de prospection destinée à l'installation de professionnels de santé

Face au problème de démographie médicale que connaît le département, le Conseil général mène une action déterminée en faveur de l'installation de professionnels de santé. Accompagné par un cabinet de recrutement spécialisé en ce domaine, il s'est engagé en 2014 dans une mission d'installation de huit nouveaux médecins ou dentistes.

Un nouveau marché a été conclu dès le 1^{er} janvier 2015 pour les deux prochaines années avec pour ambition l'installation d'une vingtaine de médecins ou dentistes dans notre département.

Ces travaux sont suivis par un comité composé d'élus du Conseil général et des présidents des conseils des Ordres des médecins et des dentistes.

➤ Pôles de santé libéraux ambulatoires (PSLA)

Le Conseil général est signataire depuis 2008 de la « Charte partenariale régionale sur l'offre de soins ambulatoires et sur le déploiement des pôles de santé régionaux et ambulatoires en Basse-Normandie ».

Cette politique s'est traduite par l'ouverture de plusieurs pôles de santé libéraux et ambulatoires (Gacé, L'Aigle/Moulins-la-Marche, La Ferté-Macé). D'autres PSLA sont en cours de construction, d'instruction ou en émergence.

La charte a fait l'objet d'une révision en 2014, concrétisant la volonté de

l'ensemble des partenaires de poursuivre leur démarche commune pour la période 2014-2020 et assurer la pérennité d'une politique « remarquable, fondée sur une mobilisation unique d'un ensemble de partenaires institutionnels » comme le souligne l'Observatoire régional de la santé dans son évaluation.

Au titre de cette politique, le Conseil général a accordé en 2014, une subvention de 33 333 € à la Communauté de communes des Courbes de l'Orne pour la création d'un satellite du PSLA Argentan-Écouché à Écouché.

➤ Logement gratuit pour les internes

Le Conseil général a octroyé une aide de près de 30 000 € à ALTHEA pour l'aménagement mobilier et la gestion de sept logements destinés aux stagiaires en médecine libérale en stage dans l'Orne.

L'objectif est d'offrir à ces stagiaires, les meilleures conditions de stage possibles sur des secteurs repérés et de leur donner envie, dès l'obtention de leur diplôme, de venir s'installer sur le territoire ornaï.



Alençon - Accueil des internes à l'Hôtel du département

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)



Le Conseil général contribue chaque année au fonctionnement du SDIS. Celui-ci est chargé de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Il concourt, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

Son financement est assuré majoritairement par les contributions du Département, des Communes et des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). En 2014, la participation du Conseil général de l'Orne s'est élevée à 9 450 000 €.

➤ Action économique

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	1 302 542	1 254 810
dont masse salariale	194 637	189 596
dont frais généraux	37 625	42 714
> INVESTISSEMENT	2 814 487	2 708 062
dont dépenses réelles	2 810 524	2 703 078
> TOTAL	4 117 029	3 962 872
Agents ETP au 31/12	2,12	2,40

Le montant des paiements intègre pour chaque action les sommes dues au titre des dossiers antérieurs.



➤ Astee

AIDES AUX ENTREPRISES

Cette action est principalement constituée par la mobilisation de fonds départementaux : le fonds de développement économique (FDDE) en faveur de l'immobilier d'entreprise, le fonds départemental aux très petites entreprises (FDTPE) et l'aide aux commerces (Opération collective de modernisation et de l'artisanat –OCMA–, subventions aux communes).

Au titre du FDDE, en 2014, 11 opérations ont été aidées (contre 19 en 2013) pour un montant de subventions de 1 097 385 €, portant sur une prévision de création de 88 emplois et le maintien de 290 emplois. Le montant des paiements réalisés en 2014 s'élève à 1 274 845 €.

Au titre du FDTPE, 68 dossiers ont été retenus en 2014 (72 en 2013), 25 en développement et 43 en reprise pour un montant total de 1 183 159 €, constituant une avance remboursable accordée d'un montant moyen de 17 400 €. Ainsi, 24 emplois créés et 42 emplois repris ont été soutenus. Le montant des paiements réalisés en 2014 s'élève à 1 116 441 €.

Au titre de l'aide aux commerces (OCMA), le montant d'aide apporté en 2014 est de 12 834 € pour trois dossiers contre 56 240 € pour 13 dossiers en 2013.

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

Le partenariat représente 1 042 650 €, soit 29% du budget de l'action économique, consacré principalement au soutien d'Orne Développement via une convention annuelle d'objectifs.

L'année 2014 a été marquée par la démarche d'internalisation d'Orne Développement au sein des services du Conseil général, renforçant ainsi la cohérence des actions du Département dans le domaine économique. Cette internalisation est effective depuis le 1^{er} janvier 2015.

> Action touristique



> Bellême © David Commenchal

> Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	1 624 524	1 544 248
dont masse salariale	26 850	27 932 *
dont frais généraux	9 051	10 679
> INVESTISSEMENT	452 706	418 143
dont dépenses réelles	451 752	416 897
> TOTAL	2 077 230	1 962 391
Agents ETP au 31/12	0,51	0,60 *

Le montant des paiements intègre pour chaque action les sommes dues au titre des dossiers antérieurs.

* Chiffres hors Tourisme 61

AIDES AU TOURISME



> Gîtes

En 2014, le bilan de la politique d'aide à l'hébergement touristique est le suivant :

- > meublés de tourisme et chambres d'hôtes : 14 aides ont été accordées en 2014 pour un montant de subventions de 128 271 € (contre neuf en 2013 pour un montant de 87 509 €),
- > hôtellerie de plein air : deux aides ont été accordées pour un montant total de 39 543 €.

Le montant des paiements pour l'année 2014 s'est élevé à 103 669 €.

- > hôtellerie-restauration : quatre aides ont été accordées en 2014 au titre de l'hôtellerie pour un montant de subventions de 100 000 €. Il n'y a pas eu de dossier pour la restauration.

Le montant des paiements pour l'année 2014 s'est élevé à 111 648 €.

PARTENARIAT TOURISTIQUE



Pour 2014, le partenariat représente 1 674 600 €, soit 70,80 % de l'enveloppe totale, consacrés principalement au soutien du Comité départemental du tourisme via une convention annuelle d'objectifs.

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le Comité départemental du tourisme, devenu Tourisme 61, est intégré au sein des services du Conseil général sous la forme d'une régie dotée de l'autonomie financière.

L'année 2014, riche en événements à haut potentiel touristique (Jeux équestres mondiaux, 70^e anniversaire de la bataille de Normandie), a fortement mobilisé Tourisme 61.

Impliqué depuis 2009 dans la labellisation « Tourisme et Handicap », Tourisme 61 a poursuivi ses missions de conseil et d'assistance avec six nouvelles homologations de sites en 2014.

Initié en 2013, le déploiement de la marque « Petites Cités de Caractère » s'est concrétisé en 2014 avec l'homologation de quatre communes du département : Saint-Céneri-le-Gérei, La Perrière, Bellême et Écouché.

Enfin, trois dossiers de signalisation touristique ont été instruits par Tourisme 61 : la route du Fer, la route touristique de la Suisse Normande et le plan de jalonnement de la Manufacture Bohin.

Équilibre financier

En 2014, le Département a réalisé près de 348 M€ de dépenses réelles dont 14 % en investissement.

Les investissements opérés en direct représentent 39 M€ et concernent principalement les routes et les collèges. Par ailleurs, le Département a soutenu les investisseurs publics ou privés à hauteur de 12 M€.

Les dépenses de fonctionnement (281 M€) concernent à 57 % le secteur sanitaire et social. Les dépenses de ce secteur augmentent de 2,98 % par rapport à 2013. La charge nette des trois allocations de solidarité (APA, PCH et RSA) pour 2014 s'élève à 25,75 M€ (y compris réaffectation des soldes perçus en n au titre de n-1), soit un taux de couverture de 66,41 %, en progrès par rapport à 2013 (55,7 %) grâce à l'instauration de nouveaux fonds de compensation et de péréquation.

Entre 2013 et 2014, les dépenses de fonctionnement progressent de 3,09 %. À périmètre constant, hors dépenses sociales, la hausse n'est que de 0,27 % (+ 0,3 M€).

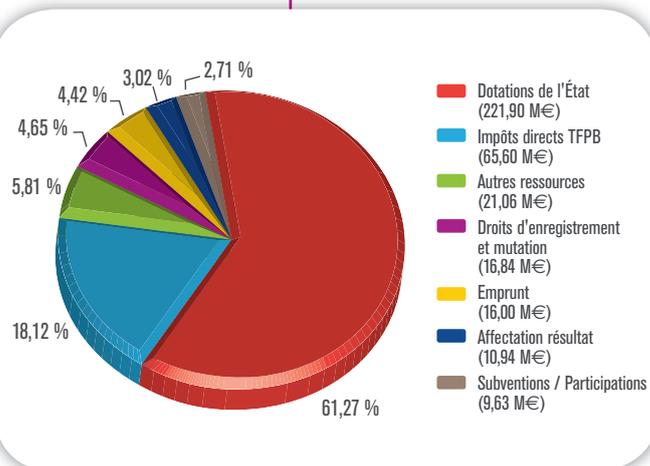
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 316 M€ en augmentation de 10 M€ par rapport à 2013. Cette évolution est due à l'instauration du fonds de compensation alimenté par le transfert des frais de gestion de la taxe sur le foncier bâti (6,6 M€) et du fonds de péréquation des droits de mutation (4,58 M€ dont 1,35 M€ à reverser). Les produits d'impôts augmentent de 0,8 M€ (+ 0,95 %) alors que le département a maintenu pour la 18^e année consécutive le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties. Les recettes CNSA, APA et PCH n'augmentent que de 0,08 M€ (+ 0,54 %). Ces majorations de recettes atténuent la baisse de la dotation globale de fonctionnement (- 1,62 M€ au titre du redressement des comptes publics nationaux) et la fin du fonds de soutien (- 1,38 M€). Malgré la hausse du taux des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) de 3,8 % à 4,5 %, le produit des DMTO ne s'accroît que de 0,56 M€ (+ 3,44 %).

Moyens

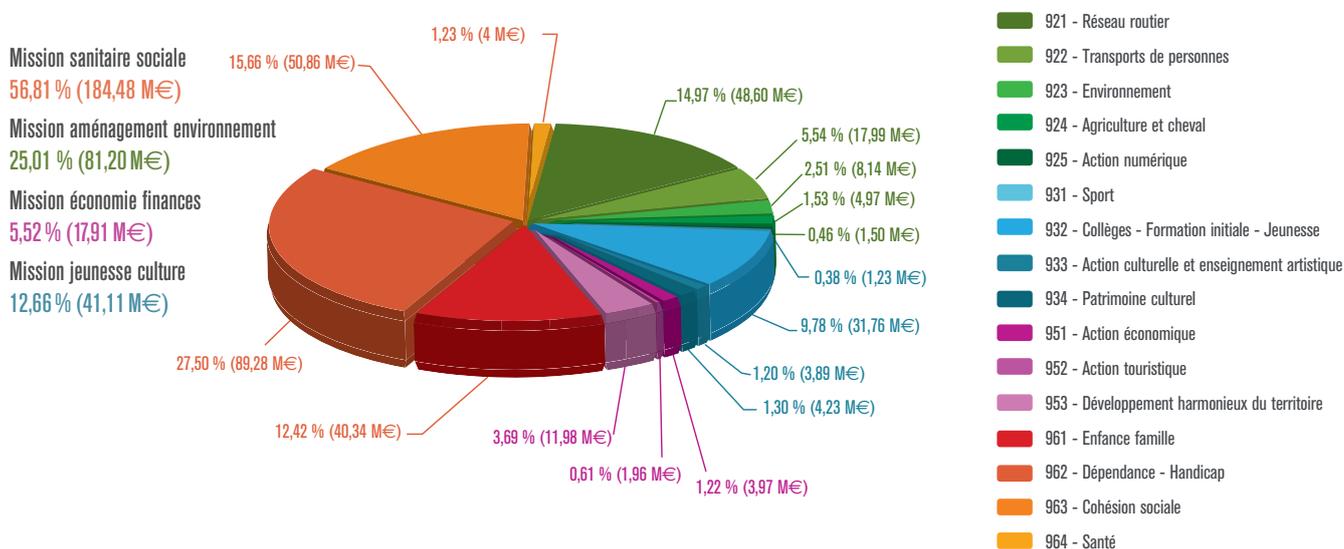
BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	722 406	793 788
dont masse salariale	364 433	369 655
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	77 425	11 485
> TOTAL	799 831	805 273
Agents ETP au 31/12	7,12	8,40

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

RECETTES TOTALES



DÉPENSES TOTALES - TOTAL : 324,71 M€ hors opérations financières et mouvements d'ordre



	Orne		Moyenne de la strate*
	CA 2013	CA 2014	CA 2013
Dépenses d'équipement	129,39 €/hab.	134,32 €/hab.	139,58 €/hab.
Dépenses de fonctionnement	933,82 €/hab.	965,16 €/hab.	923,54 €/hab.
Encours de la dette	441,12 €/hab.	447,61 €/hab.	553,58 €/hab.

* Strate de population : 250 000 à 350 000 habitants.



➤ Hôtel du département © D. Commenchal

L'activité du bureau de la comptabilité est axée autour de la gestion continue des flux financiers entrants et sortants sur le budget principal et les huit budgets annexes du Conseil général de l'Orne.

Au cours de l'exercice 2014, le Conseil général a émis 33 302 mandats et 16 545 titres, soit, comparativement à 2013, - 8,80 % pour les mandats et - 6,30 % pour les titres.

Les rejets par la paierie départementale enregistrés en 2014 sur les mandats sont au nombre de 621, soit 1,86 % des mandats traités (1,09 % en 2013). Ces faibles taux démontrent le maintien de l'objectif de qualité de l'ensemble de la chaîne comptable dans le traitement du paiement.

Le délai global moyen de paiement en 2014 sur l'ensemble des dépenses du Département est de 24 jours (17 jours en 2013, 18 en 2012). Ce délai a augmenté en 2014 compte tenu de la mise en place de la dématérialisation complète de la chaîne comptable qui a nécessité bon nombre de réglages techniques. Il reste néanmoins nettement inférieur au délai global de paiement maximum autorisé de 30 jours.

Le Département a dû s'acquitter d'intérêts moratoires, pour un montant de 3 701 €, à cause d'un dépassement du délai en vigueur.

Le bureau de la comptabilité assure également la gestion et le suivi de l'inventaire départemental et des amortissements qui en découlent. L'annuité d'amortissement s'élève à 22 774 456 € en 2014, au titre du budget principal.

Le coût financier des lignes de trésorerie (intérêts et frais sur lignes de trésorerie et revolving) s'est élevé à 6 204 € en 2014 pour un taux moyen Eonia (taux moyen journalier d'échange interbancaire) de 0,097 %. Par comparaison, le coût 2013 s'élevait à 15 120 € pour un taux moyen Eonia de 0,091 %.

adv

le magazine de l'art de vivre

l'Orne en Normandie **Lifestyle in the Orne in Normandy**



L'ORNE FAIT L'ÉVÉNEMENT :
VENEZ VIBRER POUR
CETTE ANNÉE ÉMOTION !

Hommage et partage pour
le 70^{ème} anniversaire de
la Bataille de Normandie

En selle pour les
Jeux Equestres Mondiaux

GRAND DOMAINE
Bagnoles de l'Orne,
toute la famille
s'y retrouve !

Mission Patrimoine Logistique



Rendre l'accueil du public et l'outil de travail encore plus efficaces et performants.

Les programmes

> BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES

- Construction et rénovation
- Entretien et maintenance
- Gestion immobilière

> ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

- Équipements numériques
- Mobiliers, services, fournitures
 - Courrier
 - Assurances
 - Matériels
- Golf de Bellême

Les grandes tendances

Au 1^{er} février 2014, le Conseil général s'est réorganisé en fusionnant au sein d'un même pôle la gestion de plusieurs missions : Jeunesse (formation initiale et sport), Patrimoine (bâtiments et propriétés départementales) et Logistique (équipements et services).

Pour la mission patrimoine (les bâtiments départementaux), après 29 mois de travaux, la réhabilitation des locaux du siège du Pôle sanitaire social à Alençon s'est achevée au mois d'avril, en intégrant au rez-de-chaussée de ce bâtiment la Maison départementale des personnes handicapées de l'Orne.

Deux autres chantiers ont démarré en 2014 pour se terminer en 2015 : l'installation de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment de l'Hôtel du Département, et l'aménagement du Centre technique des matériels et équipements à Alençon.

Enfin, le site de Montormel, en prévision de la commémoration du 70^e anniversaire de la fin de la Bataille de Normandie a été partiellement réaménagé.

➤ Bâtiments et propriétés départementales

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	2 366 551	2 239 055
dont masse salariale	872 926	866 537
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	2 088 311	2 175 299
> TOTAL	4 454 862	4 414 354
Agents ETP au 31/12	21,90	21,15

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Le service des bâtiments départementaux prend en charge les actions de construction, rénovation, entretien et maintenance des bâtiments et propriétés départementales. Il pilote également le plan collèges (*lire en pages mission jeunesse culture*).

Les objectifs sont de conforter la performance environnementale du bâtiment, d'améliorer les conditions d'accueil du public et des usagers et de garantir la conformité des bâtiments aux exigences réglementaires.

Après 29 mois de travaux, la réhabilitation des locaux du siège du Pôle sanitaire social à Alençon s'est achevée au mois d'avril 2014. Les bureaux de la maison départementale des personnes handicapées de l'Orne sont maintenant installés au rez-de-chaussée de ce bâtiment. Le projet s'est inscrit dans la politique de développement durable du Conseil général avec notamment le remplacement des châssis extérieurs et la pose d'une isolation par l'extérieur permettant de réduire les dépenses énergétiques.



CHIFFRES CLÉS DES TRAVAUX

- Surface de plancher rénovée: 4 800 m².
- Coût de l'opération : 2 200 000 € ;
- 11 entreprises ont travaillé sur le chantier, dont 6 ornaises.

Trois autres chantiers ont démarré cette année et se termineront début 2015 : l'installation de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment de l'Hôtel du Département, l'aménagement et la mise en conformité électrique du centre technique matériels et équipements à Alençon, et le remplacement des châssis extérieurs de la tour des archives avec la mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée. Le bureau des études et travaux a également réalisé 35 études de faisabilité et diagnostic.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

MAINTENANCE ET SÉCURITÉ

Le bureau maintenance et sécurité a géré un grand nombre de travaux de maintenance (curative ou préventive), et d'amélioration de locaux dans l'ensemble des bâtiments.

En 2014, sur les 1 747 interventions effectuées dans les bâtiments départementaux en dehors des contrôles périodiques obligatoires, 1 685 interventions ont été assurées par l'équipe interne. Le bureau a notamment poursuivi son programme de remplacement de lampes par des lampes LED de dernière technologie, bien plus économiques.

Le bureau gère environ 35 contrats de maintenance avec des partenaires extérieurs.

Parmi les opérations menées en 2014 :

- la mise aux normes de l'unité de parasitologie du laboratoire départemental de l'Orne ;

- la fin de la mise en conformité des ascenseurs ;
- le remplacement, par des spots LED, des éclairages du Mémorial de Montormel, du Foyer de l'enfance ainsi que de la Médiathèque ;
- l'aménagement des vestiaires de l'Agence départementale des infrastructures de la plaine d'Argentan et d'Alençon à Sées ;
- l'évolution vers le web de la gestion technique des bâtiments de l'Hôtel du Département ;
- des travaux d'aménagement et la réalisation d'un bardage bois pour l'étanchéité de la station de pompage au Golf de Bellême ;
- la réfection des façades en bardage bois de l'Agence départementale des infrastructures du Perche à Bellême ;
- la sécurisation du poste d'accueil du Pôle sanitaire social.

ESPACES VERTS

Le centre technique espaces verts assure tout au long de l'année des missions variées : entretien des sites du Conseil général, décorations intérieures, productions florales,... Il réalise également des aménagements paysagers. En 2014, il a notamment suivi le réaménagement des espaces extérieurs du site de Montormel, en prévision de la commémoration du 70^e anniversaire de la fin de la Bataille de Normandie.



Montormel. Réaménagement

GESTION IMMOBILIÈRE

En 2014, les transferts de propriété concernent l'acquisition d'un terrain non bâti pour les besoins du centre d'exploitation routière à Flers, pour 44 170 €, et trois ventes pour un total de 109 200 € : ancien centre d'appui technique à Passais-la-Conception, maison d'habitation boulevard Colbert à Alençon, bâtiment rue Amand Macé à La Ferté-Macé.

Les dépenses de loyers, hors casernes de gendarmerie, ont diminué de 10 %, en passant de 397 876 € en 2013 à 357 621 € en 2014, en raison de l'arrêt de la location de locaux à Mortagne-au-Perche pour les services sociaux depuis octobre 2013, ainsi que de la baisse d'indices de révision de loyers.

Équipements et services



Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	8 257 153	8 224 399
dont masse salariale	3 904 536	3 886 810
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	1 418 694	812 663
> TOTAL	9 675 847	9 037 062
Agents ETP au 31/12	96,13	94,74

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels

ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Les services de la Direction des systèmes d'information et de l'informatique (DSII) ont assuré le bon fonctionnement des matériels informatiques pour le département, 854 ordinateurs (PC) 194 portables, 360 clients légers, 34 tablettes, 468 imprimantes, 55 fax, 84 copieurs, les différents équipements réseaux actifs, les équipements téléphoniques (20 autocom, 1 000 téléphones fixes et 659 mobiles) sur les 41 sites distants que compte le Conseil général.

De nombreuses actions ont été menées auprès des différents services :

- création d'un schéma directeur (de modernisation) qui va donner les orientations stratégiques de manière prospective afin de prioriser les principaux objectifs dans le temps ;
- mise en place d'une plateforme de vente en ligne de matériels réformés « Agorastore ». Cette plateforme permet aux organismes publics et aux entreprises d'organiser leurs ventes aux enchères en ligne. Cette démarche favorise des enchères citoyennes, permet à tous d'acquérir et de profiter des biens actuellement non utilisés ou destinés à être détruits pour leur donner une seconde vie ;
- mise en service fin juin de la dématérialisation des titres de recette, des mandats de dépenses et des bordereaux récapitulatifs dans le cadre du protocole d'échange standard Hélios version 2 ;
- mise à jour d'une nouvelle charte informatique formalisant les règles légales et de sécurité relatives à l'utilisation de tout système d'information et de communication au sein de la collectivité : applications métiers, bureautique, messagerie, micro-ordinateurs fixes et portables, périphériques, téléphones fixes et portables, Internet, Extranet, Intranet (liste non exhaustive) ;
- lancement de l'étude « billétique » de transport sans contact (carte et/ou mobile) système innovant de carte quotidienne multiservice couplé à un système d'information voyageur ;
- configuration et gestion de serveurs d'hébergement de sites web.



Bureau Administration Système & Réseau

L'activité principale de l'unité Administration systèmes et réseaux consiste à :

- administrer les 112 serveurs (40 physiques et 72 virtuels) qui gèrent le système d'information du Département de l'Orne répartis sur deux salles informatiques ;
- assurer la sécurité des données et des logiciels ;
- administrer les habilitations des 1 500 utilisateurs ;
- superviser et administrer les équipements réseaux de tous les sites ;
- superviser et administrer l'infrastructure de stockage (SAN et NAS) ;
- administrer l'environnement de virtualisation ;
- effectuer les traitements centralisés sur les différents logiciels.

Un travail important consiste à traiter au quotidien les divers problèmes de l'ensemble des utilisateurs répartis sur tous les sites.

En 2014, les principales actions réalisées par le bureau administration des systèmes et réseaux sont :

- l'administration de l'annuaire ;
- la gestion des serveurs ;
- la gestion des applications ;
- la gestion du Réseau et Sécurité, installation et configuration sur téléviseurs de supervision ;
- l'étude pour une mise en place d'une nouvelle charte informatique ;
- l'intégration et l'étude du système informatique du Comité départemental du tourisme, Orne Développement et de l'Office départemental de la culture.



Bureau de la gestion du Parc PC et Hotline

La totalité du parc informatique a été migrée sur Windows 7 assurant ainsi la sécurité informatique optimale conseillée. L'activité du bureau a porté sur :

- la poursuite de la suppression progressive des imprimantes individuelles remplacées par des systèmes d'impression moins coûteux, mutualisés et en réseau ;
- le déploiement des systèmes de numérisation de documents en vue de la dématérialisation des pièces comptables ;
- la prise en charge de la gestion totale des copieurs (relevés et coût copie) ;
- l'assistance téléphonique ;
- la gestion des matériels et du mur d'image dans les accueils, des télévisions ainsi que de la sonorisation des salles ;
- l'assistance Télécom et téléphonie mobile (gestion et dépannage de 659 téléphones mobiles et terminaux raccordés & Smartphones).

MOBILIERS, SERVICES, FOURNITURES

CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION (CID)

• FONCTION ACCUEIL



Alençon.
Journées du Patrimoine

Cette fonction comprend :

- la gestion de l'accueil de 21 500 visiteurs (18 897 en 2013) qui se sont présentés à l'Hôtel du Département dont 3 459 personnes pour assister aux expositions ;
- l'accueil des groupes (élus, groupes scolaires...) pour la visite du Conseil général (Hôtel de Guise et Hôtel du Département Quartier Lyautey) et participation à l'organisation des manifestations et des expositions ;
- la signalétique interne et externe des bâtiments ;
- la régie de recettes de l'accueil de l'Hôtel du Département ;
- l'accueil téléphonique - conciergeries de l'Hôtel du Département et du PSS ;
- la gestion des réservations des salles de réunions (internes, externes).

• FONCTION DOCUMENTAIRE

Le centre d'information et de documentation a en charge la gestion de la documentation générale (276 abonnements) ainsi que la recherche et la diffusion documentaire :

- 1 600 documents ont été diffusés sur initiative du centre et 2 331 sur demande ;
- la revue de presse quotidienne aux élus, hebdomadaire aux agents, collecte et intégration quotidienne d'informations dans l'Intranet, diffusion sur profil identifié ;
- l'acquisition et prêt de 138 ouvrages aux agents en vue de la préparation aux concours.

Billetterie des Jeux Équestres Mondiaux

- gestion et envoi des billets des Jeux au titre de membre fondateur.

ACHATS LOGISTIQUE

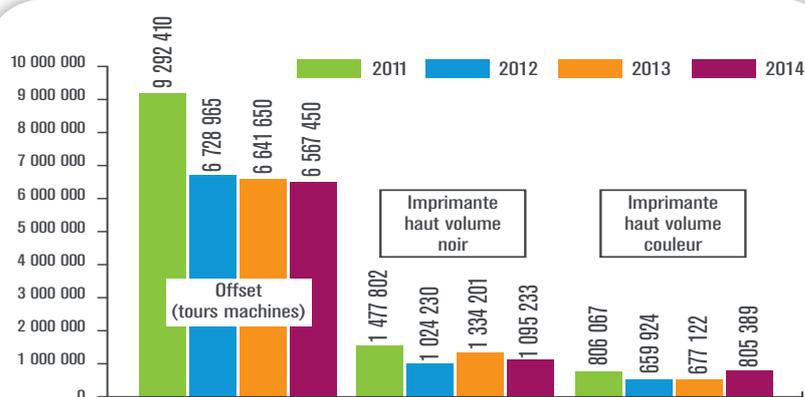
Les dépenses de fonctionnement sont en légère augmentation : 2 174 022 € en 2014 au lieu de 2 117 227 € en 2013. Les dépenses les plus importantes concernent les fluides, les prestations de nettoyage des locaux, les différentes fournitures et les manifestations (dont 158 000 € pour l'organisation du 70^e anniversaire de la bataille de Montormel). Depuis 2011, le Département a passé un contrat avec EDF sur une durée de 12 mois renouvelable chaque année, pour la fourniture de « certificats équilibre ». Les certificats équilibre attestent que la production d'énergie électrique a été produite à partir de sources d'énergies renouvelables (énergie éolienne, solaire, géothermie, hydro-électrique, biomasse...). Ainsi, le Conseil général porte une attention particulière à son empreinte écologique. Pour 2014, un contrat a été signé sur la base de 9 061 certificats équilibre (contre 9 039 en 2013) représentant la consommation annuelle d'électricité de 2012 des sites départementaux y compris les collèges, pour une somme de 16 309 €.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 124 863 € en 2014 (diminution de 51 % par rapport à 2013) pour le renouvellement du mobilier des services (dont dernière phase de travaux au pôle sanitaire social).

Depuis le 1^{er} mai 2013, les procédures de marchés publics ont été centralisées et le bureau de la logistique s'est vu ainsi confier les marchés de fournitures et de services de tous les pôles hormis le PAE. Une vingtaine de procédure a été lancée pour 72 marchés.

Globalement, le volume des travaux réalisés par l'atelier de publication et d'impression est resté stable. Le volume d'impression a évolué selon le schéma ci-dessous.

➤ VOLUME DES IMPRESSIONS



COURRIER

Le nombre de plis envoyés est de 274 540 (en augmentation par rapport à 2013) pour un montant de 251 000 € (en augmentation également). Dans le cadre du développement durable, le bureau du courrier a remplacé un des deux véhicules (diesel) par un véhicule électrique.

Le traitement du courrier de Tourisme 61 est intégré à celui du Conseil général depuis le 1^{er} juillet 2014. Afin d'optimiser les économies et de palier la forte augmentation tarifaire des frais postaux, l'achat des fournitures postales correspondant aux besoins de l'année 2015 (timbres et enveloppes) a été anticipé en décembre 2014, pour bénéficier des tarifs 2014.

ASSURANCES

Les dépenses concernant les contrats d'assurances sont passées de 538 892 € en 2013 à 650 993 € en 2014, soit une augmentation de 21 %, notamment en raison de l'intégration des engins de l'ancien Parc DDE dans le contrat Flotte automobile (le contrat DDE arrivait à échéance fin 2013).

MATÉRIELS

Le Centre Technique des Matériels et Équipements (CTME) achète et entretient les véhicules et engins mis à la disposition des agents du Conseil général, et pourvoit à l'approvisionnement en carburant.

Les investissements 2014 d'un montant de 1 938 910 € ont permis notamment les acquisitions suivantes :



VÉHICULES ROULANTS

- 3 camions type 19 T ;
- 6 fourgons ;
- 10 véhicules légers ;
- 2 cars scolaires ;
- 3 berlines.

GROS MATÉRIELS

- 1 raboteuse + 1 lamier + 1 pelle hydraulique ;
- 3 saleuses et 3 rabots ;
- 1 centrale à saumure ;
- 4 balayeuses + 2 machines à peindre ;
- fourniture et installation de 4 pompes à carburant ;
- 1 porte-outils.

Les recettes provenant de la vente de véhicules réformés ou accidentés s'élèvent à 35 085 € en 2014 contre 29 125 € en 2013.

La flotte véhicules est composée de 450 unités réparties comme suit :

Type	Nombre	+ de 10 ans en %	entre 5 et 10 ans en %	- de 5 ans en %	Âge moyen en année
VL / VU	242	51 (21,1 %)	100 (41,3 %)	91 (37,6 %)	6 a 4 m
Fourgons	96	42 (43,7 %)	26 (27,1 %)	28 (29,2 %)	7 a 11 m
Camions	57	27 (47,4 %)	10 (17,5 %)	20 (35,1 %)	10 a 4 m
Tracteurs	55	32 (58,2 %)	8 (14,5 %)	15 (27,3 %)	11 a 1 m

VL = véhicule léger / VU = véhicule utilitaire / a = an / m = mois

Le tableau ci-dessous retrace le pourcentage de véhicules (VL-VU) par catégorie d'émission de CO² :

	2010 (en %)	2011 (en %)	2012 (en %)	2013 (en %)	2014 (en %)
+ de 140 g	35,80	30,80	24,06	20,40	16,90
entre 140 et 120 g	22,20	17,10	14,11	15	16,10
- de 120 g	42,00	52,10	61,83	64,60	67
Taux moyen	134,40	131,20	128,10	126,40	121

Consommation en carburant (gazole + essence) (hors tracteurs et engins) :

	2010	2011	2012	2013	2014
Kilométrage total	5 983 126	5 544 340	6 154 638	5 844 964	5 210 759
Consommation totale	642 990	555 710	647 230	579 470	522 000
Taux de consommation	10,83	10,02	10,52	9,91	10,02

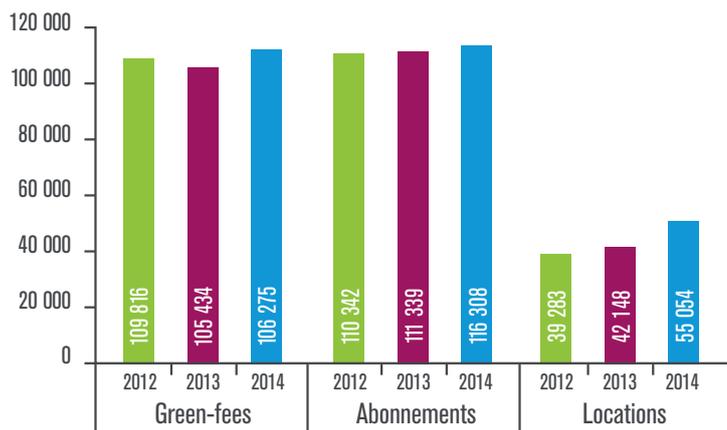
Le kilométrage des véhicules a baissé en 2014 (- 11 %) du fait notamment de la faible viabilité hivernale fin 2014.

Par ailleurs, un système de géolocalisation a été mis en place.

GOLF DE BELLÈME

Pour l'année 2014, le chiffre d'affaires du Golf de Bellême atteint 375 848 € (en progression de 9%) par rapport à 2013 et le nombre d'abonnés est de 148. Le distributeur de balles du practice a été remplacé. Une clôture et une haie ont été réalisées entre le parking et le practice. Le nouveau *greenkeeper* a changé l'organisation de l'entretien du parcours, à la satisfaction des golfeurs.

➤ GREEN-FEES, ABONNEMENTS, LOCATIONS (voiturettes, chariots, jetons practice)



➤ 2014, année de pleine utilisation des différents dispositifs mis en place par le Conseil général pour lutter contre l'émission de CO2 avec un parc de 10 véhicules électriques destinés aux déplacements des agents et la borne de recharge en libre-service située à l'Hôtel du Département, inaugurée en 2013.



Mission **Direction générale**



Les programmes

> GESTION GÉNÉRALE

- Fonctionnement des assemblées et accompagnement des élus
- Communication

> GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Effectifs et masse salariale
 - Médecine et prévention
 - Action sociale
- Recrutement et formation

> CONSEIL ET AUDIT

- Conseil et contrôle de gestion
- Assistance juridique

Les grandes tendances

L'année 2014 a été principalement marquée par :

- > la très forte mobilisation du Conseil général pour accueillir des événements exceptionnels dans l'Orne ;
- > le rattachement du CDT, devenu Tourisme 61 dans les services du Conseil général ;
- > la création d'Ingénierie 61, agence départementale d'appui aux communes et intercommunalités ;
- > la préparation de l'internalisation au 1^{er} janvier 2015 d'Orne Développement et de l'Office départemental de la culture au sein des services du Conseil général ;
- > la réflexion autour de l'amélioration et de la simplification de la commande publique au sein du Conseil général.

➤ Gestion générale

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉLUS

Dans le cadre de l'action relative au fonctionnement des assemblées et à l'accompagnement des élus, les différentes missions du service sont :

- l'organisation et le suivi des réunions du Conseil général, de la Commission permanente et des commissions thématiques ;
- la gestion du contrôle de légalité dématérialisé et du recueil des actes administratifs de la collectivité ;
- la gestion de la représentation du Conseil général dans les organismes extérieurs ;
- le suivi du dossier administratif des élus.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	3 520 811	3 641 786
dont masse salariale	960 131	1 021 815
> TOTAL	3 520 811	3 641 786
Agents ETP au 31/12	17,19	20,00

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

➤ NOMBRE DE RAPPORTS EXAMINÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL



Le Conseil général s'est réuni cinq fois en 2014 et a examiné 185 rapports contre 167 en 2013.

Un Conseil général extraordinaire s'est tenu le 24 janvier 2014 afin de donner un avis sur le projet de décret portant révision de la carte cantonale pour le département de l'Orne.

➤ NOMBRE DE RAPPORTS EXAMINÉS PAR LA COMMISSION PERMANENTE



En 2014, la Commission permanente a tenu dix réunions et examiné 418 rapports contre 440 en 2013.

COMMUNICATION

MISSIONS

Communication externe :

- accompagner, expliquer, valoriser les actions votées par le Conseil général ;
- informer les usagers des services que la collectivité propose, faciliter l'accès à cette information ;
- promouvoir l'image de l'Orne.

Communication interne :

- favoriser une meilleure connaissance entre les services ;
- valoriser le travail des agents et les résultats qui en découlent ;
- nourrir l'esprit d'équipe par l'information, la concertation, l'adhésion aux réalisations de la collectivité.

La direction est composée de trois services correspondant aux principaux supports de communication :

- Print/presse • Protocole/manifestation • Web / multimédia.

Le print :

Selon les supports, écriture, réécriture, prises de vue, choix iconographiques, correction des maquettes, diffusion : *L'Orne magazine* pour les Ornais (quatre numéros, 150 000 ex. / n°), *Territoires en action* pour les élus de l'Orne (deux numéros en 2014, 7 000 ex. / n°), l'affichage abribus (18 campagnes), des affichettes, des brochures d'information, le rapport d'activité, le kit de bienvenue adressé à toutes les personnes arrivant dans l'Orne...

L'intégration d'une nouvelle mission : écriture des éditoriaux (42 en 2014), rédaction des éléments de langage et du déroulé de toutes les opérations auxquelles assiste le Président du Conseil général ou ses représentants (229 dossiers en 2014).

La presse :

Panorama quotidien de la presse locale, organisation de conférences de presse, rédaction de communiqués de presse (200 en 2014), relations presse, partenariat avec les médias. Une grille d'analyse des retombées est réalisée chaque semaine complétée d'analyses thématiques (82 en 2014).

Les manifestations :

Selon les opérations, en appui ou en charge de la création, de l'organisation, de la promotion, de la gestion des fichiers invités et du protocole : réunions d'informations thématiques, expositions à l'Hôtel du Département (quatre en 2014), spectacles culturels, journée Gérard Burel, réceptions des chantiers routiers, des collègues, présence à des manifestations au travers d'un stand... 45 événements en 2014. À l'occasion des Jeux équestres mondiaux et des commémorations historiques en 2014, un suivi protocolaire important a été nécessaire.

Le web et le multimédia :

Gestion des sites : orne.fr (252 121 visiteurs uniques en 2014), teletravail.orne.fr, pierresenlumieres.fr, numerique.orne.fr, ingenierie61.orne.fr (créé en juin 2014), ornais-de-paris.org, ornelink.org, golfdebelleme.com, gestion des boîtes mail « contact » sur ces sites, animation des pages Facebook (3 129 j'aime sur FB du Conseil général) et comptes Twitter associés (2 365 abonnés au Twitter du Conseil général) et réalisation des vidéos (70 en 2014). L'animation du site Tavidado est confiée au Bureau Information jeunesse.

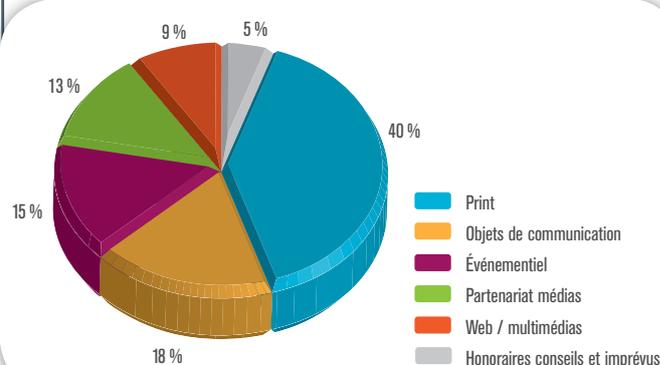
En communication interne, la poursuite de V6.1 (trois numéros en 2014) et l'activation de messages d'information à l'attention des agents sur l'Intranet et via la messagerie interne (50 messages en 2014). 9 252 visiteurs uniques recensés sur l'Intranet en 2014.

TEMPS FORTS 2014

Une année exceptionnellement riche en événements de dimension internationale avec :

- la construction, la programmation et la promotion des animations liées aux 70^e anniversaire de la Bataille de Normandie à Montormel (cérémonie solennelle du 22 août pilotée par Tourisme 61) et au 100^e anniversaire de la mobilisation pour la Première Guerre mondiale, en lien avec les services, et suivi important des opérations à l'échelle régionale ; l'accueil du Chef de l'État polonais le 6 juin à Montormel ;
- la création d'animations et de supports spécifiques (Labyrinthe 61 avec plus de 10 000 visiteurs), deux expositions (Hôtel du Département et Haras national du Pin, avec 13 000 visiteurs, livret et dossier de presse cheval) à l'occasion des Jeux équestres mondiaux et participation à l'élaboration de l'espace d'excellence normande imaginé par les collectivités membres fondateurs des Jeux à Caen et au Haras national du Pin ;
- la conception complète de trois des quatre expositions présentées à l'Hôtel du Département avec plus de 4 000 visiteurs ;
- des supports et relations presse ainsi que des partenariats médias renforcés.
- un total estimé à plus de 100 000 visiteurs venus dans l'Orne à l'occasion des opérations exceptionnelles 2014.

➤ RÉPARTITION DU BUDGET PAR GRANDS SUPPORTS - TOTAL : 1 023 593 €



➤ Gestion des ressources humaines



➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	46 674 493*	49 572 587*
dont masse salariale	975 140*	903 262*
> INVESTISSEMENT (dépenses réelles)	18 078	20 415
> TOTAL	46 692 571	49 593 002
Agents ETP au 31/12	22,00	20,75

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

* Correspond à la dépense brute.

EFFECTIFS ET MASSE SALARIALE

Les effectifs du Conseil général (dont agents mis à disposition de la collectivité et hors conducteurs de cars) étaient de 1 332 agents (ou 1 287,08 équivalents temps plein) au 31 décembre 2014 contre 1 329 (ou 1 281,25 ETP) au 31 décembre 2013, ce qui représente une hausse de 0,23 % des effectifs de date à date.

EFFECTIFS DES AGENTS DU CONSEIL GÉNÉRAL EN ETP AU 31 DÉCEMBRE (hors conducteurs de cars)

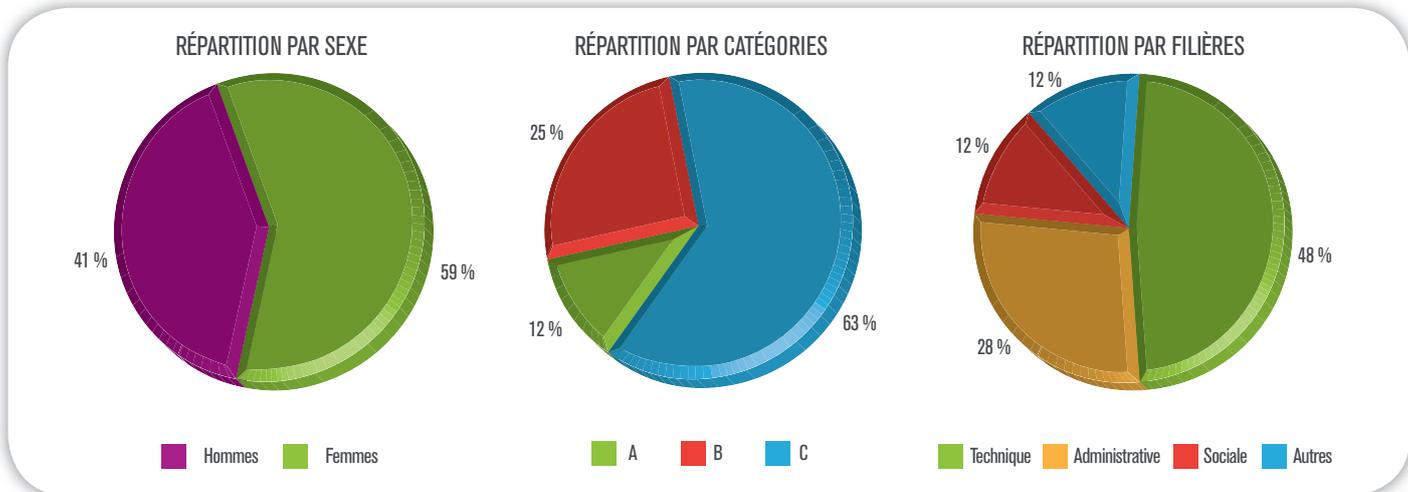
MISSIONS BUDGET PRINCIPAL	2013	2014	DIFFÉRENCE entre 2013 et 2014
Mission générale	54,20	53,40	- 0,80
Mission économie finances droit	67,60	68,00	+ 0,40
Mission aménagement environnement	313,80	309,10	- 4,70
Mission jeunesse patrimoine	386,62	389,09	+ 2,47
Mission sanitaire sociale	319,86	326,30	+6,44
TOTAL	1 142,08	1 145,89	+ 3,81
MISSIONS BUDGETS ANNEXES et SERVICES EXTÉRIEURS	2013	2014	DIFFÉRENCE entre 2012 et 2013
Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)	6,70	6,50	- 0,20
Syndicat départemental de l'eau (SDE)	7,50	8,50	+ 1,00
Labéo	53,00	45,80	- 7,20
Services extérieurs	3,87	3,87	/
BA régie du Tourisme 61 (internalisation CDT)	/	11,72	+ 11,72
BA de la régie des transports	22,00	22,00	/
BA du Golf de Bellême	5,00	4,00	- 1,00
BA du Foyer de l'enfance, du Centre maternel et de la régie des cancers	41,10	38,80	+ 2,02
TOTAL	139,17	141,19	+ 2,02
TOTAL GÉNÉRAL	1 281,25	1 287,08	+ 5,83

Les effectifs des agents mis à disposition par le centre de gestion (CDG) et correspondant à des emplois temporaires sont en diminution de 5,86 % entre 2013 et 2014 (63,20 ETP au 31/12/2013 contre 59,50 ETP au 31/12/2014).

Engagée depuis quatre ans dans la maîtrise de la masse salariale, la collectivité a subi en 2014 les conséquences des décisions nationales portant sur la revalorisation des catégories C, la deuxième année de forte hausse de la cotisation patronale retraite CNRACL. Les effectifs globaux (CG + CDG) sont stabilisés au 31/12/2014 (1 346,58 ETP le 31/12/2014 contre 1 344,45 le 31/12/2013), malgré l'internalisation du Comité départemental du tourisme (CDT) au 1^{er} juillet 2014.

Le dispositif des emplois d'avenir, auquel la collectivité a souscrit dès son instauration, contribue à la politique nationale d'insertion des jeunes et de lutte contre le chômage. Il permet d'assurer, au sein du Conseil général, de nombreux remplacements dans les services (40 contrats signés au 31/12/2014).

Le coût net de la masse salariale (coût du centre de gestion inclus mais hors formation, action sociale, MDPH, SDE, Labéo, CDT, recettes comprises et à périmètre constant) s'élève à 49 581 K€ au 31 décembre 2014 (49 059 K€ au 31 décembre 2013).



➤ PYRAMIDE DES ÂGES AU 31-12-2014



Les répartitions du personnel par sexe, catégorie ou filière n'évoluent pas.

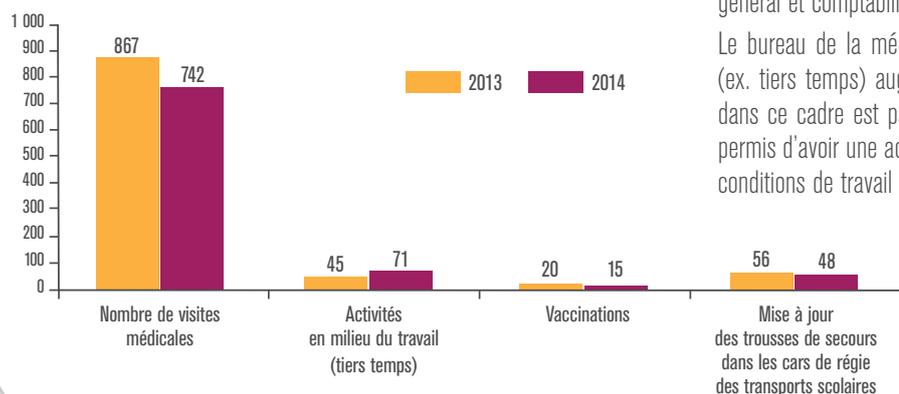
Parallèlement, les extrémités de la pyramide des âges se développent avec le report de l'âge de départ à la retraite (+ 40 % d'agents de 60 ans et plus) et le recrutement des emplois d'avenir (+ 37 % d'agents de 29 ans et moins) par rapport à 2013. La moyenne d'âge est ainsi stabilisée à 47 ans.

MÉDECINE ET PRÉVENTION

MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE

Chargé de la protection de la santé et de l'intégrité physique des agents départementaux, le médecin de prévention a assuré en 2014 les missions suivantes :

➤ RÉPARTITION DES MISSIONS DU MÉDECIN (DE MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE)



La baisse de l'activité de consultation durant l'année 2014 n'est qu'apparente. Elle s'explique par la disparition dans l'effectif, des agents du LDO. En effet le LDO, transformé en Labéo, est devenu en 2014 une entité séparée du Conseil général et comptabilisée à part.

Le bureau de la médecine a vu, en 2014, son activité en milieu du travail (ex. tiers temps) augmenter par rapport à 2013. Le nombre d'interventions dans ce cadre est passé de 45 en 2013 à 71 en 2014. Cette orientation a permis d'avoir une action plus importante que les années précédentes, sur les conditions de travail des agents.

Le médecin a également assuré 34 études de poste et réalisé deux présentations en Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) :

- sur les rayons ionisants ;
- sur les aménagements d'une cuisine dans un collège.



➤ Présentation du livret de sécurité et prévention au travail



SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Chargé de mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité sur les différents lieux de travail du Conseil général, le bureau sécurité et prévention a mené les actions suivantes :

- mise à jour de 89 % du document unique ;
- animation du réseau d'assistants de prévention (réunions de travail, formations) ;
- convention avec l'école de kinésithérapie d'Alençon permettant aux agents du Conseil général de bénéficier d'une formation en ergonomie dispensée par des étudiants de dernière année ;
- mise en place du registre « alerte santé publique et environnement », en application du décret n° 2014-324 du 11 mars 2014 relatif à l'exercice du droit d'alerte en matière de santé publique et d'environnement dans l'entreprise ;
- rédaction et mise en place du protocole « chargement, déchargement », afin de prendre en compte les spécificités des opérations faites par un transporteur d'une entreprise extérieure vers la collectivité d'accueil et ce pour tous les services du Conseil général de l'Orne ;
- mise à jour de différents livrets d'information (conduite de véhicules, guide des équipements de protection individuelle) ;
- achat d'un dosimètre nécessaire à l'étude du niveau d'exposition au bruit des agents ;
- suivi des fiches de registres de sécurité : 14 en 2014 ;
- analyse et suivi statistique des accidents de service et des accidents de trajet des agents du Conseil général.

En 2014, 63 accidents de service et cinq accidents de trajet.

ACTION SOCIALE

	2013	2014
Nombre d'agents ayant sollicité l'assistante sociale	180	100
Nombre de prêts sociaux accordés	16	8
Montant des prêts sociaux accordés	21 102,52 €	12 000 €
Montant des subventions sociales accordées (centres aérés, colonies, gîtes...)	17 257,00 €	12 782 €
Nombre d'agents ayant bénéficié d'au moins une subvention sociale	115	115

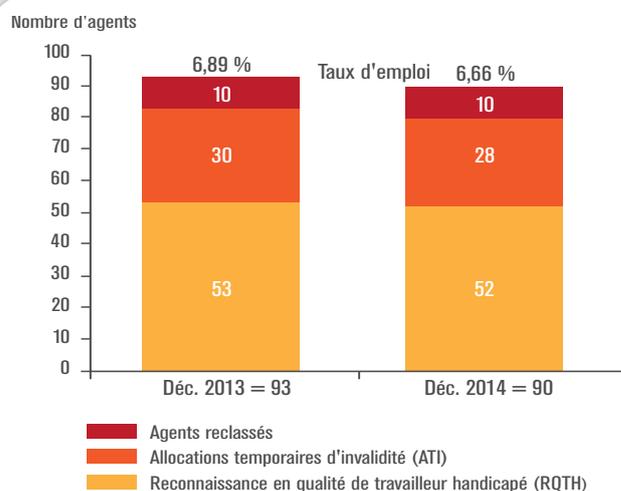
Il est à noter que les effectifs du Bureau d'action sociale sont passés de 1,3 agent à 0,5 agent sur 2014.

INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

En 2014, le taux des personnes handicapées employées par le Département a atteint 6,66 % au 31 décembre.



➤ ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AGENTS RECONNUS TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



RECRUTEMENT ET FORMATION

Recrutement	2013	2014
Nombre de jurys organisés	64	73
Nombre de personnes ayant bénéficié d'au moins un contrat centre de gestion	136	199*
Nombre de candidatures traitées (y compris candidatures spontanées)	1 239	1 389

* L'augmentation est essentiellement due à l'emploi de 44 "vacataires été" dont les contrats ont été conclus pour la première fois par le centre de gestion.



35^e contrat emploi d'avenir signé en 2014

Au total :

- > 49 personnes ont bénéficié d'une mobilité interne contre 36 en 2013 ;
- > huit agents en contrat avec le centre de gestion ont intégré les effectifs du Conseil général et ont ainsi vu leur situation pérennisée ;
- > 20 contrats d'avenir ont été signés en 2014 ;
- > 25 contrats emploi avenir ont été signés en 2014.

Formation	2013	2014
Nombre de jours de formation réalisés (tous agents travaillant pour le Conseil général, y compris agents centre de gestion)	2 328	2 179
Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation	706	620
Coût total de la formation (y compris cotisation CNFPT (hors assistants familiaux) et frais de déplacement)	568 903 €	494 762 €

À noter que pour 2014, 69 actions ont été conduites exclusivement à destination des agents du Conseil général. Ces actions concernent essentiellement les domaines suivants : social, routes, hygiène, prévention-sécurité ou bureautique.

Conseil et audit

CONSEIL ET CONTRÔLE DE GESTION

CONTRÔLE DE GESTION ET D'OBJECTIFS

L'activité du service du contrôle de gestion et d'objectifs s'articule essentiellement autour de deux axes :

Missions du contrôle de gestion externe :

- ▶ assurer le suivi régulier des partenaires ayant reçu au moins 23 000 € de subventions. Ainsi, une trentaine d'analyses financières a été réalisée et diffusée auprès des services. Le contenu des analyses a été amélioré (intégration de données d'activité, de nouveaux ratios financiers...), et un travail de fond sur certaines associations a été mené ;
- ▶ réaliser des études financières relatives à des demandes de garantie d'emprunt.

En 2014, le service du contrôle de gestion et d'objectifs a été très associé aux travaux relatifs à l'internalisation de grands partenaires associatifs (Comité départemental du tourisme, Orne développement, Office départemental de la culture).

Il a également eu en charge la coordination de l'étude relative au contrôle de l'utilisation des subventions accordées par le Conseil général à quatre lieux de résidences artistiques du département.

Missions du contrôle de gestion interne :

- ▶ poursuivre l'actualisation des indicateurs de performance dans le cadre du projet d'adaptation de la LOLF à la gestion départementale. Ces indicateurs ont ensuite été présentés en Commission des finances ;
- ▶ rénover et actualiser le tableau de bord du Président et du Directeur général des services et développer l'analyse des écarts constatés entre les prévisions et les réalisations ;
- ▶ mettre en cohérence les données du tableau de bord avec la situation financière en collaboration avec le service des finances ;
- ▶ constituer des annexes comptables dans le cadre du compte administratif 2013 ;
- ▶ coordonner l'élaboration du rapport d'activité dans une démarche plus participative avec l'ensemble des services du Conseil général.

CONSEIL DES MAIRES

En 2014, sur les 505 communes du département, 241 (266 en 2013) ont eu recours au bureau du conseil des maires soit 47,72 % (52,67 % en 2013).

L'activité du bureau en 2014 se décompose comme suit : 659 dossiers ont été traités (669 en 2013) dont :

- ▶ 12 % des dossiers ont concerné les élections municipales ;
- ▶ 42 % des dossiers concernent l'administration générale des communes (gestion du conseil municipal, réglementation, personnel communal, pouvoirs de police du maire, gestion des débits de boissons, régies, divers...) ;
- ▶ 18 % des dossiers concernent la gestion du patrimoine des communes (domaine privé/public) ;
- ▶ 12 % des dossiers sont relatifs à des questions d'état civil et de gestion des cimetières ;
- ▶ 2 % des dossiers sont relatifs à des questions d'urbanisme ;
- ▶ 4 % des dossiers portent sur les marchés publics ;
- ▶ 4 % des dossiers concernent des demandes des services du Conseil général ;
- ▶ 6 % concernent des demandes diverses.

Les réponses apportées aux consultations juridiques ont lieu majoritairement par courriel (448 courriels), contre 187 réponses par téléphone et 24 réponses par courrier.

Moyens

BUDGETS (en €)	2013	2014
> FONCTIONNEMENT	435 298	435 819
dont masse salariale	394 120	363 310
> TOTAL	435 298	435 819
Agents ETP au 31/12	7,80	6,85

Les moyens de ce programme support sont ventilés au sein des programmes opérationnels.

Le service du contrôle de gestion et d'objectifs a pleinement participé aux réflexions menées dans le cadre du groupe de travail relatif à l'amélioration et à la simplification de la commande publique du Conseil général.

Enfin, il a défini fin 2014, à la demande du Directeur général des services, les contours d'un dispositif de contrôle interne qui sera développé lors des prochains mois au sein de la collectivité. Cette démarche, reposant sur l'ensemble des agents, permettra au Conseil général d'identifier d'une part les principaux risques auxquels il est confronté et d'instaurer d'autre part les outils permettant de mieux les maîtriser.

ASSISTANCE JURIDIQUE

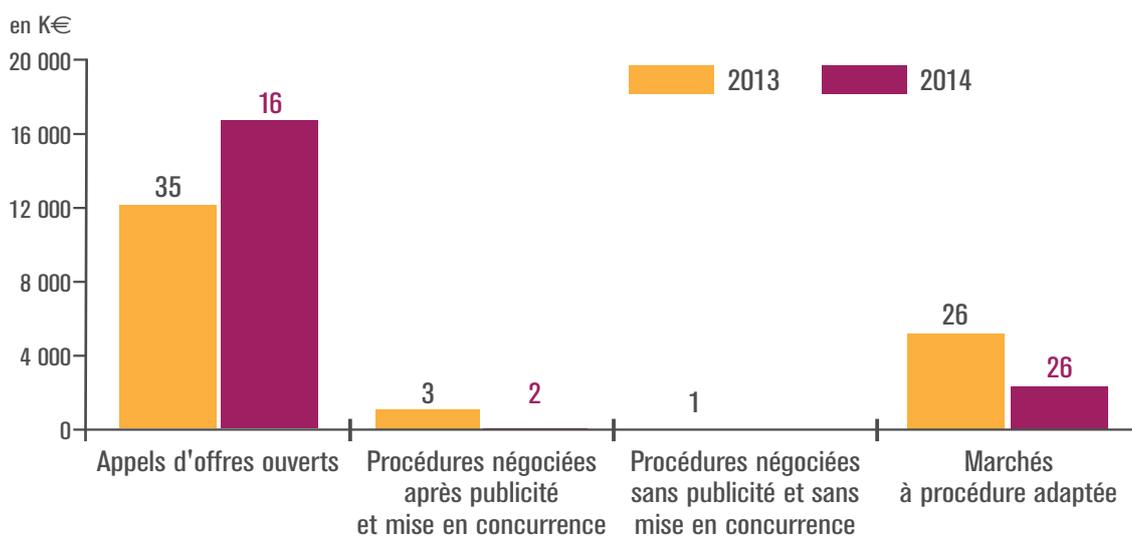
Dans le cadre de l'action « assistance juridique », les missions assurées par le service sont :

- le conseil juridique et la gestion du contentieux ;
- la veille juridique ;
- le contrôle des marchés publics ;
- l'organisation des commissions d'appel d'offres.

MARCHÉS PUBLICS

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des procédures de la collectivité supérieures à 90 000 € HT (44 procédures représentant 124 marchés) ayant fait l'objet d'un contrôle par le bureau des affaires juridiques.

➤ NOMBRE DE PROCÉDURES DES MARCHÉS NOTIFIÉS



Le service des affaires juridiques et des assemblées, en lien avec le contrôle de gestion, a procédé à une étude des modalités de fonctionnement de la commande publique du Conseil général – plus spécifiquement les marchés publics – afin d'établir un bilan des éventuels blocages ou complications qui pourraient résulter de nos pratiques dans ce domaine et aboutir, en cas de blocages ou complications avérés, à des propositions d'amélioration dudit fonctionnement, ainsi qu'à la plus grande ouverture de cette commande publique au marché local.

CONTENTIEUX - CONSEIL

15 nouveaux contentieux ont été ouverts en 2014 et présentés principalement devant les juridictions administratives. Le Département a obtenu en 2014, 14 jugements favorables (dont un référé précontractuel), deux jugements défavorables (recours dans le cadre d'une procédure disciplinaire et contre le décret n° 2014-247 du 25 février 2014 portant délimitation des cantons dans le Département de l'Orne), et un désistement.

Dans le cadre du suivi de la gestion des dossiers de protection fonctionnelle des agents victimes d'agression, 8 dossiers ont été ouverts en 2014.

Le service a été sollicité concernant le montage juridique des projets suivants :

- internalisation des organismes : Comité départemental du tourisme, Orne Développement et l'Office départemental de la culture ;
- création de l'agence technique départementale, Ingénierie 61.

Par ailleurs, 760 questions ont été posées au service :

Répartition des questions par pôles et directions :

PAE	PSS	DG / Présidence	DRH	PJP	PEFD
116	241	115	74	91	33

86 questions ont été posées par les collectivités et organismes extérieurs.

➤ Alençon - Ingénierie 61



Focus **Nouvelles mutualisations avec l'État**



État et Département s'attachent au quotidien à conjuguer leurs efforts, à mutualiser leurs actions, pour agir au bénéfice des Ornaïs. À titre d'illustration, des actions spécifiques méritent d'être soulignées :

Lutte contre les violences intrafamiliales

En complément du poste de référent social en gendarmerie, mis en place depuis 2010 sur la circonscription de Mortagne-au-Perche, le Conseil général, avec un cofinancement de l'État dans le cadre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance, a élargi cette mission sur le secteur ouest du Département. Ainsi, depuis octobre 2014 un second travailleur social intervient à mi-temps sur le périmètre du groupement de gendarmerie de Domfront.

En relation quotidienne avec les brigades de gendarmerie, ces deux assistantes sociales sont chargées de l'évaluation, l'orientation et l'accompagnement des personnes victimes de violences intrafamiliales, dans leur parcours judiciaire, social et familial. Au cours de l'année 2014, 45 victimes ont été accompagnées dont 75 % de femmes majeures et 20 % de mineurs. 57 % de ces personnes étaient inconnues du service social.

La nature des faits se situe essentiellement autour des violences conjugales (50 %), des séparations conflictuelles (24 %), des problématiques d'addiction (8%), 6% des demandes concernent des adultes vulnérables - personnes âgées (fugues, troubles psychologiques). Les référents sociaux en gendarmerie ont une mission d'information et d'accès aux droits sociaux et/ou juridiques, d'orientation vers les services sociaux et médico-sociaux. Ils travaillent en réseau avec les associations d'accompagnement des victimes, les bailleurs publics, ainsi qu'avec leurs collègues travailleurs sociaux du Conseil général. Ils participent aux semaines de prévention des violences faites aux femmes organisées en novembre chaque année sur un secteur différent du département.

Amélioration de la sécurité des seniors

L'État est en charge de la sécurité publique ; le Département dispose quant à lui d'une compétence particulière vis-à-vis des personnes âgées.

État et Département se sont donc associés, pour agir de concert en faveur de la sécurité de cette population.

D'une part, pour améliorer la sécurité routière des seniors, qu'ils soient au volant ou piétons. Ceci représente un véritable enjeu dans notre Département. Les plus de 65 ans représentent dans l'Orne 21% de la population mais 28% des personnes tuées dans un accident de la route et 73% des personnes tuées parmi les piétons.

Le Département s'est engagé depuis 2013 aux côtés de l'État sur ce sujet. Une convention fixant les modalités d'échanges d'informations, de concertation et de coordination pour prendre en compte les difficultés des seniors dans l'aménagement de l'espace public, promouvoir les dispositifs de transport à la demande et de covoiturage, développer l'accès à des séances de remise à niveau théorique et pratique... a été conclue.

Des ateliers prévention routière ont été mis en place par l'intermédiaire des CLIC en 2014 : • pour le CLIC d'Alençon, neuf ateliers ; • pour le CLIC du Perche, cinq ; • pour le CLIC du Bocage, du pays d'Ouche ; • et le CLIC du PAPAO chacun un atelier. Deux réunions de sensibilisation via des saynètes théâtrales humoristiques ont également été proposées.

/// LE PASSAGE PIÉTON ///

- Empoignez les passages piétons lorsqu'ils sont étiqués à moins de 50 m.
- Ne traversez pas devant un véhicule qui vous cache à la vue des autres usagers (bus, travaux, panneaux publicitaires...)
- Traversez au plus court, toujours perpendiculairement.
- Assurez-vous que votre intention de traverser a bien été comprise par les conducteurs.

/// CONDUITE ET MÉDICAMENTS ///

Sur plus de 9000 médicaments commercialisés en France, environ 3000 peuvent affecter les capacités de conduite.

100% des accidentés de la route ont été exposés à un médicament potentiellement dangereux pour la conduite.

Les médicaments sont dangereux pour la conduite lorsqu'ils provoquent somnolence, fatigue, perte d'attention, troubles de la vision, vertiges.

POUR LES RECONNAÎTRE, CONSUMLÉZ LES PICTOGRAMMES PRÉSENTS SUR LES EMBALLAGES

/// CEINTURE DE SÉCURITÉ ///

DÈS 20 KM/H, UN CHOC SUBI SANS CEINTURE PEUT ÊTRE MORTEL.

1 personne = 1 place = 1 ceinture → ON NE PEUT PLUS PARTAGER UNE MÊME PLACE

La ceinture doit être ajustée pour que le ceps soit parallèle avec le siège. Ne jamais tenir une partie de la ceinture avec la main, ni empêcher son fonctionnement normal en utilisant une « pinça ».

/// LES SANCTIONS ///

UNE AMENDE FORSAITAIRE DE 135 EUROS.

LA PERTE DE 3 POINTS SUR LE PERMIS.

D'autre part, une action de prévention en matière de lutte contre les cambriolages et autres actes de délinquance dont sont victimes les seniors a été menée. Les personnes âgées, du fait de leur vulnérabilité, sont souvent exposées à ces risques. Ainsi, les plus de 60 ans font l'objet de près d'un tiers des cambriolages d'habitation et des deux tiers des vols avec ruse. Face à ces constats, a été lancé un plan « Tranquillité seniors ». Des dépliants ont été édités avec des conseils spécifiques aux seniors, pour les sensibiliser aux risques et les aider à s'en protéger. Ces dépliants sont notamment destinés à être diffusés aux seniors lors des visites à domicile des travailleurs sociaux de l'APA.

Cohésion sociale

Dans le courant de l'année 2014, le service de la cohésion sociale a travaillé de concert avec la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population (DDCSPP) sur le suivi de l'activité de l'association ARSA, qui a dû cesser son action d'atelier et chantier d'insertion en juin 2014 mais qui a pu maintenir son activité logement et hébergement auprès des publics les plus fragiles jusqu'à la décision judiciaire de confier toutes les activités de l'ARSA à l'association Coalia à compter du mois de mars 2015.

De même toujours en collaboration avec la DDCSPP, le service de la cohésion sociale a participé au lancement du diagnostic territorial partagé 360 °C du « mal logement au sans-abrisme » qui conduira à une co-écriture du nouveau Programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement (PDIHL).

Avec l'unité territoriale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), le Conseil général a contribué à la mise en œuvre de la réforme de l'insertion par l'activité économique. Celle-ci a impacté l'organisation des ateliers et chantiers d'insertion et des associations intermédiaires.

Pour les jeunes, une expérimentation de la garantie jeunes a été lancée en 2014 avec l'unité territoriale de la DIRECCTE. Cette garantie jeunes s'appuie sur un dispositif d'accompagnement renforcé de jeunes en grande difficulté vers l'emploi par les missions locales ; les jeunes bénéficiant en contrepartie d'une garantie de ressources mensuelles.

Achat groupé de fournitures de gaz

En 2014, une procédure d'appel d'offres commune a permis de conclure un marché de fourniture et d'acheminement de gaz, en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2015, en groupement de commandes avec le SDIS, la Préfecture de l'Orne et les collègues publics ornaï, le coordonnateur du groupement étant le Conseil général.

L'intervenante sociale

en gendarmerie

INTERVENIR AU PLUS TÔT DES SITUATIONS À CARACTÈRE SOCIAL

Lieux d'intervention :
 CDB de Mortagne-au-Perche
 CDB de Fléage
 CDB de Longny-au-Perche
 CDB de Bellême

RÔLE ET MISSIONS DE L'INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE

Son rôle :

- Prendre en charge les situations à caractère social dirigées vers les services de gendarmerie.
- Proposer un relais entre la gendarmerie et les services sociaux dans l'intérêt des usagers.
- Proposer une orientation vers les structures adaptées.

Ses missions :

- Accueil
- Contact et Soutien
- Evaluation
- Information et Orientation
- Proposer un temps d'écoute et d'évaluation dans l'objectif d'orienter vers les dispositifs adaptés et sortir des situations de crise.

BÉNÉFICIAIRES ET MODES D'INTERVENTION

Les situations concernées :

- Violences conjugales.
- Mineurs en danger (Rugue, violences...)
- Conflits familiaux.
- Personnes vulnérables.
- Les personnes sont orientées vers l'intervenante sociale lorsqu'une demande à caractère social non traitée est exprimée.

Mode d'intervention :

Un rendez-vous est proposé avec l'intervenante sociale sur un lieu d'accueil le plus adapté à la situation :

- Gendarmerie Nationale.
- Circonscription d'action sociale.
- Ville à domicile.

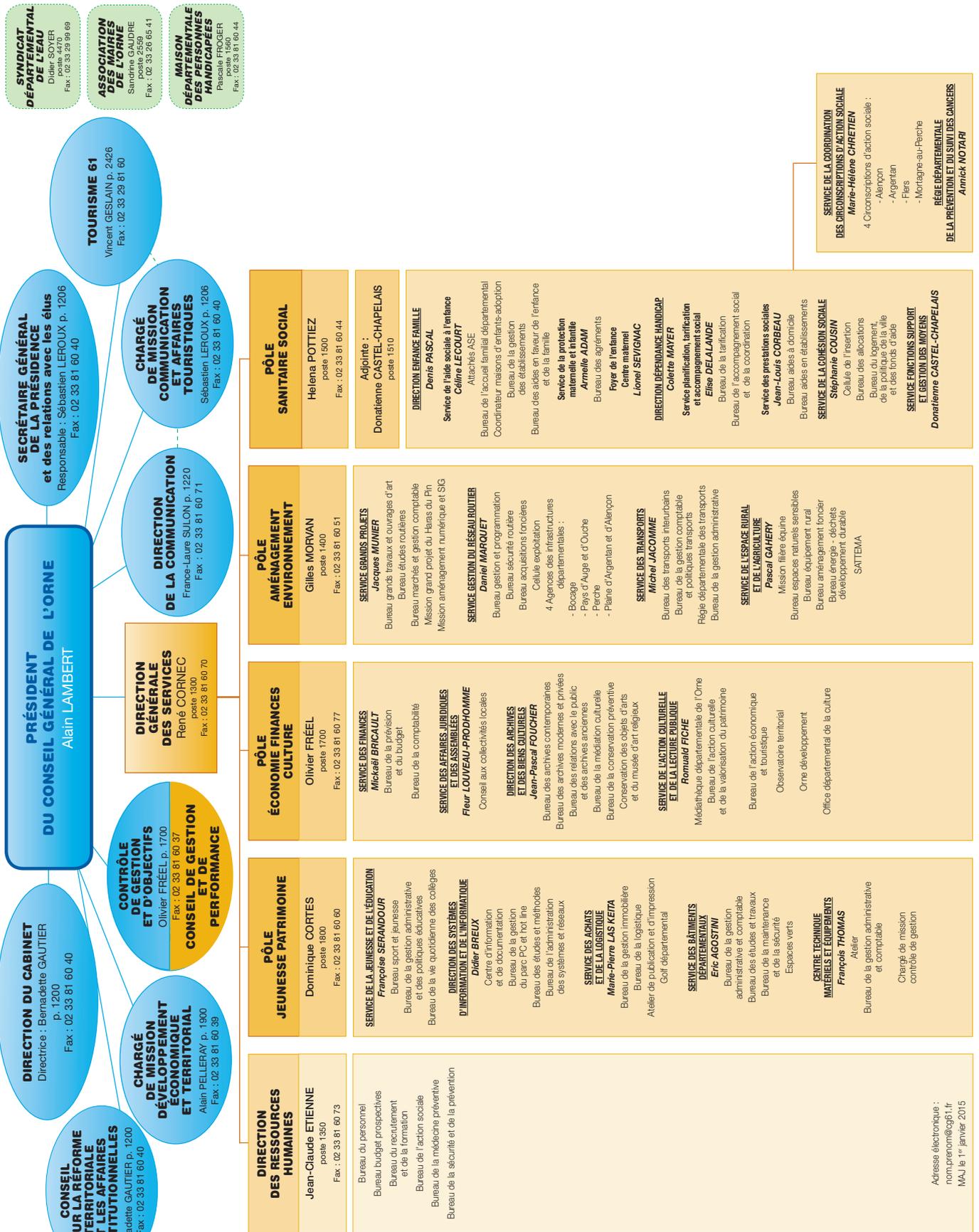
LES MODES DE SAISINE POUR LES GENDARMES

Si rédaction d'une procédure pénale (RJ in dus) :
 Avec accord de la victime, faire parvenir la fiche de liaison par mail : mariette.virginie@cg61.fr

Autre :
 Possibilité de transmettre l'information ou de contacter l'intervenante sociale :

Circonscription d'Action Sociale de Mortagne-au-Perche
 18, rue Jacques Cartier - 61400 Mortagne-au-Perche
02 33 85 24 20 - 06 72 61 71 23
mariette.virginie@cg61.fr

Organigramme des services du Conseil général 2014



» Liste des sigles

4G	: 4 ^e génération
A88, A28	: autoroute A88, autoroute A28
ACTP	: allocation compensatrice pour tierce personne
ADAPEI	: association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales
ADMR	: aide à domicile en milieu rural
ADSEAO	: association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de l'Orne
ADSL	: asymmetric digital subscriber line
AEMO	: action éducative en milieu ouvert
AERO	: aéronautique
AFAF	: aménagement foncier agricole et forestier
ALTHEA	: association pour le logement et l'hébergement temporaire d'Alençon
AMDARS	: association des amis du musée départemental d'art religieux de Sées
ANAH	: agence nationale de l'amélioration de l'habitat
ANC	: assainissement non collectif
ANRU	: agence nationale de la rénovation urbaine
APA	: allocation personnalisée d'autonomie
APGSU	: association pour la promotion et la gestion du site universitaire
APRE	: aide pour le retour à l'emploi
ARCEP	: autorité de régulation des communications électroniques et des postes
ARS	: agence régionale de santé
ARSA	: accueil et réinsertion sociale des adultes
ASE	: aide sociale à l'enfance
ASLL	: accompagnement social lié au logement
ATEC	: adjoint technique des collègues
ATI	: allocation temporaire d'invalidité
ATMPO	: association tutélaire des majeurs protégés de l'Orne
AVS	: auxiliaire de vie sociale
BA	: budget annexe
BAFA	: brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD	: brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
BIC	: bank identifier code
BIJ	: bureau information jeunesse
BP	: budget primitif
BPJEPS	: brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
BTP	: bâtiment et travaux publics
BVD	: bovine viral diarrhoea
ca	: centiare
CA	: compte administratif
CAE	: contrat d'accompagnement dans l'emploi
CAMSPP	: centre d'action médico-social précoce polyvalent
CARSAT	: caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CAS	: circonscription d'action sociale
CAUE	: conseil en architecture, urbanisme et environnement
CCAPEX	: commission de coordination des actions de prévention des expulsions
CCAS	: centre communal d'action sociale
CCEN	: commission consultative d'évaluation des normes
CDC	: communauté de communes
CDG	: centre de gestion
CDSJ	: comité départemental des sports et de la jeunesse
CDT	: comité départemental du tourisme
CFDT	: confédération française démocratique du travail
CG	: Conseil général
CHAM	: classe à horaires aménagés
CHSCT	: comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CIAF	: commission intercommunale d'aménagement foncier
CIAS	: centre intercommunal d'action sociale
CID	: centre d'information et de documentation
CIE	: contrat initiative emploi
CIO	: centre d'information et d'orientation
CIRIAM	: campus industriel de recherche et d'innovation appliquées aux matériaux
CIS	: centre d'incendie et de secours
CLIC	: centre local d'information et de coordination
CMFAO	: centre multi professionnel de formation des apprentis de l'Orne
CMP	: centre médico-psychologique
CNFPT	: centre national de la fonction publique territoriale
CNRACL	: caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales
CNSA	: caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
CO2	: dioxyde de carbone
CODERPA	: comité départemental des retraités et personnes âgées
COFRAC	: comité français d'accréditation
CRD	: conservatoire à rayonnement départemental
CRIJ	: centre régional d'information jeunesse
CREPAN	: comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature
CRIP	: cellule de recueil des informations préoccupantes
CTME	: centre technique matériels et équipements
CTOP	: comité technique pour l'orientation professionnelle
CUA	: communauté urbaine d'Alençon
CUMA	: coopérative d'utilisation du matériel agricole
CUCS	: contrats urbains de cohésion sociale
DD	: développement durable
DDCSPP	: direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
DDH	: direction dépendance handicap
DDT	: direction départementale des territoires
DG	: direction générale
DGCL	: direction générale des collectivités locales
DGE	: dotation globale d'équipement
DIRECCTE	: direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DMTO	: droits de mutation à titre onéreux
DRAC	: direction régionale des affaires culturelles
DRH	: direction des ressources humaines
DSII	: direction des systèmes d'information et de l'informatique
EH	: équivalent habitant
EHPAD	: établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EMAT	: équipe mobile des adjoints techniques
ENS	: espaces naturels sensibles
ENT	: espace numérique de travail
EONIA	: euro overnight index average
EPA	: établissement public administratif
EPCI	: établissement public de coopération intercommunale
ERDF	: électricité réseau distribution France
ESAT	: établissement et service d'aide par le travail
ETP	: équivalent temps plein
FAFI	: fonds d'aides financières individuelles
FAJ	: fonds d'aide aux jeunes
FAL	: fonds d'action locale
FAM	: foyer d'accueil médicalisé
FCTVA	: fonds de compensation de la TVA
FDDE	: fonds départemental de développement économique
FDTPE	: fonds départemental en faveur des très petites entreprises

FEI	: fédération équestre internationale
Fonds	
EPERON	: fonds d'encouragement aux projets équestres régionaux ou nationaux
FSI	: fonds social d'insertion
FSL	: fonds solidarité logement
Fth	: (fiber to the home) fibre optique jusqu'au domicile
GDSCO	: groupement de défense sanitaire du cheptel ornaï
GED	: gestion électronique de documents
GES	: gaz à effet de serre
GIP	: groupement d'intérêt public
GIR	: groupe iso ressources
GMF	: garantie mutuelle des fonctionnaires
GMP	: GIR moyen pondéré
ha	: hectare
hab	: habitant
HACCP	: hazard analysis and critical control points
HT	: hors taxes
IAE	: insertion par l'activité économique
IBR	: rhinotrachéite infectieuse bovine (en anglais infectious bovine rhinotracheitis)
ICC	: indice du coût de la construction
IFCE	: institut français du cheval et de l'équitation
IME	: institut médico-éducatif
INFREP	: institut national pour la formation et la recherche sur l'éducation permanente
INSEE	: institut national de la statistique et des études économiques
IRFA	: institut régional de formation pour adultes
IRL	: indice de référence des loyers
ISF	: institut supérieur de formation
JA	: jeunes agriculteurs
JEM	: jeux équestres mondiaux
km	: kilomètre
KW	: kilowatt
K€	: kilo euros (1 000 €)
Labéo	: laboratoire interdépartemental bas-normand
LED	: light-emitting diode
LDO	: laboratoire départemental de l'Orne
LEADER	: liaison entre action de développement de l'économie rurale
LOLF	: loi organique relative aux lois de finances
m	: mètre
MAIA	: méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie
MAPA	: marché à procédure adaptée
Mbit	: mégabit
MC	: mesures compensatoires
MDO	: médiathèque départementale de l'Orne
MDPHO	: maison départementale des personnes handicapées de l'Orne
MECS	: maison d'enfants à caractère social
MEI	: mineur étranger isolé
MEIMO	: mission éducative intensive en milieu ouvert
M€	: million d'euros
MFR	: maison familiale rurale
ml	: mètre linéaire
n°	: numéro
NRA	: nœud de raccordement d'abonnés
OCMA	: opération collective de modernisation de l'artisanat
ODC	: office départemental de la culture
OPA	: organisations professionnelles agricoles
PAC	: politique agricole commune
PAE	: pôle aménagement environnement
PAP	: plan d'actions personnalisé
PAPAO	: Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaï
PAPI	: programme d'actions de prévention contre les inondations
PC	: personal computer
PCET	: plan climat énergie territorial
PCH	: prestation de compensation du handicap
PDAH	: prime départementale d'amélioration de l'habitat
PDIHL	: programme départemental d'insertion par l'hébergement et le logement
PDIPR	: plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées
PDR	: plan de développement rural
PEFD	: pôle économie finances droit
PES	: protocole d'échange standard
PJC	: pôle jeunesse culture
PJP	: pôle jeunesse patrimoine
PLAI	: prêt locatif aidé d'intégration
PLICS	: programme local d'insertion et de cohésion sociale
PMBE	: plan de modernisation des bâtiments d'élevage
PMI	: protection maternelle et infantile
PNO	: plan numérique ornaï
PPL	: pôle patrimoine logistique
PSLA	: pôle de santé libéral et ambulatoire
PSS	: pôle sanitaire social
PST	: programme social thématique
PVE	: plan végétal pour l'environnement
RD	: route départementale
RMI	: revenu minimum d'insertion
RN	: route nationale
RQTH	: reconnaissance en qualité de travailleur handicapé
RSA	: revenu de solidarité active
SAE	: système d'archivage électronique
SAFER	: société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SAGE	: schéma d'aménagement et de gestion des eaux
SAMSAH	: service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SATTEMA	: service d'appui technique aux traitements des eaux et aux milieux aquatiques
SAVS	: service d'accompagnement à la vie sociale
SDE	: syndicat départemental de l'eau
SDEA	: schéma départemental d'enseignement artistique
SDIS	: service départemental d'incendie et de secours
SECF	: société d'encouragement à l'élevage du cheval français
SERA	: service espace rural et agriculture
SIRTOM	: syndicat intercommunal de ramassage des ordures ménagères
SMPEP	: syndicat mixte de production d'alimentation en eau potable
SNCF	: société nationale des chemins de fers français
SPANC	: service public d'assainissement non collectif
TFB	: taxe foncière sur les propriétés bâties
TIC	: technologies de l'information et de la communication
TICE	: technologies de l'information et de la communication pour l'éducation
TISF	: technicien d'intervention sociale et familiale
TTC	: toutes taxes comprises
UDAF	: union départementale des associations familiales
UNA	: union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles
USLD	: unité de soins longue durée
VDSL	: very high bit-rate digital subscriber line
VIH	: virus de l'immunodéficience humaine
VL	: véhicule léger
VRD	: voirie et réseaux divers
VU	: véhicule utilitaire
Wimax	: worldwide interoperability for microwave access



Hôtel du Département

27, boulevard de Strasbourg • CS 30528 • 61017 ALENÇON Cedex

Tél. 02 33 81 60 00

twitter.com/ornedepartement - facebook.com/ornedepartement



www.orne.fr

Juin 2015